



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Réunion mondiale sur l'éducation 2018

*L'éducation dans un monde interconnecté :
Assurer un développement inclusif et équitable*

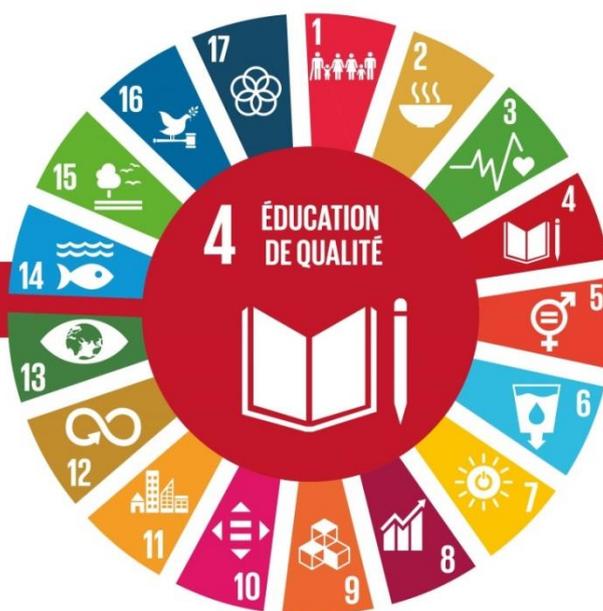


Table des matières

| | |
|---|----|
| Note conceptuelle et ordre du jour provisoire [Version – 14 novembre 2018]..... | 3 |
| Examen mondial des progrès dans la réalisation des cibles et engagements ODD4-Éducation 2030..... | 13 |
| La séance se terminera par des recommandations portant sur des améliorations clés du suivi quantitatif et qualitatif des progrès. | 15 |
| Examen régional des progrès de la réalisation des cibles et engagements de l’ODD4- Éducation 2030 | 16 |
| Déclaration de Nairobi - Appel à l’Action sur l’éducation, avril 2018 | 16 |
| Déclaration de Bangkok - APMED 2030, juillet 2018..... | 20 |
| Accords de Cochabamba, juillet 2018 | 28 |
| Déclaration de Strasbourg - Consultation Europe et Amérique du Nord sur Éducation 2030 (octobre 2018) | 30 |
| Déclaration d’Amman – Région arabe (novembre 2018)..... | 33 |
| Session du forum I: 14h00 – 15h15 | 38 |
| La profession enseignante : stratégies pour l’amélioration du statut professionnel des enseignants..... | 38 |
| Validation des acquis de l’éducation – essentielle pour ouvrir des portes aux réfugiés et aux migrants .. | 40 |
| Éducation des femmes et des filles : de l’engagement à l’action..... | 42 |
| Lutter contre le changement climatique par l’éducation au développement durable..... | 45 |
| Session du forum II: 15h30 – 16h45 | 48 |
| Prêts à apprendre : la promesse de réaliser la cible de l’éducation pré-primaire universelle | 48 |
| Enseignement et apprentissage du respect de la diversité : diverses approches de la diversité | 50 |
| Développement des compétences techniques et professionnelles et emploi des jeunes | 53 |
| Enseignement supérieur, l’apprentissage tout au long de la vie et le monde du travail..... | 55 |
| Session du forum III: 17h00 – 18h15 | 57 |
| Financement de l’éducation de qualité pour tous : stratégies d’investissement pour l’équité dans l’éducation..... | 57 |
| Technologie, innovation et avenir de l’apprentissage : les technologies au service de l’accès à l’éducation et de la réduction des inégalités | 59 |
| Société civile : perspectives, obstacles et possibilités d’action dans la mise en œuvre de l’ODD4..... | 62 |
| Apprentissage tout au long de la vie et par de multiples voies | 65 |
| Événement parallèle - L’Alliance mondiale pour l’alphabétisation dans le cadre de l’apprentissage tout au long de la vie (GAL)..... | 68 |
| Note conceptuelle de la table ronde sur l’Éducation et l’Agenda 2030..... | 70 |
| Panel 1 - Autonomiser les personnes : assurer l’inclusion et l’égalité des sexes | 72 |
| Panel 2 - Migration, déplacements forcés et éducation | 74 |
| Rétrospective et prospective : Examen des progrès accomplis – perspectives des différents pays | 76 |
| Education 2030 (ODD4) à travers une approche axée sur le développement de la jeunesse. | 78 |
| Panel 3 - Enseignants et éducateurs dans un paysage en pleine évolution..... | 80 |
| Panel 4 - Qualification et requalification pour la vie et le travail..... | 83 |

Contexte

Le Cadre d'action Éducation 2030 prévoit que l'UNESCO, en consultation avec le Comité directeur ODD-Éducation 2030, organisera périodiquement des Réunions mondiales sur l'éducation, alignées sur le calendrier des réunions du Forum politique de haut niveau (HLPF) sur le développement durable, afin d'évaluer les progrès accomplis dans le cadre de l'Agenda ODD4-Éducation 2030 et d'en partager les conclusions avec les mécanismes mondiaux en charge du suivi et de l'examen des ODD. Conformément à cette disposition, une Réunion mondiale sur l'éducation (GEM) sera organisée en décembre 2018 à Bruxelles, en Belgique. Elle sera consacrée au thème du HLPF 2019 « Autonomiser les individus et assurer l'inclusion et l'égalité » et elle examinera les progrès accomplis vers la réalisation de l'ODD4 et les articulations entre l'ODD 4 et les Objectifs 8 (Travail décent et croissance économique), 10 (Inégalités réduites), 13 (Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques) et 16 (Paix, justice et institutions efficaces), tout en accordant une attention particulière au problème des migrations et des déplacements forcés.¹

Éducation et développement dans un monde interconnecté

Nous vivons dans un monde de plus en plus interconnecté et interdépendant marqué par des niveaux inédits de complexité, de tension et de paradoxe. La croissance économique mondiale s'est bâtie au prix du stress écologique et de modèles économiques de production et de consommation non durables. L'accroissement de la richesse et la réduction de la pauvreté mondiale ont aussi entraîné des niveaux croissants de vulnérabilité, une montée des inégalités et de l'exclusion. Qui plus est, les progrès de l'interconnexion et de la mobilité sont également associés à une escalade de l'intolérance, des divisions et de la violence.² Néanmoins, les niveaux accrus d'interdépendance et d'interconnexion sont aussi générateurs de nouveaux horizons pour les savoirs et de possibilités de solidarité renforcée dans notre effort collectif de développement humain et social inclusif et durable.

Liens réciproques entre l'éducation et le développement

L'éducation, qui est au cœur de l'avènement de sociétés durables, inclusives et résilientes, est marquée par des liens réciproques avec presque tous les autres Objectifs de Programme de développement durable à l'horizon 2030. D'une part, elle contribue à l'amélioration de la santé mentale et physique, elle favorise l'égalité des sexes et elle peut réduire les inégalités. Elle rend les individus plus productifs et renforce le potentiel de croissance économique en développant les compétences et les aptitudes nécessaires pour le travail décent ainsi que les compétences professionnelles requises pour le développement durable, en particulier l'eau et l'assainissement, l'énergie verte ou la préservation de nos ressources naturelles. L'éducation contribue à l'élimination de la pauvreté et de la faim et elle encourage la paix, l'état de droit et le respect des droits de l'homme. Réciproquement, les progrès accomplis dans d'autres domaines ont de multiples répercussions sur l'éducation. Des enfants en meilleure santé ont davantage de chances d'apprendre mieux. Le passage à des modèles de production durables, par exemple, se traduit par une modification des demandes auxquelles doit répondre le système éducatif en termes de contenu, de développement des compétences et des aptitudes. D'autre part, l'absence de progrès dans les autres ODD, comme les chocs économiques, la dégradation de l'environnement et la pauvreté, crée des obstacles à l'accès à l'éducation ou aux bénéfices de l'éducation.³

Migration, déplacements forcés et éducation

À l'ère de l'intensification de la mondialisation caractérisée par de profondes évolutions démographiques, socio-économiques, environnementales et technologiques, les migrations et les déplacements émergent comme des problèmes clés en termes de politiques de développement. Bien que le phénomène de la migration ne soit pas

¹ Noter que l'ODD 17 sur le renforcement des partenariats mondiaux pour le développement durable fera aussi l'objet d'un examen, comme c'est le cas chaque année.

² UNESCO. 2015. Repenser l'éducation : Vers un bien commun mondial ? Paris.

³ Ce paragraphe est adapté de la soumission du Comité directeur ODD-Éducation 2030 au HLPF 2018 : <http://unesdoc.unesco.org/images/0026/002628/262882E.pdf>

nouveau, dans le monde d'aujourd'hui les schémas migratoires et la mobilité se caractérisent par une ampleur, une intensité et une hétérogénéité sans précédent. Alors que plus de 257 millions de migrants ont franchi des frontières internationales en 2017⁴ et que les migrations internes touchent 865 millions de personnes, un individu sur sept vit maintenant en dehors de la région où il est né. « Les facteurs de migration sont nombreux, liés à la prospérité économique, aux inégalités, à la démographie, à la violence et aux conflits et aux changements environnementaux. Tandis qu'une écrasante majorité de personnes émigre dans le monde pour des motifs liés au travail, à la famille et aux études, nombreuses sont celles qui quittent leur maison et leur pays pour d'autres raisons graves comme les conflits, les persécutions et les catastrophes. »⁵ Le nombre de personnes déplacées par les conflits, les persécutions et les catastrophes naturelles a aussi nettement progressé, atteignant 65,6 millions en 2016, ce qui inclut les personnes déplacées dans leur pays et les réfugiés.⁶ Ces situations engendrent des obstacles supplémentaires pour l'accès à une éducation de qualité et elles alourdissent la pression sur les systèmes éducatifs des pays d'accueil, notamment à cause du manque de documentation et de reconnaissance des acquis éducatifs des réfugiés. La façon dont la migration, les déplacements forcés et l'éducation interagissent pour influencer la mobilité sociale et économique ne bénéficie pas d'une attention suffisante. Il est donc crucial de mieux comprendre l'influence de l'éducation sur la migration et les déplacements forcés, ainsi que les défis complexes et les opportunités uniques que représentent les mouvements de personnes pour les systèmes éducatifs et l'acquisition de compétences, le travail décent et la possibilité d'avoir une vie digne.⁷

Examen des progrès de l'éducation vers la réalisation des Objectifs de développement durable pour 2030

Garantir le principe de « ne laisser personne de côté » exige la réalisation du droit à une éducation de qualité, inclusive et équitable, et de possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous les enfants, les jeunes et les adultes, conformément aux engagements pris collectivement en 2015 dans la [Déclaration d'Incheon et le Cadre d'action Éducation 2030](#).

HLPF 2019 : Autonomiser les personnes et assurer l'inclusion et l'égalité :

Constituant la principale plate-forme des Nations Unies pour le développement durable, le Forum politique de haut niveau (HLPF)⁸ occupe un rôle central à l'échelle mondiale dans le suivi et l'examen des Objectifs de développement durable pour 2030 (ODD). Sous les auspices de l'ECOSOC, il fait porter son examen chaque année sur un ensemble d'objectifs ainsi que leurs interconnexions bidirectionnelles, le cas échéant. L'examen du HLPF 2019 sera consacré au thème « *Autonomiser les personnes et assurer l'inclusion et l'égalité* ». Pour ce faire, il effectuera un examen détaillé de l'ODD 4 en lien avec les objectifs suivants :



Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie



Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous



Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre



Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

⁴ OIM 2018.

⁵ Rapport mondial sur la migration 2018.

⁶ HCR.

⁷ Noter que la Réunion mondiale sur l'éducation interviendra quelques jours avant l'adoption par les États membres des Nations Unies d'un nouveau Pacte mondial sur la migration.

⁸ Le Forum a été créé à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable de juin 2012 (Rio+20) dans le but de fournir une orientation politique de haut niveau et de promouvoir et examiner la mise en œuvre du développement durable.



Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous



Renforcer les moyens de mise en œuvre et redynamiser le Partenariat mondial pour le développement durable

Il s'agira également du premier cycle quadriennal d'examen mondial de l'ODD 4 et de ses articulations avec d'autres ODD lors du Sommet de l'Assemblée générale des Nations Unies de 2019. Ce processus a pour but de permettre un examen approfondi des progrès accomplis pour tous les Objectifs, sur un cycle de quatre ans.

But et résultats attendus

La Réunion mondiale sur l'éducation 2018 offrira une tribune de haut niveau pour l'examen des progrès vers la réalisation des engagements universels mondiaux en faveur de l'éducation, depuis l'adoption en 2015 du Programme de développement durable à l'horizon 2030. À ce titre, elle représente un jalon essentiel dans l'évaluation de l'efficacité des politiques et stratégies et des principaux défis touchant à la mise en œuvre des cibles et des engagements de l'ODD4 ainsi que des cibles d'autres Objectifs de développement en rapport avec l'éducation. S'appuyant en grande partie sur les données de l'Institut de statistique de l'UNESCO et sur les analyses contenues dans les rapports mondiaux de suivi sur l'éducation, l'examen passera en revue des questions essentielles comme les structures et les mesures concrètes, en termes de politiques, de gestion, de suivi et de financement du secteur de l'éducation, qui ont été mises en place pour assurer la réalisation des cibles et engagements d'Éducation 2030. Ce faisant, elle s'efforcera d'atteindre les résultats suivants :

- Évaluation des progrès actuels vers la réalisation des cibles et engagements de l'ODD4- Éducation 2030 aux niveaux mondial, régional et national et identification des obstacles qui entravent les progrès
- Identification de recommandations pour les domaines stratégiques nécessitant des orientations politiques et/ou une intervention en vue de la réalisation effective de l'Agenda mondial Éducation 2030
- Accord sur les messages de politique clés à soumettre à l'examen mondial du HLPF 2019 et de l'Assemblée générale des Nations Unies en 2019
- Renforcement de la coordination et du soutien à la mise en œuvre de l'ODD4-Éducation 2030

Format

Se déroulant sur trois jours, l'événement sera subdivisé comme suit :

1. Une Réunion technique de haut niveau (1,5 jours) comprenant un Forum de sessions parallèles ;
2. Une Réunion des Ministres, Vice-ministres et/ou chefs de délégations (1,5 jours).

| | Jour 1 Lundi 3 décembre | Jour 2 Mardi 4 décembre | Jour 3 Mercredi 5 décembre |
|-----------------------------|--|---|--|
| 09h30-12h30 | <p>Introduction Accueil et présentation des résultats attendus.</p> <p>1. Perspectives mondiales : Examen des progrès à partir des données ISU les plus récentes, du Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2019 et d'autres sources</p> <p>2. Perspectives régionales : Examen des progrès et des défis, ainsi que des messages de politique clés émanant des consultations régionales sur l'ODD4-Éducation 2030</p> | <p>Table ronde sur l'Éducation et l'Agenda 2030 Séance plénière consacrée aux articulations entre l'éducation et le développement</p> <p>Messages de politique clés Rappel des messages de politique clés émanant du Segment technique de haut niveau</p> | <p>Rétrospective et prospective Examen des progrès accomplis – perspectives des différents pays Présentation du projet de déclaration finale</p> <p>Table ronde ministérielle 1 Défis clés et réponses de politiques</p> <p>Table ronde ministérielle 2 Défis clés et réponses de politique</p> |
| Déjeuner ministériel | | | |

| | | | |
|---------------|--|---|--|
| 14h00 - 17h00 | Forum Ateliers parallèles Trois séries consécutives de 4 ateliers parallèles sont organisées par les partenaires, les deux premières portant sur les cibles de l'ODD4 et les domaines politiques d'intérêt, ainsi que les articulations avec d'autres ODD. La troisième série portera sur les questions d'ordre systémique. [Voir ci-dessous pour plus de détails. Fin du Forum à 18h15 ce jour-là.] | Cérémonie d'ouverture Discours d'ouverture des principaux représentants de haut niveau. Panel 1 Autonomiser les personnes et assurer l'inclusion et l'égalité des sexes Panel 2 Migration, déplacements forcés et éducation | Panel 3 Enseignants et éducateurs dans un paysage en évolution Panel 4 Qualification et développement des compétences pour la vie et le travail Adoption de la Déclaration finale Clôture |
| 19h00 | Dîner de gala | | |

Forum [Jour 1 : 3 décembre 2018]

Le Forum (Jour 1) sera organisé par différentes parties prenantes de l'éducation et codirigé par des membres du Comité directeur ODD-Éducation 2030 ; il proposera trois séries consécutives d'ateliers parallèles (75 minutes chacun). Les deux premières séries seront consacrées aux progrès et aux enseignements dégagés de la mise en œuvre des cibles et engagements politiques d'Éducation 2030, y compris des articulations entre l'éducation (ODD4) et d'autres ODD qui feront l'objet de l'examen du Forum de haut niveau de 2019. La troisième série d'ateliers sera consacrée aux questions d'ordre systémique ayant trait à la gouvernance et à la gestion de systèmes d'apprentissage intégrés. Le point de vue de l'équité parcourra tous les thèmes, conformément à l'ODD 10, centré sur la réduction des inégalités dans les pays et entre les pays.

| Forum | Salle Europe I | Salle Arenburg | Salle Orange | Librairie |
|---|--|---|--|---|
| Séance I du forum 14h00–15h15 | La profession enseignante | Validation des acquis de l'éducation – essentielle pour ouvrir des portes aux réfugiés et aux migrants | Changement climatique et éducation en vue du développement durable | Éducation des femmes et des filles : de l'engagement à l'action |
| Séance II du forum 15h30–16h45 | Enseigner et apprendre le respect de la diversité : diverses approches de la diversité | Prêts à apprendre : la promesse de réaliser la cible de l'éducation pré-primaire universelle | Développement des compétences techniques et professionnelles et emploi des jeunes | Enseignement supérieur, apprentissage tout au long de la vie et monde du travail |
| Séance III du forum 17h00–18h15 | Financer une éducation de qualité pour tous : des stratégies pour investir dans l'équité de l'éducation | Technologie, innovation et avenir de l'apprentissage | Société civile, rapports publics et redevabilité | Apprentissage tout au long de la vie et par de multiples voies |

Références et sources

Les délibérations s'appuieront sur une série de ressources comprenant :

- Déclarations des consultations régionales Éducation 2030 effectuées tout au long de 2018⁹
- Examens nationaux volontaires réalisés ou en cours, en particulier la façon dont l'éducation y est abordée
- Rapports mondiaux de suivi sur l'éducation (2016, 2017/18, 2019)
- Divers produits (publications, guides techniques, tableaux de données) de l'Institut de statistique de l'UNESCO et des partenaires, sur différents thèmes de l'Agenda 2030
- Délibérations et documents du Comité directeur ODD-Éducation 2030, notamment le projet de soumission au HLPF 2019

Les documents marqués en rouge sont les documents de référence du GEM et qui se trouvent dans la présente brochure.

Participants : Uniquement sur invitation, 300 participants au total, comprenant :

- Représentants des États membres
- Agences des Nations Unies et autres partenaires de développement
- Organisations régionales
- Organisations de la société civile, de la profession enseignante
- Secteur privé et fondations
- Représentants de jeunes
- Universitaires

Lieu Palais d'Egmont, 8 Place du Petit Sablon, B-1000 Bruxelles, Belgique.

Espace exposition

Il y aura un espace dédié à l'exposition **#GlobalEducationMeeting** au Sax Hall, où différentes organisations présenteront les dernières publications, du matériel, des playlists vidéo, et où des séances de photos pourront se faire. Il y aura également un espace d'échange.

Langues de travail :

Réunion technique de haut niveau :

- Séances plénières [3 décembre matin et 4 décembre matin] en anglais, arabe, espagnol et français avec interprétation simultanée.
- Forum : [3 décembre après-midi] – Séances parallèles en anglais et en français, avec interprétation simultanée.

Segment ministériel [4-5 décembre]

Interprétation simultanée disponible en anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe.

⁹ Conférence panafricaine de haut niveau sur l'éducation (Kenya, 25-27 avril 2018) ; Consultation Asie-Pacifique Éducation 2030 (Thaïlande, 12-14 juillet 2018) ; Conférence ministérielle latino-américaine et caribéenne (Bolivie, 25-26 juillet 2018) ; Consultation Éducation 2030 en Europe et Amérique du Nord (France – Conseil de l'Europe, 24 octobre 2018) et Réunion régionale arabe (Jordanie, 6-8 novembre 2018).

Ordre du jour provisoire

Réunion technique de haut niveau

Lundi 3 décembre 2018

Lieu de la réunion : Palais d'Egmont, Place du Petite Sablon (entrée 8bis), 1000 Bruxelles

09h00-09h30 Enregistrement et café de bienvenue. Toutes les sessions plénières se tiendront dans la salle Europe

09h30-10h00 **Cérémonie d'ouverture**

Allocution de bienvenue et adoption de l'ordre du jour

- **Mme Stefania Giannini**, Sous-directrice de l'UNESCO pour l'Éducation, co-présidente du Comité directeur ODD-Éducation 2030
- **M. Koen Pelleriaux**, Directeur Général, Département flamand de l'éducation et de la formation, Belgique

Discours

- **Princesse Laurentien des Pays-Bas**, Envoyée Spéciale de l'UNESCO pour l'alphabetisation au service du développement

10h00-11h00 **Examen mondial des progrès de la réalisation des cibles et engagements de l'ODD4- Éducation 2030**

Président:

M. Sobhi Tawil, Chef de section – Partenariats, coopération et recherche, UNESCO

Présentateurs :

- **Mme Silvia Montoya**, Directrice de l'Institut de statistique de l'UNESCO
- **M. Manos Antoninis**, Directeur du Rapport mondial de suivi sur l'éducation

11h00-11h30 Pause-café

11h30-12h30 **Examen régional des progrès de la réalisation des cibles et engagements de l'ODD4- Éducation 2030**

Cette séance se penchera sur les progrès, les innovations et les tendances clés selon une perspective régionale, y compris sur les priorités et les messages de politique soulignés dans les déclarations des consultations régionales ODD4-Éducation 2030

Présidente : **Mme Suzanne Grant Lewis**, Directrice, Institut international de planification de l'éducation de l'UNESCO

Représentants des organisations régionales :

- **Mme Beatrice Njenga**, Cheffe de la division éducation, Union Africaine, et M. Shem Bodo, Secrétaire exécutif p.i., Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA)
- **M. Abdulsalam Aljoufi**, Conseiller, Bureau arabe de l'éducation pour les Etats du Golfe (ABEGS)
- **M. Sjur Bergan**, Chef du département éducation, Conseil de l'Europe, M. Bartek Lessaer, DG Education, jeunesse, sport et culture, Gestionnaire des politiques, Commission européenne et Mme Aida Liha Matejicek, Chef de l'unité B4, DG DEVCO, Commission européenne
- **M. Andres Delich**, Secrétaire-Général adjoint, Organisation des Etats ibéro-américains (OEI), et Mme Laurette Bristols, Directrice de programme- développement des ressources humaines, Communauté des Caraïbes (CARICOM)
- **M. Gatot Hari Priowirjanto**, Directeur, Organisation des ministres de l'éducation d'Asie du Sud-Est (SEAMEO)

12h30-14h00 Déjeuner

| 14h00-18h15 | Ateliers du forum Trois séries consécutives de 4 ateliers parallèles (75 minutes chacun) de 14h00 à 18h15 (Total de 12 ateliers). Les deux premières séries portent sur les cibles de l'ODD4 et les domaines politiques d'intérêt et les articulations avec d'autres ODD. La troisième série portera sur des questions d'ordre systémique. | | | |
|---|--|--|---|--|
| Forum | Salle Europe | Salle Arenburg | Salle Orange | Bibliothèque |
| Séance I du forum 14h00–15h15 | La profession enseignante | Validation des acquis de l'éducation – essentielle pour ouvrir des portes aux réfugiés et aux migrants | Changement climatique et éducation en vue du développement durable | Éducation des femmes et des filles : de l'engagement à l'action |
| Séance II du forum 15h30–16h45 | Enseigner et apprendre le respect de la diversité : diverses approches de la diversité | Prêts à apprendre : la promesse de réaliser la cible de l'éducation pré-primaire universelle | Développement des compétences techniques et professionnelles et emploi des jeunes | Enseignement supérieur, apprentissage tout au long de la vie et monde du travail |
| Séance III du forum 17h00–18h15 | Financer une éducation de qualité pour tous : des stratégies pour investir dans l'équité de l'éducation | Technologie, innovation et avenir de l'apprentissage | Société civile, rapports publics et redevabilité | Apprentissage tout au long de la vie et par de multiples voies |
| 18h30-19h30 | Évènement parallèle: L'Alliance mondiale pour l'alphabétisation dans le cadre de l'apprentissage tout au long de la vie, organisé par l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL) (interprétation simultanée en EN/FR) | | | |

Réunion technique de haut niveau

Mardi 4 décembre 2018

Lieu de la réunion : Palais d'Egmont, Place du Petite Sablon (entrée 8bis), 1000 Bruxelles

09h30-11h00 **Table ronde : Éducation et Agenda 2030**

L'éducation joue un rôle clé dans l'avènement de sociétés durables, inclusives et résilientes et a des liens réciproques avec presque tous les autres objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Cette séance a pour but d'explorer les articulations entre l'éducation et le développement.

Présidente/Modératrice:

Mme Pauline Rose, Professeur en Education internationale, Université de Cambridge Directrice, Research for Equitable Access and Learning (REAL) Centre

Intervenants:

- **M. Parfait Eloundou-Enyegue**, Professeur et Directeur du département de sociologie du développement, Université de Cornell (Membre du groupe d'experts indépendant qui écrit le Rapport mondial sur le développement durable)
- **M. Arjen Wals**, Professeur en Apprentissage transformateur pour la durabilité socio-écologique, Université de Wageningen, et Président de la Chaire UNESCO d'apprentissage social et de développement durable
- **Honorables Ministre de l'Estonie et H. Vice-ministres de la Bulgarie, du Kenya et du Venezuela**

11h00-11h30 Pause-café

11h30-12h30 **Messages de politique clés**

Rappel des messages clés ressortant des perspectives mondiales et régionales sur les progrès accomplis, des recommandations des ateliers du Forum et des articulations avec les autres Objectifs de développement durable.

Président & présentateur:

M. Aaron Benavot, Professeur, Faculté d'éducation, Université d'Etat de New York à Albany

12h30-14h00 Pause déjeuner

Segment ministériel

Mardi 4 décembre 2018

Lieu de la réunion : Palais d'Egmont, Place du Petite Sablon (entrée 8bis), 1000 Bruxelles

***Tous les participants doivent être assis avant 13h30, après quoi aucun accès à la salle de réunion ne sera accordé jusqu'à la fin de la cérémonie d'ouverture.**

14h00-14h45

Cérémonie d'ouverture ministérielle

Ouverture par S.M. Reine Mathilde de Belgique, Représentante spéciale adjointe à la Mission de l'ONU pour les objectifs de développement durable

Mots de bienvenue par les co-présidents de la session :

- **M. Rudy Demotte**, Ministre-Président, Belgique (Communauté francophone)
- **Mme Hilde Crevits**, Vice Ministre-Présidente et ministre de l'Éducation, Belgique (Communauté flamande)

Discours d'ouverture

- **Mme Stefania Giannini**, Sous-directrice de l'UNESCO pour l'Éducation
- **S. E. Inga Ronda King**, Présidente du Conseil économique et social (ECOSOC), Organisateur du Forum politique de haut niveau (HLPF)
- **M. Tibor Navracsics**, Commissaire européen pour l'éducation, la culture, la jeunesse et le sport

Fin de l'ouverture officielle

14h45-14h50

Messages adressés à la Réunion mondiale sur l'éducation

14h50-15h50

Panel 1 : Autonomiser les personnes : assurer l'inclusion et l'égalité des sexes

D'ici à 2030, le monde vise à éliminer des inégalités entre les sexes dans l'éducation et à assurer l'égalité d'accès à tous les niveaux de l'éducation et de la formation professionnelle pour les personnes vulnérables, notamment les personnes en situation de handicap, les peuples autochtones et en situation de vulnérabilité. Cette séance met en avant les réalisations ainsi que les défis à venir, avec des recommandations sur la façon de procéder collectivement afin de ne laisser personne, et aucun pays, de côté.

Présidente: **Mme Julia Gillard**, Présidente du Conseil d'administration, Partenariat mondial pour l'éducation

Intervenants (à confirmer) :

- **Mme Jo Bourne**, Directrice mondiale pour l'éducation, UNICEF
- **M. Peter Hassan Mlimahadala**, Directeur, Département handicap, Syndicat des enseignants de Tanzanie
- **Honorables Ministres du Canada, des Philippines et de la Fédération de Russie**

Suivi d'un débat en plénière

15h50-16h00

Messages adressés à la Réunion mondiale sur l'éducation

16h00-17h00

Panel 2 : Migration, déplacements forcés et éducation

L'accent sera mis lors de cette séance sur l'examen de politiques et programmes efficaces pour assurer à tous une éducation inclusive, équitable et de qualité, en prêtant une attention particulière aux migrants et aux réfugiés. La séance apportera des preuves concrètes de la façon dont une éducation inclusive pour les migrants et les personnes déplacées est bénéfique pour les individus et les sociétés.

Présidente:

Mme Stefania Giannini, Sous-directrice générale, UNESCO

Intervenants :

- **M. Manos Antoninis**, Directeur, Rapport mondial de suivi sur l'éducation
- **M. Daniel Endres**, Directeur de la division résilience et solutions, Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
- **Honorables Ministres du Maroc, de la Norvège et H. Vice-ministre de la Turquie**

Suivi d'un débat en plénière

17h00

Café - réseautage

19h00

Dîner de gala offert par le Royaume de Belgique et l'UNESCO

Musées royaux d'Art et d'Histoire, Parc du Cinquantenaire 10, 1000 Bruxelles

Segment ministériel

Mercredi 5 décembre 2018

Lieu de la réunion : Palais d'Egmont, Place du Petite Sablon (entrée 8bis), 1000 Bruxelles

09h30-10h30

Rétrospective et prospective

Président : **M. Jordan Naidoo**, Directeur de la Division Education 2030, UNESCO

Présentation du projet de Déclaration finale

[et validation de la recommandation de la 5e réunion du Comité directeur ODD-Education 2030 sur la représentation régionale]

Co-présidents du Comité directeur ODD-Education 2030 :

- **Mme Stefania Giannini**, Sous-directrice générale pour l'éducation, UNESCO
- **M. Dankert Vedeler**, Directeur général adjoint pour l'éducation, Ministère de l'éducation nationale, Norvège

Examen des progrès accomplis – perspectives des différents pays

Cette séance a pour but de faire la synthèse des enseignements dégagés et de fournir un ensemble de messages de politique clés ressortant des expériences nationales et régionales présentées dans les examens de l'ODD et les examens nationaux volontaires (ENV).

- **Mme Silvia Montoya**, Directrice de l'Institut de statistique de l'UNESCO
- **M. Manos Antoninis**, Directeur du Rapport mondial de suivi sur l'éducation

Perspectives de la jeunesse sur l'Agenda 2030

- **Mme Victoria Ibiwoye**, Directrice exécutive et fondatrice de la Fondation OneAfricanChild pour l'apprentissage créatif et Représentante de la jeunesse au sein du Comité directeur ODD-Education 2030

10h30-11h00

Pause-café

11h00-11h45

Après la présentation des progrès de l'ODD4-Education 2030 et des Examens nationaux volontaires des ODD, les pays partageront leurs expériences dans le renforcement des systèmes éducatifs pour réaliser l'Agenda 2030 pour le Développement durable.

- Quelle nouvelles politiques ou stratégies reflètent le mieux les engagements des pays en faveur de l'ODD4-Education 2030 ?
- Quelles sont les opportunités de renforcer encore l'alignement des politiques et des plans d'éducation sur l'ODD4 et l'Agenda 2030 pour le développement durable en général ?

Table ronde ministérielle 1 : Défis clés et réponses de politiques

Présentation des expériences nationales en matière de renforcement de l'éducation pour atteindre les objectifs et engagements de l'Agenda pour le développement durable 2030.

Président: **M. Parfait Eloundou-Enyegue**, Professeur et Directeur du département de sociologie du développement, Université de Cornell

Ministres:

- **Honorables Ministres et H. Vice-ministres de l'Arménie, de la Chine, de la France, de la Finlande, de la Libye, de la Mauritanie, du Portugal et du Qatar**

11h45-12h30

Table ronde ministérielle 2 : Défis clés et réponses de politiques

Présentation des expériences nationales en matière de renforcement de l'éducation pour atteindre les objectifs et engagements de l'Agenda pour le développement durable 2030.

Président: **M. Edouard Matoko**, Sous-directeur général pour les Relations extérieures et Priorité Afrique, UNESCO

Ministres:

- **Honorables Ministres et H. Vice-ministres de l'Azerbaïdjan, de l'Islande, du Koweït, de la Norvège, du Paraguay, de l'Espagne, des Emirats Arabes Unis**

12h30-14h00

Déjeuner des ministres - Buffet pour tous les autres participants de la Réunion mondiale

14h00-15h00 **Panel 3 : Enseignants et éducateurs dans un paysage en pleine évolution**
Les changements sociétaux tels que les avancées technologiques, l'évolution de la mondialisation et de la migration et l'accroissement des catastrophes naturelles peuvent amplifier de façon significative les inégalités dans l'éducation. Les enseignants représentent l'une des plus puissantes forces dans la réalisation d'une éducation inclusive et équitable pour tous, mais au niveau mondial il existe une pénurie d'enseignants qualifiés. Cette séance débattera des défis émergents pour l'avenir des enseignants et des éducateurs dans l'avènement des sociétés que nous voulons.

Président: **M. Jaime Saavedra Chanduvi**, Directeur général de l'éducation, Banque mondiale

Intervenants :

- **M. David Edwards**, Secrétaire General, Internationale de l'éducation (IE)
- **Mme Liesbet Steer**, Directrice, Commission Education
- **Ministres de Cuba, du Kazakhstan, d'Oman et H. Vice-ministre de la Thaïlande**

Suivi d'un débat en plénière

15h00-16h00 **Panel 4 : Qualification et requalification pour la vie et le travail**
La complexité du monde actuel et futur signifie que les apprenants doivent être équipés pour répondre aux défis susceptibles de survenir. La mondialisation, les nouvelles technologies, la migration, l'évolution des marchés du travail et les défis environnementaux et politiques transnationaux exigeront de nouvelles compétences et connaissances pour le travail, une citoyenneté responsable et la vie au vingt-et-unième siècle. Cette séance explorera comment les changements sociétaux façonnent les futures compétences pour la vie et le travail et comment les systèmes éducatifs les anticipent.

Président: **M. Sangheon Lee**, Directeur, Département des politiques de l'emploi, Organisation internationale du travail

Intervenants :

- **Mme Gabriela Bucher**, Directrice des opérations, Plan International
- **M. Michael Ward**, Analyste principal de politiques , OCDE
- **M. Borhene Chakroune**, Chef de la Section du développement des compétences, UNESCO
- **Honorables Ministres de l'Argentine, du Bénin et H. Vice-ministre du Japon**

Suivi d'un débat en plénière

16h00-17h00 **Adoption de la Déclaration finale**
Président : **M. Harald Mollers**, Ministre de l'éducation et de la recherche, Belgique (communauté germanophone)

Co-présidents du Comité directeur ODD-Education 2030 :

- **Mme Stefania Giannini**, Sous-directrice générale pour l'éducation, UNESCO
- **M. Dankert Vedeler**, Directeur général adjoint pour l'éducation, Ministère de l'éducation nationale, Norvège

Clôture

- **Mme Stefania Giannini**, Sous-directrice générale pour l'éducation, UNESCO
 - **M. Harald Mollers**, Ministre de l'éducation et de la recherche, Belgique (communauté germanophone)
-

17h00-18h00 | **Réunion fermée** : Session extraordinaire du Comité directeur ODD-Education 2030 |

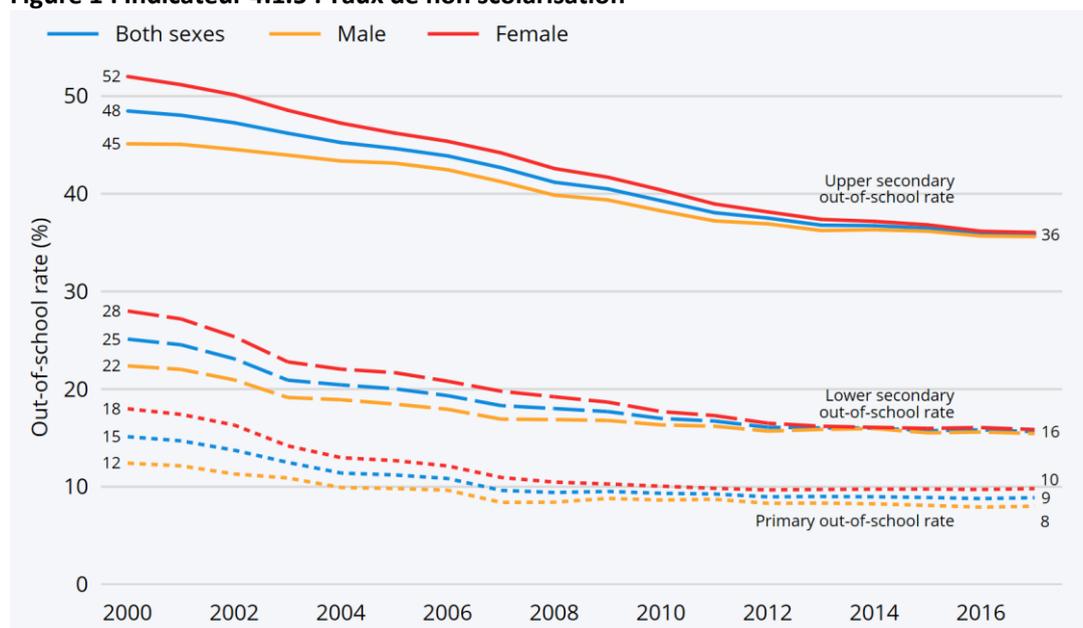
Examen mondial des progrès dans la réalisation des cibles et engagements ODD4-Éducation 2030

Selon les termes du Cadre d'action Éducation 2030, les Réunions mondiales sur l'éducation alignées sur le planning de réunions du HLPF ont pour **but** d' « examiner les progrès accomplis au regard de l'agenda ODD 4 - Éducation 2030 et de partager les résultats avec l'ensemble des mécanismes mondiaux d'évaluation et de suivi des ODD appropriés. » (§95). La présente séance remplit le premier de ces deux objectifs, faisant intervenir les deux entités au service de la communauté éducative internationale dans ce domaine. L'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU), qui est « la source officielle de données transnationales comparables sur l'éducation » (§100) et le Rapport mondial de suivi sur l'éducation (GEM) qui est « le mécanisme qui permettra d'assurer le suivi et d'établissement des rapports sur l'ODD 4 et sur les aspects relatifs à l'éducation des autres ODD » et rendra compte de « la mise en œuvre des stratégies nationales et internationales » (§101). Les deux entités s'acquittent de leurs responsabilités dans le cadre général du suivi et de l'examen des ODD.

La séance présentera brièvement aux participants le cadre de suivi de l'ODD 4 et les institutions qui ont été mises en place pour développer et affiner ce cadre. Elle examinera ensuite les dernières **données** issues de la publication ISU de septembre 2018 portant sur les 11 indicateurs mondiaux de l'ODD4 et sur une sélection d'indicateurs thématiques, cible par cible. Par exemple, concernant la cible 4.1, la Figure 1 montre que l'accès à l'éducation a progressé depuis 2000, mais que 262 millions d'enfants, adolescents et jeunes en âge d'être scolarisés dans le primaire et le secondaire n'allaient toujours pas à l'école en 2017, tandis que les progrès allant dans le sens d'une baisse des taux de non scolarisation ont stagné ces dernières années. De plus, ils étaient 617 millions, soit 58 % des enfants et des adolescents, à ne pas acquérir les savoirs fondamentaux ainsi que l'indique la Figure 2. Même lorsque les enfants fréquentent l'école, ils sont nombreux, en fin du premier cycle du secondaire, à ne pas maîtriser au moins les normes d'aptitudes minimales en lecture. La présentation mettra en lumière les indicateurs pour lesquels des progrès peuvent être signalés en termes de développement méthodologique, de couverture des pays, mais aussi d'avancées réelles par rapport aux cibles de l'agenda. Elle identifiera ensuite les domaines de préoccupation liés à tous ces aspects, qui requièrent une accélération du travail pour finaliser les définitions des indicateurs, les efforts de collecte de données et les progrès des cibles alignées avec les recommandations du [Plan d'action mondial du Cap pour les données du développement durable](#) et de la [Déclaration de Dubaï](#).

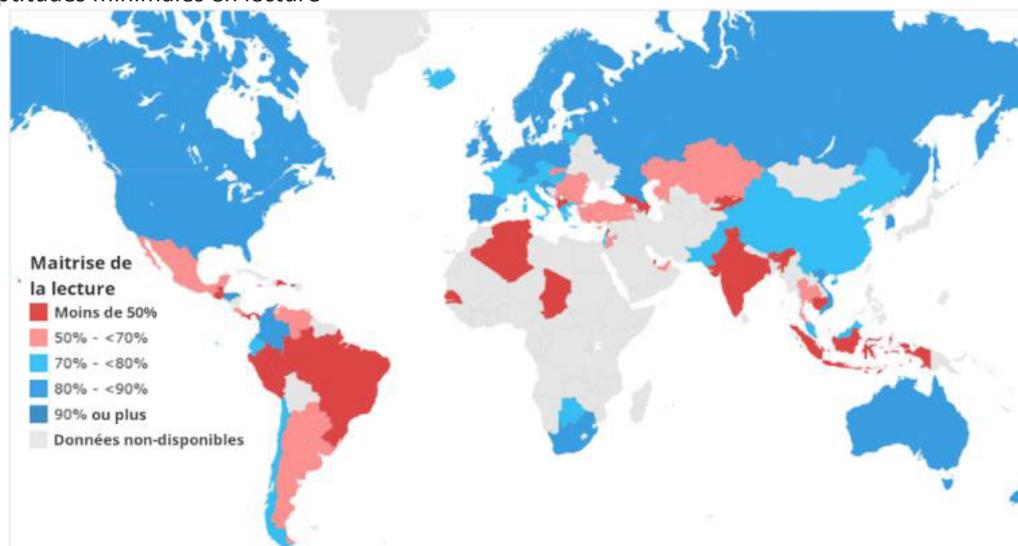
La Figure 1 montre que l'accès à l'éducation a progressé depuis 2000, mais que de nombreux enfants, adolescents et jeunes en âge d'être scolarisés dans le primaire et le secondaire ne vont toujours pas à l'école. Les progrès allant dans le sens d'une baisse des taux de non scolarisation ont stagné ces dernières années.

Figure 1 : Indicateur 4.1.5 : Taux de non scolarisation



Source : Base de données de l'Institut de statistique de l'UNESCO.

Figure 2: Indicateur 4.1.1 (c) : Proportion de jeunes en fin de premier cycle du secondaire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en lecture



Source : Base de données de l'Institut de statistique de l'UNESCO.

Ceci permettra de passer à la discussion des messages de **politique** clés émergeant des trois premiers rapports GEM : l'éducation et les autres ODD ; rendre des comptes en matière d'éducation ; migrations. Un bref exposé du financement sera également inclus, notant que 29 % des pays ne se conforment pas à l'un ou l'autre des deux principaux critères de référence pour le financement public de l'éducation (4-6 % du PIB et 15-20 % de la dépense totale). La Figure 3a montre une grande disparité des dépenses entre les pays à revenu faible et élevé. Les pays à revenu faible ne dépensent que 22 milliards de dollars, tandis que les pays à revenu élevé dépensent 3 trillions de dollars. La Figure 3b montre que la part gouvernementale représente plus de 80 % des dépenses pour l'éducation à travers le monde, mais qu'elle est inférieure à 60 % dans les pays à revenu faible où les ménages et l'aide représentent une part importante. Les projets relatifs aux deux prochains rapports sur l'inclusion et le rôle des acteurs non étatiques seront également présentés. En dernier lieu, dans la préparation du premier examen par le HLPF de 2019, le principal défi a trait à la définition de ce que seront les progrès d'ici à 2030, du point de vue des politiques et des programmes pouvant s'inspirer de l'ODD 4. Une publication spéciale est en cours de préparation pour aider les efforts dans ce sens.

Figure 3a :

Dépense totale pour l'éducation par groupe de pays en fonction de leur revenu, et par source de financement, 2014 ou l'année la plus récente

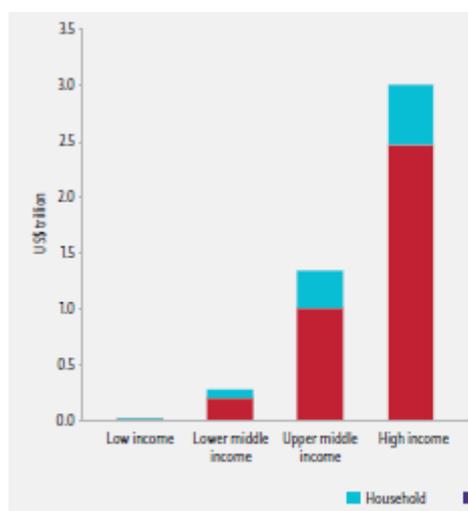
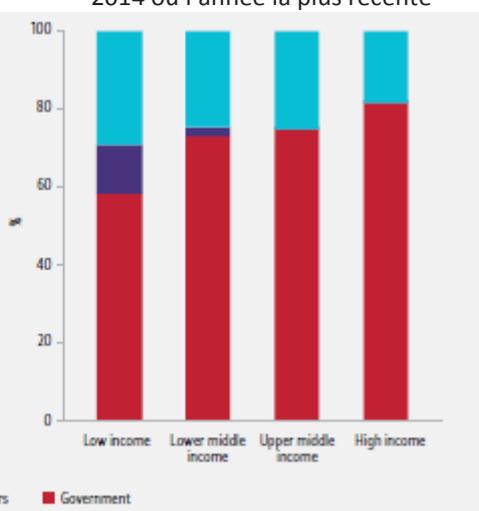


Figure 3b :

Répartition de la dépense totale pour l'éducation par groupe de pays en fonction de leur revenu, et par source de financement, 2014 ou l'année la plus récente



Source : Rapport mondial de suivi sur l'éducation

La séance se terminera par des recommandations portant sur des améliorations clés du suivi quantitatif et qualitatif des progrès.

- Le cadre de suivi de l'ODD 4 a un rôle essentiellement formateur, conduisant les pays à identifier les problèmes critiques de l'éducation. Certains des *indicateurs mondiaux* existants relatifs aux enseignants, au développement durable et à la citoyenneté mondiale, nécessitent d'être encore développés. Une sélection de nouveaux indicateurs devrait également soumise lors de l'examen des indicateurs ODD qui aura lieu en 2020.
- Le Cadre d'action avait appelé à l'établissement de *critères de référence* pour les cibles, reposant sur un processus inclusif destiné à garantir leur appropriation par les pays et une compréhension commune. Des progrès ont été accomplis dans la collecte des informations sur les critères de référence nationaux et régionaux, mais le défi qui subsiste est d'obtenir que tous les pays s'engagent à développer leurs critères de référence.
- Outre les indicateurs quantitatifs mondiaux, les pays demandent également à ce que les présentations générales qualitatives leur offrent davantage d'orientations pour dégager des *politiques* leur permettant d'accélérer leurs progrès dans la réalisation des cibles de l'ODD 4. La séance abordera des approches possibles à ce type de cartographie des politiques en vue de l'apprentissage par les pairs.
- Il existe clairement une *lacune* dans les activités de collecte de données nécessaires à l'établissement de rapports sur tous les indicateurs mondiaux. La séance présentera l'une des approches relatives à l'utilisation des informations existantes pour permettre un échange entre les pays producteurs de données et qui en expriment le besoin et les pays (ainsi que les agences, ONG et think tanks) qui souhaitent financer une production accrue de données.
- Le *Groupe de coopération technique*, principale instance de suivi de l'ODD 4, a besoin d'un soutien accru pour s'acquitter de son rôle de coordination – ainsi que du rôle d'échange décrit ci-dessus – avec une plus grande efficacité.

Les présentes recommandations ont en commun un appel à la communauté internationale afin qu'elle assume une plus grande responsabilité dans le financement des biens publics mondiaux dans l'éducation.

Suite à cette présentation, la parole sera donnée à la salle pour les questions posées par les participants.

Examen régional des progrès de la réalisation des cibles et engagements de l'ODD4-Éducation 2030

Déclaration de Nairobi - Appel à l'Action sur l'éducation, avril 2018

Créer le lien entre les cadres d'éducation continental et mondial pour l'Afrique que nous voulons

Préambule

1. Nous, ministres de l'éducation de l'Afrique, hauts fonctionnaires, représentants de l'Union africaine et des organisations des Nations Unies, ainsi que des organisations panafricaines et sous régionales, des organisations de la société civile, de la jeunesse et d'enseignants et des partenaires internationaux pour le développement, se sont réunis à la Conférence panafricaine de haut niveau sur l'éducation (PACE2018) qui s'est tenue à Nairobi, Kenya, du 25 au 27 avril 2018, définissant une vision harmonisée de la transformation de l'éducation visant à respecter nos engagements envers **l'Agenda 2063 pour l'Afrique que nous voulons** et **l'Agenda mondial 2030 pour le développement durable**. Nous remercions le Gouvernement et le peuple du Kenya pour leur appui et le Ministère de l'éducation d'avoir accueilli cet important événement.
2. Nous réaffirmons notre engagement envers la Déclaration de Kigali 2015 et l'Objectif de développement durable 4 (**ODD4**) - **Éducation 2030**, une pièce maîtresse de l'Agenda mondial pour le développement durable visant à assurer à tous une éducation inclusive et équitable de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie, et envers la **Stratégie continentale de l'éducation pour l'Afrique (CESA 16-25)** visant à réorienter les systèmes d'éducation et de formation en Afrique, la réponse de l'Afrique et l'appropriation de l'ODD4 - Éducation 2030.

Former des citoyens africains qualifiés en tant qu'agents de changement

3. Nous nous engageons à promouvoir **un apprentissage de qualité tout au long de la vie** pour tous à tous les niveaux, en utilisant divers modes d'apprentissage avec des passerelles flexibles entre les modèles d'éducation formelle, non-formelle et informelle, y compris des systèmes renforcés de reconnaissance et d'équivalence, afin de répondre aux besoins de tous les enfants, les jeunes et les adultes à l'école et hors de l'école.
4. Reconnaissant que **l'accès et la qualité de l'éducation et de la formation à tous les niveaux** demeurent un défi crucial sur le continent africain où se trouvent des millions d'enfants, de jeunes et d'adultes sans compétences instrumentales ni compétences pertinentes pour la vie et le travail dans un monde interconnecté, nous réaffirmons notre engagement à :
 - a. Assurer des approches intégrées de politiques, de programmation et de financement pour les **programmes de développement, de protection et de l'éducation de la petite enfance**, en plaçant l'accent sur le développement holistique, y compris l'alphabétisation et la numératie, avec une attention particulière pour les enfants marginalisés et vulnérables, en s'engageant à assurer de manière progressive l'enseignement pré-primaire gratuit et obligatoire d'au moins d'une année et avec la participation active des familles et des communautés et des collectivités territoriales décentralisées ;
 - b. Mettre en œuvre et financer à un niveau adéquat des politiques et des programmes d'apprentissage diversifiés, différenciés et appropriés, des programmes d'études inclusifs et tenant compte des différences des genres, et promouvoir l'éducation multilingue, les langues des signes et le braille pour **atteindre les laissés pour compte** ;
 - c. Veiller à ce que **la planification sectorielle de l'éducation prenne effectivement en compte les enfants non scolarisés, les jeunes et les adultes qui n'ont jamais été scolarisés dans l'éducation formelle ou qui l'ont quittée prématurément, ainsi que toutes les formes d'exclusion**, y compris les handicaps et l'albinisme, et à ce que les systèmes de données et d'indicateurs soient correctement désagrégés et pris en charge aux niveaux continental, régional, national et local ;

- d. Promouvoir l'enseignement et l'apprentissage dans la **langue maternelle**, en particulier dans les premières années d'éducation ; et élaborer des politiques pour sauvegarder et rehausser le statut, l'estime et la valeur des langues indigènes africaines ;
 - e. Assurer le recrutement, le déploiement, la motivation et le soutien professionnel adéquats des **enseignants**, et renforcer la formation des enseignants et les programmes de développement professionnel à tous les niveaux, y compris l'éducation de la petite enfance et l'éducation non formelle ; reconnaître les enseignants en tant que professionnels à part entière et convenir de cadres communs de qualification, et renforcer la concertation et le partenariat avec les organisations d'enseignants ;
 - f. Développer et renforcer les systèmes régionaux et nationaux **d'évaluation de l'apprentissage** assurant leur utilisation efficace pour influencer les politiques, les pratiques et les résultats d'enseignement et d'apprentissage; partager les bonnes pratiques entre les régions; et accroître les investissements pour les évaluations régionales ;
 - g. Rendre **nos systèmes éducatifs plus réactifs, plus flexibles et plus résilients** pour inclure les réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur du pays, et investir dans l'éducation dans les situations d'urgence et de crise ;
 - h. Rendre **l'environnement d'apprentissage et d'enseignement** sain, inclusif et sûr grâce à des réponses adéquates à la violence et à la discrimination en milieu scolaire sur la base du genre, du handicap, de l'origine, de la race, de l'ethnicité, de la religion ou de tout autre facteur.
5. Nous nous engageons à réaliser **l'égalité de genre** en :
- a. Rendant tous les aspects du système éducatif sensibles au genre, réceptifs et transformateurs ;
 - b. Mettant en œuvre la stratégie d'égalité des genres de la CESA 16-25 ;
 - c. Prestant une éducation sexuelle dans les établissements d'enseignement scolaire et tertiaire, et assurant son accès aux adolescents et aux jeunes.
6. Nous reconnaissons qu'il importe d'améliorer la pertinence des politiques et des pratiques éducatives pour renforcer les **compétences nécessaires à la vie et au travail**, et pour favoriser l'émergence de sociétés résilientes, durables, saines et pacifiques en Afrique dans un monde globalisé et interconnecté. Nous nous engageons donc à :
- a. Accroître l'accès équitable à **l'enseignement et la formation techniques et professionnels** (EFTP) de qualité sous toutes ses formes, et reconnaître que l'EFTP devrait être transversal et englober l'apprentissage continu pour l'entreprenariat, l'employabilité, le renforcement des capacités, la reconversion et la polyvalence;
 - b. Adapter les programmes/curricula, les qualifications et les parcours proposés et étendre les systèmes d'information sur le marché du travail pour couvrir le **secteur informel** et mieux évaluer et anticiper l'évolution des besoins en compétences, renforcer le développement des compétences pour accroître, renforcer et valoriser l'éducation et la formation dans l'économie informelle, et mettre en place un cadre de partenariat public-privé (PPP);
 - c. Augmenter l'offre de **programmes d'alphabétisation efficaces et pertinents** pour les jeunes et les adultes afin d'atteindre des niveaux de compétence fonctionnelle, intégrant le développement des compétences pour un travail et des moyens d'existence décents, la santé et une citoyenneté responsable ;
 - d. **Tirer parti des opportunités numériques** en renforçant le développement des compétences et des aptitudes numériques à tous les niveaux, par le biais de partenariats à l'appui des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans l'éducation, y compris l'adoption de l'éducation aux médias et à l'information (EMI) et la sécurité sur Internet dans les programmes scolaires, et intégrer les TIC dans les politiques éducatives, en intégrant les ressources éducatives ouvertes et les technologies d'assistance, et en créant des plates- formes d'éducation et de formation mobiles et en ligne offrant un accès équitable à tous les apprenants, quelle que soit leur situation ;

- e. Améliorer la pertinence de l'enseignement et de l'apprentissage en intégrant **l'Éducation au développement durable et l'Éducation à la citoyenneté mondiale** dans nos politiques et pratiques éducatives à tous les niveaux et programmes d'apprentissage, et en assurant un engagement critique des jeunes ;
7. Nous reconnaissons que la transformation de l'Afrique exige des efforts accrus pour progresser vers des sociétés fondées sur le savoir grâce au progrès de l'enseignement supérieur et de la recherche en Afrique, l'accent étant mis en particulier sur la pertinence et l'accès équitable, le renforcement de la recherche et l'enseignement et l'apprentissage des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STIM). Nous nous engageons à :
- a. **Ratifier la Convention d'Addis-Abeba** et renforcer les systèmes nationaux d'assurance qualité, et allouer les ressources nécessaires;
 - b. Renforcer des actions et des partenariats concertés, intégrés, articulés et efficaces pour atteindre les objectifs 2063 pour les STIM, élaborer et mettre en œuvre des politiques qui **favorisent les STIM** à tous les niveaux, en particulier parmi les filles et les femmes, et développer des stratégies de STIM pour résoudre des problèmes concrets tels que l'insécurité alimentaire, les énergies renouvelables, le changement climatique, les réponses humanitaires, les épidémies et les calamités.
8. Reconnaisant le potentiel, la force et le leadership des jeunes, nous nous engageons à inclure de manière systémique **la jeunesse et les organisations dirigées par la jeunesse** dans les processus continentaux, régionaux et nationaux de prise de décision et de dialogue sectoriel en matière d'éducation.

Créer un environnement propice à la transformation de l'éducation en Afrique

9. Nous reconnaissons l'importance de l'appropriation de la CESA 16-25 et de l'ODD4- Education 2030 aux niveaux continental, régional et national, en accord avec les ambitions de développement général, et que leur réalisation exige des **approches plus intégrées des politiques et des stratégies d'éducation dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie**, favorisant **une articulation véritablement à l'échelle du système et une collaboration intersectorielle**.
10. Rappelant l'engagement des gouvernements d'allouer progressivement au moins 4 à 6% du produit intérieur brut national et/ou au moins 15 à 20% des **dépenses publiques totales pour l'éducation**, suivant le principe de la taille, de la part, de la sensibilité et du contrôle, nous nous engageons à :
- a. Mobiliser des fonds additionnels pour l'éducation y compris des financements novateurs, des fonds nationaux de l'éducation, et l'examen du Fonds pour l'éducation en Afrique proposé ;
 - b. Plaider en faveur de réformes fiscales pour augmenter les recettes publiques et la part des ressources publiques pour l'éducation et les services sociaux connexes ;
 - c. Assurer une allocation plus équitable des ressources éducatives en tenant compte de la diversité, de l'inclusion et du financement pour les situations d'urgence;
 - d. Allouer des ressources dédiées au recrutement et au développement professionnel des enseignants et du corps d'encadrement;
 - e. Améliorer l'efficacité, la transparence et la redevabilité (y compris entre autres des mesures visant à optimiser l'affectation des enseignants, le suivi budgétaire, l'examen des dépenses publiques et les comptes nationaux de l'éducation).
11. Nous nous engageons à renforcer les **mécanismes nationaux d'examen et de suivi** des objectifs et engagements de la CESA 16-25 et de l'ODD4-Education 2030 et à utiliser les résultats de ces évaluations pour améliorer la performance des systèmes éducatifs, améliorer l'équité, la qualité et la pertinence des résultats éducatifs à tous les niveaux, et renforcer la redevabilité publique, la transparence et la réactivité. Nous nous engageons en outre à :
- a. Renforcer des mécanismes de collecte, d'analyse, de diffusion et d'utilisation des données au niveau national, y compris les SIGE, et des rapports sur les données aux niveaux régional, continental et mondial pour le suivi des progrès vers la CESA 16-25 et l'ODD4-Education 2030 ;

- b. Élargir les espaces de participation du public, y compris les organisations de la jeunesse et des enseignants, et l'engagement des médias dans le dialogue et la prise de décision sur l'éducation ;
 - c. S'engager davantage avec les parlements et les parlementaires aux niveaux national, régional et panafricain pour mobiliser le soutien à l'éducation ;
 - d. Travailler avec l'UA et l'UNESCO pour produire un rapport biennal de suivi des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la CESA 16-25 et l'ODD4-Education 2030 au niveau continental ;
 - e. Revoir la législation sur le droit à l'éducation afin qu'elle réponde aux engagements de la CESA 16-25 et l'ODD4-Education 2030.
12. Nous nous engageons à améliorer et à renforcer la coordination sectorielle et intersectorielle aux niveaux continental, régional et national pour l'apprentissage tout au long de la vie à travers :
- a. L'élaboration de cadres juridiques, de politiques et de stratégies ;
 - b. Le renforcement des capacités pour créer et améliorer les modalités de prestation afin d'appuyer les possibilités d'apprentissage flexibles qui peuvent être officiellement reconnues, validées et accréditées ;
 - c. Le développement des mécanismes et des outils pour rendre opérationnels les cadres nationaux et régionaux de qualification (CNQ/CRF) pour l'articulation entre sous-secteurs et la mobilité.

Vers l'avenir

13. Reconnaissant l'importance de renforcer les mécanismes de partenariat et de coordination efficaces aux niveaux national, régional et continental et appelant les organisations internationales et régionales, en particulier l'Union africaine, les communautés économiques régionales, l'UNESCO et les co-organisateurs de l'ODD4, les banques de développement et les autres partenaires de développement multilatéraux et bilatéraux, à travailler ensemble pour assurer la cohérence et la coordination à l'appui du développement de l'éducation nationale, nous nous engageons à :
- a. Établir un **mécanisme commun CESA 16-25 / ODD4-Education 2030**, pour assurer des programmes coordonnés de consultation, d'action conjointe, de renforcement des capacités, et d'examen, suivi et préparation de rapports sur les engagements continentaux et mondiaux en matière d'éducation en étendant la structure de coordination de la CESA aux mécanismes de coordination régionale existants de l'ODD4 ;
 - b. Promouvoir les échanges transnationaux et la diffusion de politiques et de stratégies éducatives probantes, en s'appuyant sur les plateformes nationales et régionales existantes de communication et de gestion des connaissances ;
 - c. Promouvoir l'éducation en tant que bien public et dans l'intérêt public.
14. Nous nous engageons à renforcer le lien entre les niveaux mondial et régional en veillant à ce que la voix de l'Afrique soit reflétée dans les délibérations du Comité directeur mondial sur l'ODD - Education 2030, du Groupe de coopération technique sur les indicateurs et de l'apport des contributions au processus d'examen annuel du FPHN dirigé par l'ONU.
15. Nous appelons au renforcement des partenariats avec les partenaires internationaux de développement et de leur engagement à soutenir le développement de l'éducation en Afrique autour des priorités nationales, y compris dans les contextes à faible revenu fragiles et affectés par les conflits, et à promouvoir des approches novatrices en matière d'éducation et de formation.
16. Nous convenons de tenir la Conférence panafricaine de haut niveau sur l'éducation (PACE) tous les deux ans pour faire le point sur les progrès réalisés par l'Afrique dans la mise en œuvre de l'ODD4 et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine – L'Afrique que nous voulons par le biais du mécanisme conjoint CESA16-25 - Education 2030, et nous accueillons favorablement la proposition du Royaume du Maroc d'accueillir la prochaine PACE.
17. Nous adoptons cette Déclaration et Appel à l'action, et convenons de la soumettre à l'endossement du Comité technique spécialisé sur l'éducation la science et la technologie (STC-EST) de l'Union Africaine.

Déclaration de Bangkok - APMED 2030, juillet 2018

Recommandations d'action au niveau régional sur les Cibles ODD 4.3 et 4.4

Cible 4.3: D'ici à 2030, faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel et tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable

Cible 4.4: D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat

Contexte

L'Asie et le Pacifique constituent l'une des régions les plus étendues, marquée par la croissance la plus rapide au monde, du point de vue du développement économique et social. À l'instar des économies mondiales, cette région rencontre les changements que l'on associe à la quatrième révolution industrielle. Bien que des progrès remarquables aient été accomplis ces dernières décennies dans le domaine de la croissance économique, cette dernière ne s'est pas accompagnée de l'équité, ce qui se traduit par une montée des inégalités.¹⁰ C'est aussi dans la région Asie-Pacifique que l'on rencontre la plus forte proportion de jeunes dans le monde et le renforcement des compétences pour les technologies de l'information et de la communication (TIC), la durabilité, l'entrepreneuriat ainsi que des compétences « fondamentales et transférables »¹¹ est essentiel pour doter les apprenants des moyens pour devenir plus résilients, capables de s'adapter à des évolutions rapides et d'orienter leur propre avenir. Les Objectifs de développement durable (ODD) reconnaissent l'urgence de jeter des ponts entre le monde de l'éducation et celui de l'emploi et d'offrir à tous un socle éducatif solide et des compétences leur permettant, y compris aux jeunes, de se lancer dans le monde du travail.

Faisant suite à la décision prise lors de la première réunion officielle du Réseau des coordinateurs nationaux ODD4 (7 juillet 2017), la 4^e Réunion Asie-Pacifique sur Éducation 2030 (APMED2030) s'est spécifiquement focalisée **sur la cible 4.3 (accès équitable à l'enseignement et à la formation techniques et professionnels et à l'éducation tertiaire)** et **sur la cible 4.4 (compétences pertinentes pour le travail)**, étudiant les progrès et les enjeux liés à la mise en œuvre et au suivi du développement des compétences et des acquis de l'éducation et de la formation formelles, non formelles et informelles.

Les présentes Recommandations d'action au niveau régional sur les cibles ODD 4.3 et 4.4 sont le principal document final de la 4^e APMED2030 informé par les différentes perspectives des délégués à la 4^e APMED2030 et elles représentent l'engagement collectif des membres du mécanisme de coordination régionale Asie-Pacifique pour l'ODD4-Éducation 2030.

Contexte et motifs

Comme les années précédentes, la 4^e APMED2030 a été divisée en deux parties, la première étant la réunion technique portant sur les cibles ODD 4.3 et 4.4 dans le contexte de l'Asie-Pacifique et sous le thème transversal de la « **Transformation de l'apprentissage : répondre à la demande de compétences pour la réalisation des ODD dans la région Asie-Pacifique** ». La deuxième partie a été la 2^e réunion du Réseau des coordinateurs nationaux, discutant de la préparation régionale à la Réunion mondiale sur l'éducation (GEM, décembre 2018) et à l'examen mondial de l'ODD4 en 2019.

Trois jours avant la 4^e APMED s'est tenue à Bangkok la Réunion de consultation technique mondiale sur l'avenir de l'Éducation en vue du développement durable (EDD) qui a fourni l'occasion aux États membres de discuter des moyens de développer l'EDD dans la région, en raison de sa pertinence critique pour la réalisation des 17

¹⁰ Nations Unies, Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, 2018. *L'inégalité en Asie et dans le Pacifique à l'ère du Programme de développement durable à l'horizon 2030*

¹¹ Ajouter une note de bas de page à propos de la multitude de références aux compétences – compétences pour le 21^e siècle, compétences transversales, compétences interpersonnelles, compétences fondamentales et compétences transférables, etc.

ODD, en particulier de l'ODD4. L'EDD, qui constitue un sujet de préoccupation majeur, a été l'un des enjeux thématiques au cœur des discussions techniques de la 4^e APMED.

La 4^e réunion APMED a examiné cinq enjeux thématiques liés au problème transversal des « compétences » des jeunes et des adultes, par le biais d'approches formelles, non formelles et informelles : (i) assurer l'inclusion, l'égalité des sexes et l'équité dans l'apprentissage au cours de la deuxième décennie ; (ii) les compétences numériques ; (iii) la transition école-travail ; (iv) le renforcement des cadres de qualification pour promouvoir la mobilité et l'employabilité ; et (v) l'intégration de l'EDD comme facteur clé de la réalisation des ODD.

Les participants ont partagé et débattu des politiques et pratiques innovantes permettant de traiter et d'améliorer le développement des compétences. Ils ont également identifié des stratégies utiles pour développer efficacement de nouveaux parcours d'apprentissage, en liant la réforme de l'enseignement secondaire à un accès accru à l'EFTP et une éducation tertiaire de qualité afin de renforcer l'employabilité et d'aider les jeunes à s'adapter à l'évolution de la dynamique du marché du travail à travers l'Asie et le Pacifique. Certes les jeunes sont en mesure de pousser les économies et les sociétés à être plus dynamiques et productives, mais il a été reconnu que ce potentiel ne pourra être réalisé que s'ils bénéficient d'un apprentissage tout au long de leur vie, de la petite enfance à l'adolescence et à l'âge adulte. De la même manière, les parcours d'apprentissage sont essentiels pour les élèves qui décrochent et pour les apprenants de la deuxième chance, pour assurer à la fois l'inclusion des sexes dans la population active et l'élimination des problèmes de la pauvreté et de l'exclusion.

La nécessité de repenser les compétences numériques a été évoquée, afin d'assurer que des réponses politiques soient mises en place face à l'évolution rapide de la demande en compétences numériques. Bien qu'il soit important de déterminer quelles sont les compétences numériques à l'épreuve du futur, il convient de ne pas oublier non plus que les compétences de base en TIC sont considérées comme faisant partie des compétences fondamentales, au même titre que l'alphabétisation et l'aptitude au calcul, nécessaires pour profiter pleinement et participer à un développement social et économique durable et inclusif pour tous. L'offre d'une qualité et d'une égalité d'accès aux infrastructures et à une formation pertinente à tous les niveaux, y compris la nécessité d'aider et d'accompagner continuellement les enseignants, a été soulignée comme étant un moyen essentiel d'intégrer les compétences numériques.

Le suivi des cibles 4.3 et 4.4 a été reconnu comme constituant le problème le plus ardu pour différentes raisons comprenant, mais sans s'y limiter : (a) la multiplicité des sources de données ; (b) l'indisponibilité et l'absence de qualité des données y compris l'absence de données désagrégées ; (c) des cadres institutionnels et juridiques fragmentés ; et (d) des ressources techniques et financières inadéquates pour un meilleur suivi. Une lacune significative existe aussi dans les données liant les résultats de l'enseignement et de la formation à une entrée réussie sur le marché du travail et/ou le travail décent. Les participants ont insisté sur le défi que représente l'accès aux données infranationales et nationales pour une prise de décision politique et une distribution des ressources basée sur des données réelles. Tandis que le processus mondial de développement méthodologique est très encourageant, il convient d'élaborer des stratégies pour traduire et contextualiser ce processus au niveau national.

Les participants ont également reconnu l'importance de la convergence et de la création de partenariats en dehors du secteur de l'éducation pour pouvoir réaliser les cibles ODD 4.3 et 4.4, en particulier avec les autres ministères (par exemple le ministère du travail et de l'industrie), le secteur privé et les employeurs ainsi que la société civile. Ces partenariats pourraient permettre que l'éducation et le renforcement des compétences conduisent au travail décent et à une croissance économique inclusive. En outre, les pays peuvent aussi tirer parti d'une collaboration inter et intra-régionale ainsi que d'une coopération triangulaire sud-sud-nord pour accroître le financement de l'éducation et du développement des compétences. Les pays participants ont aussi identifié le besoin de : 1) financements accrus pour l'éducation ; 2) changement et mise en cohérence des systèmes ; et 3) renforcement des partenariats publics-privés.

Les grandes lignes du projet de document final présenté le 14 juillet 2018 à la 2^e réunion du Réseau des coordinateurs nationaux de l'ODD4, puis distribué par voie électronique en vue de son examen et de son acceptation par les parties prenantes, inclut l'ensemble suivant de recommandations régionales qui doivent être mises en œuvre par toutes les parties prenantes, y compris le secteur privé, en 2018-2019.

Recommandations d'action

Les recommandations suivantes s'adressent à toutes les parties prenantes clés de l'ODD4-Éducation 2030 : gouvernements, organisations internationales/régionales, OSC/ONG, universitaires, média, secteur privé, établissements de formation des enseignants et écoles, communautés, jeunes et parents. Pour une mise en œuvre efficace, il conviendra de créer des mécanismes de suivi et de pilotage dans chaque État membre, et des plans d'action intégrés au niveau national, indiquant non seulement les activités, mais aussi les tâches et responsabilités partagées. Un grand nombre d'actions de suivi indiquées ci-dessous nécessiteront la participation de plusieurs acteurs.

Domaine d'action 1 : Inclusion, équité et égalité des sexes

Les recommandations suivantes concernent spécifiquement les personnes les plus marginalisées, et plus particulièrement les filles et les femmes, les adolescents et les jeunes en situation de handicap, les migrants, les groupes autochtones exclus, les réfugiés et les pauvres.

| Recommandations | Parties prenantes chef de file ¹² |
|---|--|
| <p>Politiques, cadres juridiques :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Examiner et établir les cadres juridiques/normatifs appropriés pour garantir l'inclusion, l'équité et l'égalité des sexes dans l'enseignement secondaire, les parcours d'apprentissage alternatifs et le développement des compétences. 2. Améliorer la coordination dans la mise en œuvre des cadres éducatifs et de compétences, et des politiques prévoyant la mise en place de réseaux communautaires et de solutions multisectorielles, y compris en lien avec la protection sanitaire et sociale, reflétant ainsi le contexte du pays et ses valeurs. | Gouvernement (Ministères de l'Éducation et autres Ministères en lien avec le développement social et humain, ex. santé, finance) |
| <p>Fourniture de services :</p> <ol style="list-style-type: none"> 3. Améliorer l'accès et la qualité des parcours éducatifs du secondaire et du post-secondaire, services, mise à disposition et gouvernance (formels, non formels, alternatifs, modèles flexibles, etc.) en portant une attention particulière au groupe le plus marginalisé. 4. L'enseignement secondaire tout entier, y compris l'EFTP, devrait viser à développer les compétences fondamentales et transférables en lien avec la formation aux moyens de subsistance de base, afin d'encourager un développement holistique de l'individu et des communautés auxquelles il participe. | Gouvernement, secteur privé, partenaires de développement |
| Recommandations | Parties prenantes chef de file ³ |
| <ol style="list-style-type: none"> 5. Accroître les investissements publics et privés pour élargir l'offre de possibilités d'apprentissage abordables, accessibles, conviviales, aux groupes les plus marginalisés, à ceux qui n'ont pas achevé leur scolarité, par la reconnaissance des acquis préalables et la mise en place de cours passerelles vers le travail décent. | |

¹² Le terme « partie(s) prenante(s) chef de file » signifie qu'une des parties prenantes clés identifiée pour le domaine d'action en question aura la responsabilité/sera censée faire avancer l'action, avec ou sans les autres parties prenantes partenaires. Cela n'exclut pas le fait que d'autres parties prenantes n'aient aucun intérêt ou responsabilité dans la prise des mesures sur le point recommandé.

| | |
|---|---|
| <p>Assurance d'un appui financier (ex. bourses ou dispense des frais d'inscription, etc.)</p> <p>6. Un appui financier ciblé devrait être proposé, en particulier aux groupes et communautés les plus marginalisés, afin de leur permettre d'accéder à des programmes accrédités de développement des compétences, y compris par des options d'enseignement secondaire et des cours EFTP.</p> <p>8. Financement des écoles par les ministères de l'éducation, qui devrait inclure une robuste formule intégrant l'équité, et les ministères et partenaires, y compris les PPP, devraient soutenir ces programmes éducatifs au service des adolescents et des jeunes les plus exposés au risque d'exclusion.</p> | <p>Gouvernement (Ministère de l'Éducation et Ministère des Finances), partenaires de développement, secteur privé</p> |
| <p>Plaidoyer, engagement politique et partenariats :</p> <p>9. Plaider avec les communautés et les parents afin que les jeunes les plus marginalisés aient accès à un enseignement secondaire de qualité et au développement des compétences dans des environnements d'apprentissage (formels, non formels ou informels), inclusifs en termes de sexe et de handicap, y compris dans les zones les plus éloignées.</p> <p>10. Renforcer la volonté politique et le financement pour offrir une éducation de qualité et un développement des compétences plus accessibles aux jeunes les plus vulnérables et aux femmes en situation de pauvreté.</p> <p>11. Établir et mettre en œuvre des quotas et des cibles réalistes pour accroître et maintenir l'inscription à des formations pour l'emploi s'adressant aux femmes et aux filles, surtout dans les emplois, métiers et secteurs émergents et non traditionnels.</p> | <p>Administrations nationales et locales, ONG, jeunes, partenaires de développement, élèves, parents et communautés</p> |

Domaine d'action 2 : Compétences numériques

| Recommandations | Parties prenantes chef de file |
|---|--|
| <p>1. S'efforcer en permanence d'offrir et de maintenir les infrastructures offrant aux jeunes et aux adultes des compétences numériques, qui par leur ampleur et leur nature sont nécessaires à la participation sociale et économique, l'emploi, les emplois décents et l'entrepreneuriat, pour assurer leur pertinence face à un monde connecté en pleine évolution.</p> | <p>Gouvernement, secteur privé, partenaires de développement</p> |
| <p>2. Permettre à tous d'accéder à une qualité inclusive dans les infrastructures TIC et à une formation aux compétences numériques pertinentes, en s'efforçant de façon délibérée d'éviter les fractures numériques et d'autonomiser les groupes marginalisés et vulnérables, y compris les personnes en situation de handicap, les filles et les femmes, les migrants, les personnes âgées et les communautés rurales.</p> | <p>Gouvernement</p> |
| Recommandations | Parties prenantes chef de file |
| <p>3. Renforcer la capacité des enseignants à intégrer les TIC dans leurs pratiques pédagogiques, par le biais d'un développement et d'un accompagnement professionnels continus ainsi que de programmes d'enseignement des compétences numériques et de programmes d'évaluation. Les gouvernements doivent suivre et coordonner les solutions TIC, déterminer les technologies les plus pertinentes et abordables et assurer l'efficacité des coûts.</p> | <p>Gouvernement, OSC, secteur privé</p> |

| | |
|---|------------------------------|
| 4. Renforcer les partenariats avec le secteur privé afin que la formation aux compétences numériques soit maintenue dans un cadre formel, non formel et informel pertinent au regard des besoins de l'industrie et du marché du travail. | Toutes les parties prenantes |
| 5. Renforcer les capacités de recherche sur les compétences numériques des filles et des femmes afin de bien comprendre les raisons qui expliquent leur manque de participation dans les technologies numériques ou les industries TIC et de faciliter une intervention politique fondée sur des données concrètes pour résoudre ce problème. | Institutions de recherche |

Domaine d'action 3 : Promouvoir une transition sans heurt entre l'école et le travail

Pour remédier à l'inadéquation des compétences entre le programme scolaire et le marché du travail :

| Recommandations | Parties prenantes chef de file |
|---|--|
| 1. Promouvoir la coordination interministérielle pour assurer la continuité dans le développement des compétences fondamentales, transférables et professionnelles des jeunes, en particulier dans le cadre de la réforme de l'enseignement secondaire. | Gouvernement |
| 2. Promouvoir une amélioration des informations sur le marché du travail liées à la dimension genre, ainsi que sur l'orientation professionnelle et le placement, y compris par le biais des technologies numériques et des médias sociaux. | Toutes les parties prenantes, y compris les élèves, les jeunes, les parents et les communautés |
| 3. Examiner les programmes d'éducation post-secondaire afin de vérifier leur pertinence pour le marché du travail national et régional, actuel et futur, la création d'emplois et l'entrepreneuriat, en veillant à engager un spectre complet de parties prenantes/secteurs. | Gouvernement, institutions nationales de recherche/techniques |
| 4. Promouvoir une coopération systémique du secteur privé et des organisations de travailleurs sur la conception (programmes d'enseignement) et la promotion d'un apprentissage lié au travail (apprentissage, stage, etc.). | Gouvernement, secteur privé, organisations de travailleurs |
| 5. Promouvoir un partenariat public-privé de plus grande envergure afin de renforcer les investissements dans l'éducation, le développement des compétences et l'apprentissage. | Gouvernement, secteur privé |
| 6. Entreprendre des enquêtes sur la transition école-travail, y compris des enquêtes sur la demande du marché du travail et les aspirations des jeunes, afin de faciliter la transition entre des systèmes d'éducation et de formation tirés par l'offre à des systèmes pilotés par la demande. | institutions nationales de recherche/techniques |

Domaine d'action 4 : EFTP

Améliorer la pertinence et la qualité de l'EFTP et de la fourniture/de programmes de formation en compétences :

| Recommandations | Parties prenantes chef de file |
|---|----------------------------------|
| 1. Réformer les systèmes de développement professionnel, de gestion et d'évaluation des enseignants du secondaire et de l'EFTP, en coordination avec les secteurs pertinents, et renforcer leurs qualifications. | Gouvernement |
| 2. Renforcer les mécanismes de coordination et de coopération entre l'EFTP et les autres secteurs de l'éducation, centres de formation, secteurs du travail et de l'emploi, industrie et organisations nationales, afin d'autonomiser les plus marginalisés et de les intégrer au monde du travail. | Institutions EFTP, secteur privé |

| | |
|---|--|
| 3. Développer des politiques, programmes et stratégies de communication appropriés pour offrir aux femmes, aux filles, aux jeunes et aux personnes en situation de handicap, l'égalité des chances pour apprendre, se développer et renforcer leurs connaissances, compétences et aptitudes. | Gouvernement, jeunes, OSC |
| 4. Définir des normes de reconnaissance mutuelle des compétences au niveau infrarégional afin de faciliter la reconnaissance des compétences et des qualifications et de faciliter la mobilité transfrontalière des travailleurs. | Gouvernement |
| 5. Assurer la pertinence de la fourniture EFTP par rapport au marché du travail en instaurant des mécanismes de gouvernance tripartites pour l'EFTP (gouvernement, employeurs et organisations de travailleurs). | Toutes les parties prenantes |
| 6. Entreprendre une analyse du marché du travail afin de bénéficier de prévisions, scénarios et prédictions publics et privés conjoints en matière de compétences, l'accent étant mis sur les secteurs économiques leaders, et veiller à baser les politiques et programmes EFTP sur ces résultats. | Institutions nationales de recherche/ techniques |

Domaine d'action 5 : Enseignement supérieur

| Recommandations | Parties prenantes chef de file |
|---|--|
| 1. Identifier une autorité d'accréditation gouvernementale ou non gouvernementale, officiellement autorisée par le gouvernement à prendre des décisions sur la reconnaissance des qualifications nationales et étrangères. ¹³ | Gouvernement |
| 2. Plaider en faveur de l'importance de cadres de qualifications intégrés, fondés sur les besoins spécifiques du pays. Les cadres de qualifications nationaux doivent faire le lien entre l'EFTP et l'enseignement supérieur pour promouvoir une utilisation efficace des acquis de l'apprentissage et des différents parcours d'apprentissage et améliorer la standardisation des qualifications différents niveaux. | Gouvernement, OSC |
| Recommandations | Parties prenantes chef de file |
| 3. Promouvoir l'utilisation des technologies pour garantir l'égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie, y compris pour dispenser les cours d'enseignement supérieur et une formation reconnus et/ou accrédités par le secteur privé et public. | Promotion : gouvernement Opérationnel : institutions nationales (ex. universités) |
| 4. Développer des systèmes et des mesures pour la validation des acquis antérieurs ou issus de l'expérience dans l'enseignement supérieur, y compris des processus permettant aux individus de demander la reconnaissance de leur formation antérieure, de leur expérience professionnelle, de leur développement professionnel, de leurs licences et examens professionnels et d'autres modes d'éducation et de formation acquis dans le monde du travail. | Gouvernement |
| 5. Dimensionner les différentes modalités de fourniture et d'évaluation (y compris la reconnaissance des acquis de l'apprentissage antérieurs et les parcours secondaire-tertiaire) afin d'accroître l'accès et la participation, y compris la sensibilisation aux personnes les plus vulnérables, par le biais de cours passerelles. | Gouvernement |

¹³ En termes de formulation, la citation extraite de la Convention de Tokyo stipule que : « L'autorité compétente en matière de reconnaissance signifie un organe gouvernemental ou non gouvernemental officiellement habilité par le gouvernement à prendre des décisions relatives à la reconnaissance des qualifications étrangères ».

http://portal.unesco.org/en/ev.phpURL_ID=48975URL_DO=DO_TOPICURL_SECTION=201.html

| | |
|--|--------------|
| 6. Ratifier et appliquer la Convention de Tokyo afin de promouvoir la mobilité et une reconnaissance équitable des qualifications. | Gouvernement |
|--|--------------|

Domaine d'action 6 : Suivi des cibles ODD4 4.3 et 4.4

| Recommandations | Parties prenantes chef de file |
|--|---|
| 1. Assurer/renforcer la collecte, les synergies, l'analyse et la pleine utilisation des données désagrégées concernant les populations marginalisées afin d'assurer un suivi complet et inclusif des cibles 4.3 et 4.4. | Toutes les parties prenantes |
| 2. Encourager les pratiques, renforcer les capacités, liées à l'alphabétisation, à la collecte et au partage des données parmi et entre les ministères et les institutions pertinentes, y compris les gouvernements nationaux et locaux et les communautés, afin d'utiliser des sources de données multiples pour un suivi systématique des cibles 4.3 et 4.4. | Gouvernement (y compris niveau infranational/provincial) |
| 3. Développer des cadres régionaux et des méthodologies nationales standardisées pour un suivi approprié des cibles 4.3 et 4.4 dans l'ensemble de la région, de façon cohérente, comparable et techniquement correcte. | Gouvernement Institutions nationales et régionales de recherche/techniques |
| 4. Concevoir et appliquer un programme régional de développement des capacités approprié afin de créer un mécanisme de suivi national bien coordonné pour les cibles 4.3 et 4.4, dans le cadre du mécanisme de suivi ODD4 national complet. | Groupe de travail régional thématique (RTWG) – Éducation 2030 + |
| 5. Susciter la synergie par une pleine utilisation de toutes les sources de données (ex. enquêtes administratives, enquêtes auprès des ménages et données d'évaluation, etc.) afin de fournir des informations pertinentes en termes de politiques pour améliorer la mise en œuvre et le suivi des progrès des cibles 4.3 et 4.4. | Toutes les parties prenantes |

L'avenir : Bâtir de nouveaux parcours d'apprentissage destinés aux adolescents et aux jeunes, dans l'objectif de l'apprentissage tout au long de la vie dans la région Asie-Pacifique

Les politiques nationales et les programmes visant à la réalisation de ces cibles en matière d'EFTP et d'éducation tertiaire doivent être holistiques et s'insérer dans le cadre général des compétences pour la vie, le travail et le développement durable. Cela signifie qu'il n'est pas possible de développer des politiques portant sur les cibles 4.3 et 4.4 sans les articuler avec les autres cibles, surtout avec la cible 4.1 (enseignement secondaire inclus), 4.5 (égalité des sexes et inclusion), 4.6 (alphabétisation des jeunes et des adultes) et 4.7 (EDD et Éducation à la citoyenneté mondiale), et avec l'ODD 8 (Travail décent et croissance économique). Il convient aussi de noter que « les compétences fondamentales et transférables, transversales, interpersonnelles » essentielles pour le travail et la vie découlent de la réalisation de la cible ODD 4.2 (Développement de la petite enfance).

Le présent ensemble des recommandations constitue l'engagement collectif de tous les participants à la 4^e APMED2030 de travailler ensemble dans les années à venir et de les utiliser pour guider les actions au niveau national et infrarégional afin d'accomplir les jalons suivants de la feuille de route régionale pour l'ODD4-Éducation 2030, pour avancer vers la réalisation des cibles de l'ODD 4.3 et 4.4 :

- Réviser et actualiser les politiques et programmes nationaux afin d'assurer un environnement éducatif holistique qui englobe l'enseignement secondaire, l'EFTP, l'éducation tertiaire et l'éducation des adultes dans un contexte d'apprentissage tout au long de la vie et veiller à ce que personne ne soit laissé de côté pour profiter des différentes possibilités et parcours d'apprentissage ;

- Commenter sur les cadres de suivi de l'ODD4 nationaux et régionaux ;
- Faire rapport en 2020 sur les progrès accomplis vis-à-vis des actions recommandées par l'APMED2030 ;
- Utiliser comme référence pour l'examen régional à mi-parcours de l'ODD4-Éducation 2030 (SDG4MTR) en 2023.

En dernier lieu, dans le but de faire progresser l'Agenda général de l'ODD4-Éducation 2030 dans la région Asie-Pacifique, les pays, agences des Nations Unies, partenaires OSC/ONG et toutes les autres parties prenantes ont convenu de coordonner leurs efforts sur la base des principes suivants ancrés à tous les niveaux et dans tous les domaines d'action :

- **Conserver l'agenda sur l'équité** comme moteur clé de la réalisation des cibles ODD 4.3 et 4.4, afin de réduire la marginalisation des filles et des femmes, des enfants en situation de handicap, des populations isolées, entre autres, et améliorer la participation féminine dans la population active formelle ;
- **Impliquer les communautés, les jeunes et les autres partenaires** dans l'amélioration des politiques et services en rapport avec les cibles 4.3 et 4.4 ;
- **Investir dans l'innovation et dans des données de qualité** comme moyen indispensable de délivrer des résultats ;
- Améliorer les actions intersectorielles et interinstitutionnelles, **essentielles à des réponses politiques efficaces ; et**
- **Accroître et améliorer leurs investissements financiers, par des formules efficaces tenant compte de l'équité**, afin d'obtenir des résultats pour tous.

Les présentes Recommandations d'action au niveau régional sur les cibles ODD 4.3 et 4.4 ont été adoptées officiellement par les membres du Réseau des coordinateurs nationaux ODD4 par un partage virtuel le 3 août 2018.

La rédaction de ce document a été conduite par le Groupe de rédaction composé des membres suivants :

- M. Saifiddin Dalvatzoda, Tadjikistan (Asie centrale)
- Mme Shinobu Yamaguchi, Japon (Asie orientale)
- M. Md. Mahamud Ul Hoque, Bangladesh (Asie du Sud)
- Mme Kanittha Hanirattisai, Thaïlande (Asie du Sud-Est)
- Mme Danielle Cochrane, Iles Cook (Pacifique)
- Mme Cecilia Soriano, ASPBAE
- Mme Elaine Butler, ASPBAE
- M. Julien Magnat, BIT
- Mme Maki Hayashikawa, UNESCO Bangkok
- M. Nyi Nyi Thaug, UNESCO Bangkok
- Mme Amalia Serrano, UNESCO Bangkok
- M. Mark Manns, UNESCO Bangkok
- M. Wesley Robert Teter, UNESCO Bangkok
- Ms. Jonghwi Park, UNESCO Bangkok
- Mme Lina Benete, UNESCO Almaty
- M. Francisco Benavides, UNICEF EAPRO
- Mme Urmila Sarkar, UNICEF ROSA

Accords de Cochabamba, juillet 2018

La solidarité régionale au service de l'ODD4-E2030 en Amérique latine et dans les Caraïbes

Nous, Ministres de l'Éducation et représentants gouvernementaux de haut niveau d'Amérique latine et des Caraïbes, avec les représentants d'institutions des Nations Unies, d'organisations régionales, d'organisations de la société civile et d'autres partenaires de l'Agenda 2030 pour le développement durable,

Considérant que, par la Déclaration de Buenos Aires adoptée lors de la 1^e Réunion des Ministres de l'Éducation organisée les 25 et 26 janvier 2017, les Ministres de l'Éducation et les représentants gouvernementaux de haut niveau d'Amérique latine et des Caraïbes, avec les représentants d'institutions des Nations Unies, d'organisations régionales, d'organisations de la société civile et d'autres partenaires de l'Agenda 2030 pour le développement durable, ont pris l'engagement d'élaborer une feuille de route en vue de la mise en œuvre de l'ODD4 – E2030 au niveau régional, incluant des mécanismes de coordination, de communication et de suivi qui répondent aux attentes, aux réalités et aux priorités éducatives de la région ;

Reconnaissant que, lors de la réunion susmentionnée, les participants ont réaffirmé le rôle de coordinateur régional pour l'ODD4-E2030 d'OREALC/UNESCO Santiago et qu'ils ont prié instamment les co-organisateurs de l'Agenda mentionné (UNESCO, UNICEF, HCR, OIT, ONU-Femmes, PNUD, FNUAP et Banque mondiale) ainsi que d'autres acteurs pertinents de la région à assurer une cohérence et à formuler des actions collectives pour appuyer sa mise en œuvre ;

Considérant qu'OREALC/UNESCO Santiago a organisé deux Réunions de suivi technique après la Réunion ministérielle régionale de Buenos Aires, en avril 2017 et en février 2018, afin de rédiger une feuille de route pour la mise en œuvre de l'ODD4–E2030 en Amérique latine et dans les Caraïbes. Les participants à ces réunions étaient les représentants actuels des pays latino-américains et caribéens au Comité directeur mondial de l'ODD-Éducation 2030 (Argentine, Bolivie et Brésil), un représentant d'un pays caribéen élu par le GRULAC (Grenade), ainsi que l'UNESCO et l'UNICEF, les organisations sous-régionales et régionales (CARICOM, CECC–SICA, OEA et OEI) et des représentants de la société civile et d'organisations d'enseignants (CLADE and Internationale de l'Éducation) ;

Considérant la discussion qui a eu lieu et le consensus qui a été atteint lors de la Réunion ministérielle régionale de Cochabamba, nous avons convenu de :

1. Adopter la feuille de route assortie de ses mécanismes de coordination en vue de la mise en œuvre de l'ODD4-E2030 en Amérique latine et dans les Caraïbes (Annexe 1). Elle est constituée d'un cadre de référence pour le développement et la mise en œuvre d'actions régionales et de recommandations pour appuyer la mise en œuvre nationale, pour permettre aux États membres de faire des progrès coordonnés et cohérents dans la mise au point de politiques et d'actions sur les thèmes reconnus prioritaires par la région : éducation de qualité, équité et inclusion, enseignants et personnels éducatifs, apprentissage tout au long de la vie.
2. Appeler OREALC/UNESCO Santiago à faciliter la création et le fonctionnement d'un mécanisme de coordination permettant la mise en œuvre de la feuille de route et assurant la représentation, la coordination et la communication entre les Ministères de l'Éducation des États membres et d'autres acteurs régionaux pertinents. Le mécanisme sera composé de :

Comité directeur régional : le Comité directeur régional sera composé des partenaires clés et doté de la structure et des modes de travail suivants :

Basé sur les principes de la représentation, de l'inclusion, de la rotation et de la cohérence, le groupe sera composé de 20 membres au plus :

- Les représentants des pays latino-américains et caribéens au Comité directeur mondial ODD-Éducation 2030 ; et, de plus, sept États membres, deux d'Amérique du Sud, deux d'Amérique centrale et du Mexique et trois des Caraïbes qui seront élus par les États membres de chaque région.
- **Trois institutions co-organisatrices :** l'UNESCO et l'UNICEF disposeront de sièges permanents et un troisième siège sera occupé en rotation par une autre agence co-organisatrice ;

- **Quatre organisations intergouvernementales** : CARICOM, CECC-SICA, OEA et OEI ;
- **Deux organisations de la société civile**, en rotation, alignées avec le Comité directeur mondial ODD-Éducation 2030, ayant une couverture régionale et/ou sous-régionale.

Secrétariat exécutif : il sera assuré par OREALC/UNESCO Santiago et apportera son appui au Comité directeur régional dans la mise en œuvre de la feuille de route.

Groupes de travail : Le Comité directeur régional établira quatre Groupes de travail chargés d'activités spécifiques pour faire avancer la mise en œuvre de la feuille de route dans chacun des domaines suivants : (i) Examen, suivi et établissement de rapports ; (ii) Politiques et stratégies ; (iii) Plaidoyer et communication ; (iv) Financement et gouvernance. Les Groupes de travail pourront, en fonction des besoins, inclure des experts leur apportant un appui technique.

3. Appeler le Comité directeur régional, avec le soutien d'OREALC/UNESCO Santiago, dans le cadre de son rôle en tant que Secrétariat exécutif et en consultation avec tous les États membres à :
 - 3.1 Faciliter la mise en œuvre de la feuille de route pour la période 2018–2021 et développer un rapport d'étape à présenter à la prochaine Réunion ministérielle régionale sur l'éducation, organisée par OREAL/UNESCO Santiago avec un État membre hôte. Dans ce cadre, la mise en œuvre de la feuille de route sera examinée, révisée et modifiée en fonction des besoins, en prévision de la phase suivante.
 - 3.2 Renforcer l'articulation entre les réunions ministérielles régionales sur l'éducation, les agendas et les programmes de travail des différentes organisations régionales et sous-régionales, afin de créer des synergies améliorées pour faire avancer la mise en œuvre de la feuille de route.
 - 3.3 Rédiger une proposition en vue de mobiliser des ressources financières, techniques et humaines pour renforcer la coopération régionale et internationale pour l'éducation en Amérique latine et dans les Caraïbes, y compris par la coopération sud-sud.
 - 3.4 Développer des stratégies régionales de communication et de plaidoyer signalant l'importance des principes de l'Agenda ODD4-Éducation 2030 et de la mise en œuvre de la feuille de route.
 - 3.5 Faire en sorte que le Comité directeur régional se coordonne étroitement avec le GRULAC et avec le Comité directeur mondial ODD-Éducation 2030.
4. Confier à OREALC/UNESCO Santiago la responsabilité d'organiser, tous les deux ou trois ans avec un État membre hôte, une Réunion ministérielle régionale sur l'éducation en Amérique latine et dans les Caraïbes, avec l'accord des États membres et en coordination avec le Comité directeur régional.
5. Élaborer des plans de travail pour aligner les politiques nationales et locales avec l'ODD4–E2030, tout en tenant compte des priorités nationales et régionales.
6. Renforcer la collaboration intersectorielle pour appuyer la réalisation de l'Agenda 2030.
7. Appeler le Comité directeur régional à coordonner les perspectives régionales, avec les représentants du GRULAC et le Comité directeur mondial, lors de la Réunion mondiale sur l'éducation et le Forum politique de haut niveau de 2019, pour veiller à ce que l'éducation occupe une place appropriée dans les Examens nationaux volontaires des ODD (ENV). Œuvrer avec les jeunes et les adultes afin de faire progresser la mise en œuvre de l'ODD4 – E2030 et appeler le Comité directeur régional à explorer les modalités de leur participation aux mécanismes de coordination régionaux.

Nous remercions les individus et le gouvernement de l'État plurinational de Bolivie pour l'organisation de la 2^e Réunion régionale des Ministres de l'Éducation d'Amérique latine et des Caraïbes dans le cadre de l'ODD4–E2030 et nous rendons hommage au travail accompli par son Ministère de l'Éducation dans la préparation de ce processus fondamental destiné à assurer le droit de tous à une éducation de qualité, inclusive et équitable, tout au long de la vie.

Déclaration de Strasbourg - Consultation Europe et Amérique du Nord sur Éducation 2030 (octobre 2018)

Préambule

1. Nous, représentants des Ministères de l'Éducation et de la Coopération et du développement, des agences des Nations Unies, du Conseil de l'Europe, de la Commission européenne, des Commissions nationales pour l'UNESCO, universitaires, organisations de la société civile, membres de la profession enseignante et partenaires de développement d'États européens et nord-américains, nous sommes réunis lors de la Consultation Europe et Amérique du Nord sur l'ODD4-Éducation 2030 à Strasbourg, le 24 octobre 2018.
2. Nous réaffirmons la pertinence universelle du [Programme de développement durable à l'horizon 2030](#) et la place centrale de l'éducation dans la réalisation de tous les ODD et nous prenons l'engagement d'apporter une réponse régionale dans le cadre du dialogue et de la solidarité avec toutes les régions du monde.
3. Dans le but de renforcer les liens entre les objectifs, les cibles et les engagements régionaux et mondiaux en faveur de l'éducation, la consultation Europe et Amérique du Nord s'est intéressée à quatre domaines prioritaires. Les recommandations politiques, constituant la contribution de la région à la Réunion mondiale sur l'éducation (Bruxelles, 3-5 décembre 2018), sont en accord avec l'accent mis par l'examen du Forum politique de haut niveau (HLPF) de 2019 sur le thème « autonomiser les personnes et assurer l'inclusion et l'égalité ».

Le droit à l'éducation des migrants, des réfugiés, des personnes déplacées et des demandeurs d'asile

4. Nous réaffirmons le droit de tous à une éducation de qualité et à l'apprentissage tout au long de la vie, basé sur les principes de la non-discrimination, de l'égalité des chances et de l'égalité entre les sexes. Nous prenons l'engagement de faire en sorte que tous les enfants et les jeunes aient accès au minimum à une année d'enseignement pré-primaire et à 12 années d'éducation primaire et secondaire gratuite, de qualité et reposant sur un financement public, en prêtant une attention particulière aux personnes en situation de vulnérabilité, conformément au Cadre d'action Éducation 2030. Nous nous engageons également à appuyer les partenaires des pays en développement dans leurs efforts pour élargir les possibilités d'accès des filles à 12 années d'une éducation de qualité.
5. Reconnaissant que des millions de personnes, en particulier les migrants, les réfugiés, les personnes déplacées, les enfants apatrides et les demandeurs d'asile n'ont pas accès à une éducation de qualité et à des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie, en raison de discriminations multiples et intersectionnelles, nous prenons l'engagement de prendre des mesures légales et politiques supplémentaires afin de rendre nos systèmes éducatifs plus équitables et inclusifs. Nous reconnaissons que le défi de l'accès à l'éducation pour les migrants, les réfugiés, les personnes déplacées, les demandeurs d'asile et les enfants apatrides n'est pas nouveau, mais qu'il revêt maintenant de nouvelles dimensions politiques nécessitant de nouvelles approches stratégiques.
6. Nous prenons par ailleurs l'engagement de continuer à identifier et à traiter les obstacles structurels à l'intégration des migrants, des réfugiés, des personnes déplacées et des demandeurs d'asile dans les systèmes éducatifs, notamment en termes de législation, de politiques, de financement, de gouvernance, de reconnaissance des compétences et des qualifications, de formation et de développement professionnel des enseignants. Nous nous engageons à appuyer les communautés qui accueillent des réfugiés en grands nombres pour assurer l'inclusion de ces enfants, jeunes et adultes sur un pied d'égalité dans leurs systèmes d'éducation et de formation.
7. Nous assurerons une reconnaissance équitable des qualifications, même lorsque les qualifications des réfugiés ou des personnes déplacées ne peuvent pas être entièrement documentées, conformément à la Convention de reconnaissance de Lisbonne du Conseil de l'Europe/UNESCO. Nous renforcerons également les politiques en matière d'apprentissage tout au long de la vie, afin de promouvoir les liens entre l'éducation formelle et non-formelle, notamment en matière de développement des compétences professionnelles.

Éducation à la citoyenneté démocratique et au développement durable

8. Reconnaissant que l'éducation est un bien public et une responsabilité publique, nous réaffirmons son rôle fondamental dans le développement des compétences et des aptitudes qui permettent aux apprenants de trouver un emploi valorisant, de jouer un rôle actif en tant que citoyens au sein de sociétés démocratiques et d'appuyer leur développement personnel. Nous reconnaissons que l'éducation joue un rôle essentiel dans l'avancement de l'égalité des chances, l'inclusion sociale et la cohésion sociale, ainsi que pour le développement durable. Pour que les systèmes éducatifs puissent être considérés comme étant de qualité, ils doivent offrir des possibilités à tous les apprenants, assurer la formation et le recrutement d'enseignants et de directeurs d'école qualifiés, favoriser la réussite scolaire, fournir des environnements d'apprentissage sûrs et inclusifs et être exempts de fraude et de corruption.
9. Nous reconnaissons et nous soutenons les cultures et les identités diverses et plurielles, qui sont considérées comme des atouts nous permettant d'établir un lien entre les efforts régionaux et les aspirations mondiales à une citoyenneté démocratique. Nous réaffirmons le rôle essentiel de l'éducation dans l'avènement et le maintien de sociétés démocratiques inclusives respectueuses des droits de l'homme, ainsi que dans le développement de la volonté et de la capacité de conduire un dialogue interculturel. Nous insistons sur le rôle essentiel de l'éducation dans la promotion d'une culture de la démocratie, de la paix et de la non-violence et de l'égalité entre les sexes, y compris par l'offre d'une éducation sexuelle complète adaptée à l'âge au sein de l'école et à l'extérieur. Nous réaffirmons l'importance de ces dimensions pour créer des sociétés plus pacifiques, tolérantes et inclusives.
10. Nous reconnaissons la nécessité urgente d'intégrer dans nos systèmes éducatifs les problèmes de développement durable, y compris des modes de production et de consommation responsables et le changement climatique, pour permettre à tous les élèves d'acquérir les compétences, les aptitudes et les outils propres à comprendre et à résoudre les défis environnementaux, en ligne avec la Résolution 72/222 de l'Assemblée générale reconnaissant que l'éducation en vue du développement durable constitue un facteur essentiel à la réalisation de tous les ODD.
11. Nous prenons l'engagement de renforcer l'offre d'une éducation à la citoyenneté démocratique et au développement durable à tous les niveaux et dans tous les types d'éducation, en prêtant une attention particulière à des domaines souvent négligés comme l'enseignement préscolaire, la formation technique et professionnelle, l'enseignement supérieur et l'éducation des adultes. Nous nous engageons de surcroît à appuyer les enseignants et les éducateurs par une formation de qualité et un développement professionnel continu en matière d'éducation inclusive et de promotion de la citoyenneté démocratique et du développement durable. Nous prenons dûment note du Cadre de référence des compétences pour une culture de la démocratie du Conseil de l'Europe et de ses liens avec le cadre de l'UNESCO sur les Thèmes et objectifs d'apprentissage pour l'éducation à la citoyenneté mondiale et nous encourageons les autorités nationales et infranationales à appliquer ces Cadres dans leurs systèmes éducatifs.

Améliorer le financement national et international de l'éducation

12. Nous reconnaissons l'importance d'améliorer les dépenses publiques nationales pour l'éducation afin d'honorer les engagements de l'ODD4-Éducation 2030, en soulignant l'importance du critère de référence international de 15-20 % des dépenses publiques et/ou de 4-6 % du PIB alloués à l'éducation, d'assurer une allocation plus efficace et équitable des ressources à l'éducation et d'améliorer l'efficacité et la responsabilité dans les dépenses, ainsi que de renforcer la mobilisation de financements dans le contexte national, par des réformes fiscales, des mesures de lutte contre la corruption et un suivi des flux illicites, ainsi que convenu lors de la Conférence d'Addis-Abeba sur le financement du développement.
13. En qualité de «région donatrice» dans un contexte mondial, nous appelons à l'accroissement du volume et de la prévisibilité de l'aide internationale au secteur de l'éducation, à l'affectation d'une part accrue de l'aide aux pays qui présentent les plus grands besoins et au renforcement des systèmes nationaux de gestion des finances publiques conformément aux plans et priorités nationaux.
14. Nous réaffirmons notre engagement à accroître la part de l'aide humanitaire à l'éducation et à améliorer la coordination du financement entre les contextes du développement et humanitaire, en œuvrant au renforcement des approches intersectorielles dans la prise en compte du financement de l'éducation.

Suivi de l'équité et de la qualité dans l'éducation

15. Nous nous engageons à renforcer le suivi de l'équité et de la qualité dans l'éducation – par l'utilisation de données qualitatives et quantitatives ainsi que de méthodes mixtes d'analyse, en tenant compte des multiples buts de l'éducation et des facteurs contextuels qui influent sur le développement de l'éducation.
16. Nous prenons également l'engagement d'une participation réelle des partenaires sociaux dans le développement et le suivi des politiques pour l'éducation et l'apprentissage tout au long de la vie, y compris par un dialogue social institutionnalisé et efficace et par l'inclusion des parties prenantes tels que les jeunes, les étudiants, les enseignants, les directeurs d'école et les présidents d'université, les parents.
17. Nous prenons l'engagement d'optimiser l'utilisation des données et indicateurs existants du point de vue de l'équité, afin d'assurer l'égalité des chances dans l'accès et la participation à tous les niveaux et dans tous les types d'éducation et de formation ainsi qu'une répartition plus équitable des résultats scolaires et de l'impact social.
18. Reconnaissant la nécessité de mettre en place des ensembles cohérents d'indicateurs nationaux, régionaux et mondiaux pour faciliter le suivi et l'établissement de rapports au niveau national et infranational, nous prenons l'engagement de mieux articuler les cadres d'indicateurs régional et mondial de l'ODD4 pour parvenir à un suivi plus efficace de la qualité et de l'équité dans l'éducation, la formation et l'apprentissage. Nous nous efforçons de renforcer la cohérence entre les indicateurs régionaux et le cadre mondial de suivi de l'ODD4-Éducation 2030, en prêtant une attention particulière aux indicateurs liés à la mesure de l'équité, à l'allocation des ressources aux populations défavorisées et à l'intégration de l'éducation à la citoyenneté dans un contexte mondial et en vue du développement durable.

Pour l'avenir

19. Nous prenons l'engagement de poursuivre le renforcement des partenariats efficaces et de la coopération existant entre l'Union européenne, le Conseil de l'Europe et leurs États membres, ainsi que l'UNESCO et les autres agences des Nations Unies, l'OCDE et d'autres organisations et groupes électoraux internationaux, en nous appuyant sur le Comité directeur ODD-Éducation 2030 et sur les structures et mécanismes de consultation et de coordination afin d'harmoniser les cadres de soutien et de référence.
20. Nous adoptons la présente Déclaration et nous convenons de faire le point régulièrement sur les progrès accomplis par l'Europe et l'Amérique du Nord dans la mise en œuvre de l'ODD4-Éducation 2030, en particulier en contribuant au processus d'examen du HLPF 2019 et en offrant une orientation politique à l'Assemblée générale des Nations Unies de 2019.

Déclaration d'Amman – Région arabe (novembre 2018)

Vers des opportunités d'apprentissage inclusives, équitables

Introduction

La région arabe, connue pour ses civilisations de renom et ses contributions importantes à l'humanité, est devenue une région de paradoxes : l'on y trouve d'une part des nations jeunes, très éduquées, dynamiques et bien nanties et de l'autre de multiples conflits armés qui se prolongent, un taux élevé de chômage dans les milieux des jeunes, une existence volatile et vulnérable, des inégalités et des disparités extrêmes.

Si la région a pu enregistrer des réalisations exceptionnelles, il n'en reste pas moins que de nombreux pays de cette même région ont vu leur progrès en matière de développement réduit à néant, principalement en raison des conflits qui se prolongent. D'autres pays encore luttent pour améliorer la qualité de l'éducation et atteindre les objectifs fixés sur le plan national.

Les données disponibles montrent que les systèmes nationaux d'éducation ont du mal à atteindre les résultats nécessaires au développement individuel, économique et sociétal. En effet, les enfants, les jeunes et les adultes dans la région arabe sont confrontés à des défis sans précédent en matière d'apprentissage, d'emploi et de cohésion sociale. En voici quelques exemples :

- 22 millions d'enfants Arabes ne sont toujours pas scolarisés ou courent le risque d'abandonner l'école. A cela s'ajoute un nombre croissant de jeunes dans la région qui sont ni étudiants, ni employés, ni stagiaires. Un tel phénomène atteint près de 45% dans certains pays.
- La qualité de l'éducation se dégrade. A titre d'exemple, les résultats de l'Étude internationale sur les tendances de l'enseignement des sciences et des mathématiques (TIMSS) pour 2015 qui s'est centrée sur les mathématiques en 4^{ème} montrent que si certains pays ont connu une amélioration par rapport aux résultats de 2011, il n'en reste pas moins que six pays des 8 pays les plus à la traîne couverts par cette étude se trouvent dans la région arabe, six ayant un score moyen inférieur à 500 – qui est le point central au niveau mondial- tandis que le score des deux autres ne dépasse pas 400. Par ailleurs, l'écart entre les pays les plus performants et les moins performants est plus prononcé dans la région arabe que dans d'autres régions du monde.
- Le nombre d'adultes faiblement alphabétisés est relativement élevé dans la région (plus de 50 millions d'adultes) et ne fait qu'augmenter, en particulier dans les pays touchés par les crises. Les défis structurels aggravent encore plus la situation, comme l'absence d'une vision concernant l'apprentissage tout au long de la vie et l'apprentissage englobant tous les domaines de la vie, l'absence de cadres juridiques et politiques, les investissements financiers insuffisants et la qualité médiocre des éducateurs et des programmes.
- Dans la plupart des pays arabes, l'expansion des opportunités d'apprentissage doit encore se traduire sous forme de croissance économique. Le taux moyen de chômage des jeunes dans la région arabe - 30% - est le plus élevé au monde. Il constitue plus du double de la moyenne mondiale et s'accompagne d'une sévère inadéquation des compétences, avec une corrélation inverse entre l'éducation et l'emploi, ce qui entraîne un faible rendement de l'éducation. Une année supplémentaire de scolarisation ajoute près de 5,4% aux revenus, contre une moyenne mondiale de 7%.
- La situation est d'autant plus compliquée en raison du déficit des valeurs, avec l'érosion de la cohésion sociale et l'incidence croissante de la violence et des conflits qui affectent cette région. Le problème est clair dans certains pays où les adolescents et les jeunes sont exposés à la violence et à l'instabilité, avec des conséquences désastreuses : Plus de 70% des adolescents morts en 2015 en raison d'actes de violence collective vivaient dans la région arabe.

Pour répondre aux défis persistants, les pays de la région mènent des réformes continues de leur système d'éducation et de leur secteur public qui ont permis de faire de grandes réalisations durant l'ère de l'Education Pour Tous (EPT) avec des efforts qui se sont poursuivis par la suite.

Perspectives et priorités

Reconnaissant ce qui précède, nous, Ministres de l'Éducation de la région arabe, avons adopté sans réserve l'Agenda Education 2030 en le considérant comme une opportunité première pour transformer nos systèmes nationaux d'éducation en systèmes résilients et contribuer à la réalisation de nos objectifs nationaux en matière de développement et du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Compte tenu de la diversité et du caractère unique de la région, il s'avère extrêmement difficile de promouvoir un agenda pour l'éducation particulier à cette région. Néanmoins, les données mettent en exergue trois grandes questions et priorités d'intérêt commun, à savoir :

Migration, déplacement et éducation

Garantir l'accès à des environnements d'apprentissage sûrs et propices à tous les niveaux, assurer des opportunités pour acquérir des connaissances et des compétences permettant de sauver et de promouvoir la vie, soutenir les enseignants et les éducateurs et construire des systèmes éducatifs résilients.

Le défi principal qui entrave le progrès dans la majorité des pays de la région est le conflit armé qui a forcé des millions de personnes à quitter leur pays et qui exacerbe, à son tour, les inégalités, la pauvreté, l'exclusion et la marginalisation. L'impact dévastateur des crises met la pression aussi bien sur les gouvernements et les communautés touchés par le conflit que sur les gouvernements et les communautés d'accueil, l'enjeu principal étant d'assurer aux personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et aux réfugiés, notamment les filles et les femmes et les personnes à besoins spéciaux, l'accès à une éducation de qualité à tous les niveaux, y compris à l'enseignement supérieur.

Dans le même temps, la région a témoigné de mouvements massifs de population, notamment parmi les jeunes, à la recherche de meilleures opportunités dans leur propre pays et au-delà. Les recherches montrent que plus les gens sont éduqués, plus ils ont tendance à se déplacer. Pour ce qui est des migrants et des immigrants, ils rencontrent des défis quant à l'accès à l'éducation et la poursuite de l'apprentissage.

Parmi les questions clés sur le plan des politiques et des programmes, citons la nécessité d'assurer des cadres juridiques et politiques, un soutien continu à l'éducation de base, le rôle de l'éducation non-formelle et informelle qui assure des parcours d'apprentissage diversifiés et alternatifs certifiés, la reconnaissance des acquis d'apprentissage, le soutien aux différentes langues d'enseignement, la préparation et les compétences des enseignants et du personnel éducatif, la gestion des données de qualité, l'élargissement des opportunités d'apprentissage pertinent en matière d'éducation et de formation techniques et professionnelles et d'enseignement supérieur, sans oublier la collaboration intersectorielle, notamment avec la protection des enfants, la santé et la nutrition (soit l'alimentation scolaire). Ces questions dépassent les frontières nationales et nécessitent par conséquent des stratégies et des partenariats régionaux et mutuels pour s'y attaquer dans le contexte du renforcement du lien entre les questions humanitaires et le développement.

Qualité et pertinence de l'éducation

Garantir des approches cohérentes, globales et systémiques couvrant l'ensemble du secteur pour se pencher sur les dimensions de la qualité et la pertinence de l'éducation.

La qualité et la pertinence de l'éducation à tous les niveaux et les formes alternatives d'apprentissage s'inscrivent au cœur de l'agenda Education 2030 et constituent depuis longtemps une priorité pour tous les pays de la région. Néanmoins, une analyse des évaluations internationales à large échelle (l'Étude internationale sur les tendances de l'enseignement des sciences et des mathématiques (TIMSS), le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) et le Programme international de recherche en lecture scolaire (PIRLS)) et des examens nationaux révèle des performances faibles, voire, dans certains cas, à la baisse, alors que la transition difficile vers le monde du travail dans la région entraîne un taux élevé de chômage parmi les jeunes et d'inadéquation des compétences. Dans le même temps, les systèmes éducatifs de la région arabe ont traditionnellement mis l'accent sur la scolarisation plutôt que sur l'apprentissage, sans vraiment se concentrer sur l'acquisition de compétences. En outre, alors que de nombreux systèmes éducatifs sont soumis à des tensions importantes entre qualité et équité, des défis supplémentaires sont apparus au cours de la dernière

décennie pour établir un équilibre entre la qualité, l'équité et la responsabilisation, à la suite des mouvements du printemps arabe dans plusieurs pays.

Indépendamment de l'état de développement de la région, il existe de nombreux défis à cet effet, tant au niveau du système (politique, planification, suivi et évaluation) que du contenu (programmes, enseignement et apprentissage). Cela nécessite une transformation du système éducatif qui met l'accent sur ce que nous apprenons et la façon dont nous apprenons, ainsi que sur la promotion de systèmes d'apprentissage ouverts et flexibles qui placent les compétences de la vie et du travail au cœur du programme d'apprentissage du XXI^e siècle.

L'alignement des programmes, des enseignants et de l'évaluation des apprentissages, qui présente à la fois des avantages pédagogiques et socio-économiques, revêt à cet égard une importance cruciale. L'alignement favorise à la fois la cohésion et la rentabilité du système et sert de levier pour intégrer les engagements et dimensions de l'agenda Education 2030 dans le programme d'éducation dans le but d'améliorer la qualité de l'apprentissage, en particulier pour ce qui est du développement des compétences, l'éducation à la citoyenneté mondiale et le développement durable, l'égalité du genre, la paix et la compréhension interculturelle.

Le financement de l'éducation

Augmenter les investissements dans l'éducation, optimiser leur utilisation et rendre des comptes quant à leur utilisation.

Tous les pays de la région ont toujours accordé la priorité aux investissements dans l'éducation. Les pays du Golfe sont récemment devenus des bailleurs de fonds très importants pour l'éducation dans la région et au-delà. Néanmoins, ces derniers temps, le niveau des dépenses intérieures a chuté dans de nombreux pays pour des raisons comme les conflits armés ou encore les ajustements structurels. Dans d'autres pays, malgré un niveau élevé d'investissement dans l'éducation, la réussite scolaire n'était pas toujours au rendez-vous. En outre, de nombreux pays, y compris les pays d'accueil des réfugiés, dépendent fortement de l'aide extérieure, ce qui les rend particulièrement vulnérables aux chocs extérieurs et aux événements imprévus et qui compromettent gravement le développement de l'éducation. Par ailleurs, le secteur de l'éducation reste largement sous-financé et n'arrive pas à répondre aux besoins éducatifs des personnes les plus vulnérables et marginalisées dans la région, y compris les populations déplacées de force.

Il est donc essentiel que les pays accordent la priorité aux dépenses consacrées à l'éducation, unifient les services fournis par différentes organisations et renforcent les capacités nationales en matière de planification, gestion et reddition de comptes quant aux ressources utilisées en établissant un système comme les Comptes Nationaux d'Education, en faisant usage d'outils comme le modèle de projection et de simulation et en développant davantage le partenariat public-privé pour assurer un financement innovant. Dans le même temps, il faudrait assurer une harmonisation entre le financement de l'aide humanitaire et celui du développement.

Engagements et actions

Dans le but de traiter collectivement les trois priorités étroitement liées mentionnées ci-dessus et convenir d'actions concrètes, nous avons adopté une approche à deux volets:

Réunion régionale arabe biennale sur l'éducation 2030 (AR-MED)

Nous nous sommes réunis, depuis 2015, à trois reprises et avons adopté des feuilles de route successives au Caire, en Égypte, en décembre 2015, à Dubaï, aux Émirats arabes unis, en mars 2017 et à la Mer Morte, en Jordanie, en novembre 2018. Nous avons débattu des priorités nationales et régionales en matière de politiques et de programmes et convenu de la meilleure manière d'intégrer les engagements nationaux pris à l'égard de l'Agenda au niveau national et de les rendre opérationnels. Les feuilles de route mettent l'accent sur cinq piliers d'action, à savoir le plaidoyer et la communication, les politiques et la planification, le suivi, la soumission de rapports et le financement, ainsi que le soutien aux pays.

Forums intergouvernementaux techniques et politiques organisés sur les plans régionaux, sous-régionaux et nationaux

Nous avons contribué aux opportunités d'apprentissage mutuel et en avons profité pour débattre de problèmes et défis concrets liés aux cibles de l'ODD 4, tirer des leçons de pratiques novatrices et prometteuses et réaffirmer notre engagement à prendre des mesures supplémentaires dans les domaines suivants :

- Repenser l'éducation dans le monde arabe à travers des perspectives tout au long de la vie et englobant tous les domaines de la vie
- Gérer la réponse de l'éducation face à la crise
- Aligner le programme, l'évaluation et le développement professionnel des enseignants pour un apprentissage de qualité
- Revisiter les cadres politiques et juridiques, comme la Convention régionale arabe sur la reconnaissance des études, des diplômes et des certificats dans l'enseignement supérieur
- Elargir les possibilités d'apprentissage dans les établissements d'enseignement supérieur en situation de crise
- Promouvoir l'alphabétisation et l'éducation non formelle
- Mettre en œuvre l'éducation pour le développement durable dans les villes apprenantes
- Assurer l'inclusion de tous, en accordant une attention particulière aux enfants et aux jeunes touchés par la crise
- Améliorer les contenus des programmes en intégrant les concepts et les pratiques du développement durable et les compétences de la vie pour l'apprentissage, l'employabilité, l'autonomisation personnelle et la citoyenneté active
- Renforcer le lien entre la protection-la nutrition- l'éducation à travers l'alimentation scolaire
- Renforcer les systèmes nationaux d'éducation et les capacités en matière de planification, d'estimation de coût et de financement de l'éducation, de suivi, d'évaluation et d'élaboration de rapports sur le cadre des indicateurs thématiques de l'agenda Education 2030.

Dans le but de soutenir les actions menées par les pays et les feuilles de route susmentionnées de manière coordonnée et en vue de promouvoir la coopération et la collaboration régionales, le **Groupe arabe régional de soutien à l'Education 2030** a été constitué en Juillet 2016. Ce Groupe a depuis apporté son soutien à un certain nombre d'initiatives régionales, sous-régionales et nationales visant à régler des questions régionales d'intérêt commun et fournir un appui coordonné et cohérent à tous les niveaux. Le Groupe maintient un lien très fort avec la représentation arabe régionale au Comité directeur mondial de l'ODD 4-Education 2030 pour garantir et renforcer le lien entre les niveaux nationaux, régionaux et mondiaux.

Reconnaissant que l'éducation est un droit humain fondamental et réaffirmant que l'agenda Education 2030 est inextricablement lié à la réalisation de nos aspirations énoncées dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et qu'il contribue effectivement à cette réalisation, nous, Ministres de l'Education de la région arabe, conjointement avec le Groupe arabe régional de soutien à l'Education 2030, réaffirmons résolument notre engagement collectif à poursuivre les mesures décisives pour aller de l'avant en vue de réaliser l'objectif de l'agenda Education 2030.

Nos actions pour la période 2019-2020 seront guidées par la feuille de route de la Mer Morte, adoptée lors de la troisième Réunion régionale sur l'Education 2030 (AR-MED III, Mer Morte, Jordanie, novembre 2018), ainsi que les déclarations finales et les déclarations publiées à l'issue de divers forums politiques et techniques organisés en 2017 et 2018, comme le montrent les annexes. Pour ce qui est de l'Afrique du Nord, en tant qu'états membres de l'Union Africaine, nous sommes également résolus à tenir nos engagements à la Déclaration de Nairobi et à l'Appel à l'action sur l'éducation.

- Annexe I: La feuille de route de la Mer Morte pour 2019-2020 - Troisième Réunion régionale sur l'Education 2030 (Mer Morte, Jordanie, Novembre 2018)
- Annexe II: La Déclaration conjointe - Réunion technique régionale sur l'alignement des programmes, des enseignants et de l'évaluation des apprentissages: Troisième Réunion régionale sur l'Education 2030 (Mer Morte, Jordanie, novembre 2018)
- Annexe III: La Déclaration de Tunis sur le rôle central de l'alimentation scolaire pour l'éducation, le développement inclusif et la stabilité dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (Tunis, Tunisie, octobre 2018)
- Annexe IV: La Déclaration de Nairobi et l'Appel à l'action sur l'éducation : Créer le lien entre les cadres d'éducation continental et mondial pour l'Afrique que nous voulons (Nairobi, Kenya, avril 2018)
- Annexe V: Les Plans d'action et les perspectives d'avenir: mise en œuvre de l'éducation pour le développement durable dans les villes apprenantes (Assouan, Égypte, mars 2018)
- Annexe VI: La Déclaration intitulée « Repenser l'éducation dans la région arabe » (en langue Arabe), (Charm El Cheikh, Égypte, décembre 2017)
- Annexe VII: Les indicateurs thématiques de développement des capacités (Mascate, Oman, décembre 2017)
- Annexe VIII: Le cadre de partenariat: Les compétences de la vie et l'éducation à la citoyenneté (novembre 2017)
- Annexe IX: Le Document de synthèse: Réunion de réseautage de l'Education à la citoyenneté mondiale (Louxor, Égypte, novembre 2017)
- Annexe X: La Déclaration de Charm El Cheikh : L'enseignement supérieur en situation de crise dans les États arabes (Charm El Cheikh, Égypte, mars 2017)

Veillez noter que toutes les annexes sont disponibles via
<http://unesdoc.unesco.org/images/0026/002662/266236E.pdf>

La profession enseignante : stratégies pour l'amélioration du statut professionnel des enseignants

Justification

La qualité, le statut et les conditions de travail des enseignants ont une grande importance. Cependant, d'après les conclusions de différents travaux de recherche, en particulier des enquêtes mondiales 2015 et 2018 de l'Internationale de l'Éducation sur le statut de la profession enseignante et les enseignants, montre que l'enseignement en tant que profession continue de jouir d'un statut très bas qui décline même dans de nombreux pays. C'est le plus souvent le personnel éducatif de la petite enfance, de l'enseignement primaire, de la formation professionnelle et le personnel de soutien de l'éducation qui déclarent avoir le statut le plus bas. Les différences de statut entre l'enseignement et les autres professions, ainsi que l'évolution de ce statut au fil du temps, ont principalement trait aux salaires et aux conditions de travail, à la qualité des cursus de formation des enseignants, aux normes requises pour entrer dans la profession, à l'image reflétée dans les médias, à la consultation gouvernementale avec les syndicats de l'éducation et les enseignants, à la confiance accordée au jugement professionnel des enseignants et à l'introduction de politiques axées sur le marché dans certains pays. Les données fournies par l'Indice mondial 2018 sur le statut des enseignants révèlent l'existence d'une corrélation entre le statut reconnu aux enseignants et la qualité du système éducatif d'un pays, montrant ainsi que le relèvement du statut des enseignants a la capacité d'améliorer directement les résultats scolaires des élèves d'un pays. Associé à d'autres facteurs, le faible statut de la profession enseignante a réduit l'attractivité de l'enseignement pour les nouveaux postulants et a eu pour effet d'induire des niveaux significatifs d'attrition dans de nombreux pays à travers le monde.

Thème de la session

Ce forum débattre et partagera des stratégies concrètes pour améliorer le statut professionnel des enseignants et assurer à tous les éducateurs un travail décent. Puisant dans les résultats de la recherche, notamment les rapports de l'enquête mondiale de l'Internationale de l'Éducation sur le statut des enseignants, ainsi que dans les expériences concrètes des intervenants et des participants, la séance identifiera et discutera des stratégies réussies pour traiter les défis actuels et émergents touchant au statut et à l'attractivité de la profession. L'atelier explorera aussi et suggérera des mesures concrètes que les gouvernements peuvent mettre en œuvre pour attirer les enseignants et les retenir dans les régions marginalisées, en particulier rurales, afin que tous les enfants et les jeunes apprennent auprès d'enseignants bien formés, dotés de qualifications professionnelles, motivés et soutenus.

Contexte et défis émergents à la lumière des ODD

Cet atelier fera le lien entre la cible 4.c de l'Objectif 4 relative à l'accroissement du nombre d'enseignants qualifiés et aux priorités/stratégies concernant les enseignants et contenues dans le Cadre d'action Éducation 2030, avec l'Objectif 8 sur la croissance économique inclusive et le travail décent pour tous. L'atelier traitera en particulier des cibles 8.5 et 8.8 sur la protection et la promotion du travail décent, les droits des travailleurs et les cadres de travail sûrs et sécurisés pour toutes les femmes et les hommes, par le biais des conditions spécifiques des enseignants. L'atelier accordera une attention particulière aux stratégies nécessaires pour améliorer les conditions de travail des enseignantes, des enseignants en situation de handicap, des enseignants migrants et réfugiés, des enseignants autochtones, des minorités ethniques et du personnel de soutien de l'éducation, entre autres.

Organisateurs : Internationale de l'Éducation, OIT et Belgique

Modérateur : M. Dennis Sinyolo, Coordinateur principal, Éducation et emploi, Internationale de l'Éducation

Intervenants :

1. Mme Marième Sakho Dansokho, Secrétaire générale, SYPROS/Sénégal & Membre du Conseil exécutif, Internationale de l'Éducation
2. Représentant du gouvernement de Belgique (à confirmer)
3. M. Roberto Aguilar Gómez, ministre de l'Éducation, Bolivie (à confirmer)
4. Mme Mailis, ministre de l'Éducation et de la recherche, Estonie (à confirmer)
5. Mme Sarah Beardmore, Spécialiste principale, Stratégie et politique, Partenariat mondial pour l'éducation
6. M. Oliver Liang, Directeur, Unité des services public et privé, Département des politiques sectorielles, Organisation internationale du travail

Questions indicatives

1. Quels sont les principaux défis/goulets d'étranglement rencontrés actuellement pour attirer et retenir des enseignants de qualité dans la profession et dans les régions éloignées et marginalisées ? Comment ces défis peuvent-ils être traités ?
2. Quelles stratégies les gouvernements et les partenaires peuvent-ils employer pour améliorer le statut professionnel et le travail décent des enseignants et du personnel de soutien de l'éducation ?
3. Quelles mesures les gouvernements et les partenaires peuvent-ils prendre pour traiter les besoins spécifiques des catégories d'enseignants et d'éducateurs marginalisées, y compris ceux des éducatrices, des enseignants en situation de handicap, des minorités ethniques, des enseignants migrants et réfugiés ?

Messages de politique clés

- Des mesures concrètes doivent être prises pour améliorer l'attractivité et le statut de la profession enseignante afin que tous les enfants/étudiants puissent apprendre auprès d'enseignants hautement formés, dotés de qualifications professionnelles, soutenus, expérimentés et motivés.
- Les gouvernements doivent établir/renforcer les mécanismes de dialogue social et engager un dialogue continu avec les organisations d'enseignants afin d'assurer des conditions de travail décentes et des parcours professionnels aux enseignants et au personnel de soutien de l'éducation.
- Les gouvernements et les partenaires doivent faire en sorte d'appliquer pleinement la Recommandation OIT/UNESCO concernant la condition du personnel enseignant (1966) et la Recommandation de l'UNESCO concernant la condition du personnel enseignant de l'enseignement supérieur (1997).

Références :

Stromquist, N. (2018). *The Global Status Of Teachers and the Teaching Profession*. Bruxelles : Internationale de l'Éducation.

Symeonidis, V (2015). *The Status of Teachers and the Teaching Profession A study of education unions' perspectives*. Bruxelles : Internationale de l'Éducation.

Dolton, P., Marcenaro, C. & elle, P. (2018). *The Global Teachers Status Index 2018*. Londres : Varkey Foundation.

Validation des acquis de l'éducation – essentielle pour ouvrir des portes aux réfugiés et aux migrants

Contexte et justification

Dans un monde de plus en plus globalisé, de multiples efforts sont consacrés à l'amélioration du processus débouchant sur la reconnaissance, la validation et l'accréditation des qualifications éducatives et professionnelles ainsi que de l'apprentissage déjà effectué. Cependant, parmi les personnes déplacées, nombreuses sont celles qui ne sont pas en mesure d'apporter la preuve de leurs acquis en termes d'apprentissage, de formation ou de compétences, ce qui rend incertaine leur insertion dans le système éducatif du pays d'accueil ou, dans certains cas, sur le marché du travail. Ceux qui ont dû fuir ont peu de chances d'avoir emporté leurs diplômes et leurs certificats. Il peut être difficile à leurs enfants de prouver qu'ils ont suivi la scolarité leur permettant de rejoindre le bon niveau dans le système éducatif du pays d'accueil. Pour réussir l'inclusion des enfants et des jeunes réfugiés et déplacés dans l'éducation, la question de la reconnaissance de l'apprentissage et des qualifications doit être traitée de manière efficace et efficiente.

Confrontés aux défis posés par la migration et les déplacements forcés à l'échelle locale, nationale et internationale, les 193 États membres des Nations Unies ont unanimement signé en septembre 2016 la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants dans le but de renforcer et d'améliorer les mécanismes de partage des responsabilités (Nations Unies, 2016). Cette déclaration a mis en route deux processus intergouvernementaux qui devraient voir le jour d'ici à la fin de 2018 et qui s'attaquent tous les deux au problème de la reconnaissance des qualifications et des compétences. Le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, qui introduit pour la première fois l'éducation dans l'agenda de la migration, déclare, dans l'un de ses 23 objectifs, vouloir faciliter la reconnaissance mutuelle des aptitudes, qualifications et compétences. Le Pacte mondial sur les réfugiés, qui relève du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, revisite et actualise les engagements déjà pris avec l'Article 22 de la Convention des Nations Unies de 1951 relative au statut des réfugiés, afin de permettre à ceux-ci de recevoir « un traitement aussi favorable que possible, et en tout cas non moins favorable que celui qui est accordé aux étrangers en général dans les mêmes circonstances en ce qui concerne... la reconnaissance de certificats d'études, de diplômes et de titres universitaires délivrés à l'étranger ».

Pour protéger les droits des réfugiés et des autres personnes déplacées et assurer leur protection, **il est indispensable de pouvoir reconnaître facilement l'apprentissage qu'ils ont déjà effectué et leurs qualifications**, dans le but de leur permettre de poursuivre leurs études au niveau approprié, d'obtenir une certification reconnue et de trouver un travail correspondant à leurs compétences.

Thème de la session

La table ronde aura pour rôle de replacer la reconnaissance, la validation et l'accréditation des titres dans le contexte de la migration et des déplacements forcés et d'examiner les obstacles créés par l'absence de reconnaissance et/ou de certification, afin de permettre aux réfugiés et aux personnes qui ont dû fuir leur pays d'accéder à l'éducation et à un emploi. En 2017, 68,5 millions de personnes, dont plus de la moitié étaient des enfants, se trouvaient en situation de déplacement. Dans la population mondiale de réfugiés, plus de la moitié des enfants d'âge scolaire ne vont pas à l'école et seulement un pour cent des réfugiés parvient à accéder à l'enseignement supérieur.

Énoncés dans la Déclaration de New York et dans le Cadre d'action globale pour les réfugiés (CRRF) qui l'accompagne, les engagements qui ont été pris pour relever les défis liés aux déplacements massifs de populations sont en accord avec l'Objectif de développement durable 4, qui engage à « assurer l'accès à une éducation de qualité et inclusive, sur un pied d'égalité, et promouvoir des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous », y compris pour les réfugiés et les autres personnes déplacées. L'ODD 5¹⁴, l'ODD 10¹⁵, l'ODD 16¹⁶ et l'ODD 17¹⁷ ont également un rôle à jouer dans les engagements pris dans l'Agenda 2030 qui

¹⁴ Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

¹⁵ Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

¹⁶ Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

s'appliquent aussi aux réfugiés et aux autres personnes déplacées : « les plus défavorisés seront les premiers que nous nous efforcerons d'aider » et « ne laisser personne de côté ». La table ronde, avec la contribution des participants, examinera les bonnes pratiques, le contexte de pays individuels, certaines questions spécifiques et les efforts entrepris à l'échelle mondiale et régionale pour traiter la question de la reconnaissance de l'apprentissage et des titres, ainsi que de la validation dans le cas des réfugiés et des personnes déplacées.

Questions indicatives

- a. Le processus de reconnaissance doit être adapté aux réfugiés et aux autres personnes déplacées qui ne peuvent pas apporter la preuve de leurs diplômes ou des études déjà suivies. Quelles sont les bonnes pratiques qui existent et qui traitent de ce défi ?
- b. Les systèmes de reconnaissance des qualifications et des compétences professionnelles prennent des formes multiples, mais restent fragmentés et généralement dépourvus de cohérence. Comment ce défi est-il traité en pratique ?
- c. La reconnaissance des compétences et des aptitudes acquises dans le cadre d'approches non formelles comme l'apprentissage à distance, en ligne et mixte n'est pas uniforme, elle manque de prévisibilité et n'est pas acceptée par tous. Comment pouvons-nous y remédier ?

Messages de politique clés

- La reconnaissance de l'apprentissage déjà effectué à tous les niveaux de l'éducation constitue un défi pour les réfugiés, les autres personnes déplacées et les apatrides, elle a un impact sur leurs droits, sur la possibilité de poursuivre des études et de se construire une vie.
- Le processus de reconnaissance des qualifications professionnelles des réfugiés et des personnes déplacées de force doit être efficace et flexible.

Modalité

La table ronde prendra la forme d'un débat avec modérateur, entre des intervenants ayant une connaissance des problèmes de reconnaissance, d'accréditation et de qualification en lien avec le déplacement et la mobilité, y compris d'anciens apatrides et réfugiés. Après de brèves présentations par les membres de la table ronde, l'auditoire sera invité à s'exprimer, et une discussion ouverte et le partage d'expérience seront encouragés.

Organisateurs : HCR, EAA et UNESCO

Intervenants :

Iran (intervenant à confirmer par le HCR)
Suède (intervenant à confirmer par le HCR)
IGAD (intervenant à confirmer par le HCR)
Maha Mamo (ancienne apatride de Syrie)
Intervenant réfugié (intervenant à confirmer par le HCR)

Programme

| | |
|----------------|---|
| Introduction : | 10 minutes |
| Intervenants : | 40 minutes (8 minutes chacun) |
| Discussion : | 20 minutes |
| Vidéo courte : | 3 minutes |
| Clôture : | 5 minutes (déclaration finale, intervenant à confirmer) |

¹⁷ Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser

Éducation des femmes et des filles : de l'engagement à l'action

Contexte et justification

Les Objectifs de développement durable (ODD) et le Cadre d'action Éducation 2030 offrent à la communauté éducative une vision ambitieuse qui confirme et met en évidence le rôle critique que joue l'égalité des sexes dans la réalisation du droit à l'éducation. Le Cadre d'action reconnaît explicitement le lien existant entre l'éducation et l'impact de l'égalité des sexes et appelle les gouvernements et les partenaires à mettre en place des politiques, une planification et des environnements d'apprentissage sensibles à la dimension genre.

Depuis que les ODD ont vu le jour, l'éducation des femmes et des filles n'a cessé d'occuper une place majeure dans l'agenda mondial. En 2018 uniquement, de nombreux événements de haut niveau ont été l'occasion de prendre des engagements concrets afin de faire progresser le droit de toutes les filles et de toutes les femmes à l'éducation. Le Sommet du G7 au Canada et le Sommet du Commonwealth au Royaume-Uni ont convenu d'engagements, notamment à soutenir les adolescentes et les filles très marginalisées confrontées à des obstacles durables, afin qu'elles puissent tirer des résultats positifs de leur apprentissage. Dans le même temps, la conférence du Partenariat mondial pour l'éducation qui s'est tenue au Sénégal a vu les pays en développement s'engager à investir 110 milliards de dollars supplémentaires dans l'éducation, associés aux 2,3 milliards de dollars de promesses d'APD des donateurs. La Conférence panafricaine de haut niveau sur l'éducation s'est mise d'accord pour faire en sorte que les systèmes éducatifs, dans toutes leurs composantes, deviennent sensibles à la dimension genre, réactifs et transformationnels et pour offrir dans les écoles et les institutions d'éducation tertiaire une éducation à la sexualité, dont l'accès sera assuré aux adolescents et aux jeunes. À l'Assemblée générale des Nations Unies, la Déclaration conjointe a appelé toutes les parties prenantes de l'éducation à poursuivre cet élan de responsabilité partagée, de solidarité mondiale et de transparence afin qu'aucune fille ne soit laissée de côté.

Des progrès sans précédent ont été accomplis ces dernières décennies dans l'expansion de la scolarisation et la parité sexuelle a été réalisée, au moins au niveau mondial. Cependant, les progrès ont été lents et inégaux, avec des inégalités au sein des pays et d'un pays à l'autre. Les deux tiers des adultes analphabètes sont toujours des femmes, reflétant ainsi l'exclusion historique et systématique des filles de l'éducation. Environ 132 millions de filles et de jeunes femmes – environ 1 sur 5 – n'étaient toujours pas scolarisées en 2016. Dans les pays touchés par des conflits, les filles ont 2,5 fois plus de probabilité que les garçons de ne pas être scolarisées. Dans de nombreux contextes, le coût de la scolarité est trop élevé ou le trajet vers l'école peut être dangereux.

Les garanties d'accès à l'école offertes par la loi ne se traduisent pas toujours par une assiduité scolaire. À cause du coût de l'éducation et de difficultés financières, les parents peuvent être conduits à privilégier l'éducation d'un enfant plutôt que d'un autre, un choix qui repose souvent sur des normes sociales favorables aux garçons ou aux filles. Dans bien des contextes, les systèmes éducatifs ne sont pas en mesure d'offrir des environnements d'apprentissage sûrs, qui prennent en compte la dimension genre et soient accueillants pour les filles. On ne trouve pas partout des toilettes séparées et en bon état et la gestion de l'hygiène menstruelle est l'exception plutôt que la norme dans les écoles primaires et secondaires. Les classes surpeuplées et sous-équipées, les enseignants en nombres insuffisants et les inégalités de genre au sein du personnel enseignant demeurent des obstacles à la progression scolaire de toutes les filles. Les questions de genre sont de plus en plus souvent traitées dans les manuels scolaires, mais les progrès sont insuffisants. Dans bien des pays, les femmes restent sous-représentées dans les manuels et quand elles y figurent, elles sont reléguées à des rôles traditionnels comme les tâches ménagères ou les soins aux enfants. Cela va à l'encontre des meilleures intentions visant à soutenir l'ambition des filles à l'école et au-delà.

Dans de nombreux pays, les lois elles-mêmes sont autant d'obstacles à l'éducation – surtout celles qui autorisent les mariages d'enfants ou permettent aux écoles d'exclure les jeunes filles enceintes. Bien que la réalité de la discrimination sexuelle et de la violence sexuelle en milieu scolaire et dans les institutions d'enseignement soit maintenant reconnue, il reste encore beaucoup à faire pour créer des espaces d'apprentissage exempts de biais et de violence.

Objectifs

Comme l'atteste le cadre des ODD, l'égalité des sexes dans l'éducation est une priorité mondiale ; ceci est confirmé par la volonté politique exprimée et les engagements financiers pris en 2018 lors d'événements de haut niveau. Il existe cependant un écart significatif et même qui s'élargit dans certains environnements entre la

vision d'Éducation 2030 et la réalité du terrain. La séance a pour but d'explorer les conditions nécessaires pour honorer les engagements mondiaux en faveur de l'égalité des sexes dans et par l'éducation.

Format de la séance

La séance associera un débat avec modérateur entre six acteurs clés, suivi de travaux de réflexion en groupe et de la restitution de recommandations en plénière. En petits groupes, les participants répondront aux questions soulevées lors de la table ronde et feront part de leur propre expérience en débattant un des thèmes ; ils proposeront une recommandation.

Organisé par : UNGEI, Plan International et UNESCO

Modératrice : Dr Pauline Rose, Professeur, Internationale de l'éducation, Directrice du Centre REAL (Research for Equitable Access and Learning), Faculté d'éducation, Université de Cambridge

Sur le thème transversal du passage « de l'engagement à l'action », Dr Rose introduira la séance et modérera la table ronde, décrivant les principaux développements intervenus au cours des 12 derniers mois en termes de genre et d'éducation et la façon dont nous pouvons exploiter la volonté politique pour créer un changement durable dans la vie des femmes et des filles.

Intervenants

- M. Peter-Clinton Isaac Foaese, animateur de jeunesse - Whakaoho : L'éveil de l'éducation des adultes et de l'éducation communautaire (ACE) Aotearoa (Nouvelle-Zélande) S.E. Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation, France
- Mme Assibi Napoe, Coordinatrice régionale en chef – Afrique, Internationale de l'éducation (Togo)
- Mme Nora Fyles, Directrice, UNGEI
- S.E. Tariq Al Gurg, Président-Directeur général, Dubai Cares

Questions indicatives

- Pour la jeune activiste : Quel est le rôle des jeunes activistes et des mouvements de jeunes/étudiants (et des mouvements de femmes ?) pour demander aux gouvernements de rendre des comptes sur leurs engagements en faveur de l'éducation des filles et de l'égalité des sexes ?
- Pour le Mali : Comment l'éducation peut-elle contester et rejeter les normes et stéréotypes de genre préjudiciables qui perpétuent les inégalités entre les sexes ? Que faudra-t-il faire pour voir une telle approche priorisée dans un système éducatif tout entier ?
- Pour la France : Sous le leadership de la France, comment le G7 honorera-t-il les remarquables engagements pris en 2018 en faveur de l'éducation de filles et des femmes dans la Déclaration de Charlevoix ? Comment la France renforcera-t-elle ses efforts pour faire progresser l'égalité des sexes dans l'éducation ?
- Pour l'UNGEI : Quels investissements stratégiques sont les plus importants pour s'assurer toutes les filles aient les compétences nécessaires pour une vie meilleure et un avenir meilleur ?
- Pour EI : Quel rôle les enseignants jouent-ils dans les progrès de l'égalité des sexes dans la salle de classe ? De quelles ressources et de quel soutien les enseignants ont-ils besoin pour être des champions du changement ?
- Pour Dubai Cares : Qu'avez-vous appris au cours des 5 dernières années d'investissement dans l'éducation des filles ? Quelle est votre vision de l'innovation et des investissements qui contribueront à faire progresser nos engagements envers l'éducation des femmes et des filles et plus largement envers l'agenda de l'égalité des sexes ?

Message de politique clés

- Les parties prenantes clés doivent passer des engagements politiques à une responsabilité partagée et à une action concertée pour faire en sorte que les filles aient accès à 12 années d'enseignement de qualité gratuit et sûr et à d'autres parcours d'apprentissage propices à l'égalité des sexes, qui dispensent des compétences en alphabétisation et en mathématiques et offrent des possibilités de leadership et d'autonomisation.
- Pour que l'éducation de filles progresse, il faut faire bien plus que refermer le fossé concernant l'accès. Cela exige des efforts ciblés et soutenus pour éliminer les parti pris et la discrimination dans et par les systèmes éducatifs, depuis le recrutement et la formation des enseignants jusqu'au développement des programmes d'enseignement et des matériels ; rendre les environnements scolaires sûrs, sécurisés et exempts de violence. Une coopération est nécessaire avec d'autres secteurs pour lutter contre les obstacles à l'éducation tels que les grossesses précoces et les mariages forcés ; et engager les filles elles-mêmes dans tous les processus politiques et décisionnels qui ont pour but de promouvoir l'égalité des sexes dans et par l'éducation.
- En accord avec l'engagement mondial de « ne laisser personne de côté » nous devons faire porter l'accent collectivement sur les plus marginalisés, y compris les personnes qui vivent dans des situations d'urgence, de conflit et de fragilité. Une approche intersectionnelle doit être adoptée pour examiner comment le genre se combine à d'autres formes de marginalisation comme le handicap, l'ethnicité et la pauvreté, afin de développer des stratégies et des approches ciblées. Une approche politique standard ne conviendra pas pour l'éducation des filles et des femmes.

Lutter contre le changement climatique par l'éducation au développement durable

Contexte

Le changement climatique est l'un des défis marquants du 21^e siècle. L'[accord de Paris](#), signé l'année dernière lors de la 21^{ème} session de la Conférence des Parties (COP21) à la Convention Cadre des Nations Unies sur le changement climatique, a constitué un gigantesque pas en avant dans la lutte contre le changement climatique, lorsque 192 pays ont pris l'engagement de limiter la hausse de la température moyenne mondiale à « bien en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels ». L'accord de Paris a également été un succès, car il appelle dans le cadre de l'Article 12 à la promotion de l'éducation au changement climatique.

L'éducation est essentielle, non seulement à la compréhension du changement climatique, mais aussi pour apprendre à s'y adapter et à prendre des mesures pour agir. Elle aide à faire en sorte que cette génération et la suivante acquièrent les connaissances, les compétences et les comportements nécessaires pour adapter leur mode de vie et leurs moyens de subsistance aux réalités environnementales, sociales et économiques d'un environnement évolutif. En permettant aux individus de prendre des décisions informées, l'éducation peut contribuer à réduire les vulnérabilités et à renforcer la résilience des communautés vis-à-vis des impacts du changement climatique.

Pour cela, il convient d'insister sur la qualité et la pertinence de l'éducation, afin qu'elle puisse procurer aux individus les moyens de devenir des agents du changement. Le rôle central de l'éducation dans la riposte mondiale au changement climatique est reconnu dans les Objectifs de développement durable des Nations Unies qui ont été adoptés l'an dernier, en particulier dans l'ODD4 et l'ODD13, et elle sert de moteur à l'ensemble du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

L'éducation au développement durable (EDD) est reconnue de plus en plus à travers le monde comme le moyen d'avancer vers un avenir plus durable et un instrument clé pour atteindre les ODD et accélérer les progrès dans la réalisation du développement durable. Plus que tous les autres défis liés à la durabilité, le changement climatique démontre que l'EDD doit être à l'origine d'une action transformationnelle.

Pour promouvoir l'éducation au changement climatique, l'UNESCO s'appuie sur l'EDD qui aide les élèves à comprendre les causes et les conséquences du changement climatique, les prépare à vivre avec ses impacts et leur procure les moyens d'adopter des modes de vie plus durables.

Une étude récente de l'UNESCO fait apparaître que même si la plupart des pays intègrent l'EDD ou des approches similaires dans leurs stratégies de lutte contre le changement climatique, ils se concentrent principalement sur la dimension cognitive, ce qui signifie qu'il va falloir réaliser des progrès considérables dans la recherche et le renforcement des dimensions socio-émotionnelles et comportementales de l'EDD. Plutôt que de se contenter de les sensibiliser, l'EDD doit doter les élèves des compétences et des dispositions nécessaires pour prendre des mesures transformationnelles dans la lutte contre le changement climatique.

L'atelier présentera et discutera d'approches réussies d'une lutte contre le changement climatique fondée sur l'EDD, en se focalisant sur les approches qui mettent en avant ses dimensions socio-émotionnelles et comportementales.

Objectifs

L'objectif de cet atelier est de présenter une nouvelle réflexion, des informations et des stratégies innovantes pouvant soutenir la mise en œuvre de l'ODD4 Éducation 2030, en particulier de la Cible 4.7. Plus spécifiquement, il s'efforce de sensibiliser à la diversité des approches en matière d'EDD et d'éducation au changement climatique, en se concentrant sur les dimensions socio-émotionnelle et comportementale.

Description de la session

L'atelier qui se déroulera en trois parties sera modéré par la Section de l'éducation au développement durable de l'UNESCO.

1^e partie - La séance débutera par une brève présentation de la façon dont l'éducation au changement

climatique est reflétée dans les rapports des pays relatifs à l'Article 6 de la CCNUCC, à partir des résultats de deux études commandées récemment par l'UNESCO. Elle sera suivie d'une courte allocution sur l'apprentissage socio-émotionnel et comportemental de l'EDD et de l'éducation au changement climatique, présentée par la Chaire UNESCO sur le développement durable, et de courtes interventions du représentant du Japon (30 minutes)

2^e partie – Sous la forme d'une émission-débat, les participants échangeront leurs vues sur ce que signifient l'enseignement et l'apprentissage du changement climatique et sur les résultats attendus de telles expériences (25 minutes).

3^e partie – La séance s'achèvera sur un dialogue avec modérateur, entre les participants de l'atelier sur les principaux défis, lacunes, conditions minimales pour garantir la mise en œuvre de la Cible 4.7 concernant la promotion de l'éducation au développement durable et de l'éducation au changement climatique. (20 minutes).

Organisé par les membres du Comité directeur ODD-Education 2030: Japon et UNESCO

Modératrice – Julia Heiss, Chef d'équipe, Section de l'éducation au développement durable

Intervenants :

- CCNUCC par message vidéo
- Arjen Wals, Chaire UNESCO sur l'apprentissage social et le développement durable, Université de Wageningen, Pays-Bas
- Kazuhiro Yoshida, Professeur, Centre d'étude de la coopération internationale dans l'éducation, Université de Hiroshima, Japon
- Sohorab Hassan, Ministre de l'Éducation, Bangladesh (à confirmer)
- Mme Colleta A. Suda, Secrétaire administrative principale (CAS) et Secrétaire principale, Département d'État à l'enseignement et à la recherche universitaires, Kenya
- Felice Zaccheo, Chef d'unité du DEVCO C6 Énergie durable, changement climatique, Belgique
- Nicola Chopin, Institut de recherche sur l'éducation à la durabilité, Faculté de pédagogie, Université de Saskatchewan

Questions indicatives

- Quels sont les avantages apportés respectivement par les dimensions cognitive, socio-émotionnelle et comportementale de l'apprentissage ?
- Quelles sont d'après vous les compétences et les dispositions essentielles que doivent acquérir les élèves pour être prêts à lutter contre le changement climatique ?
- Donner les moyens d'agir aux élèves – jusqu'où pouvons-nous aller ?
- L'éducation formelle suffit-elle ? Avons-nous besoin également de faire participer les élèves à la communauté et de combiner les approches du système éducatif formel et les méthodes de l'éducation non formelle ?

Messages clés (préliminaires)

- L'éducation au développement durable n'est pas un élément accessoire, elle fait partie intégrante de toute stratégie visant à combattre les effets du changement climatique, à appliquer un accord mondial et à atteindre les Objectifs de développement durable.
- L'éducation au changement climatique doit aller au-delà de l'enseignement de la science du changement climatique et de l'apprentissage cognitif pour inclure également l'apprentissage socio-émotionnel et comportemental

Références clés et sources

Éducation au développement durable : Objectifs d'apprentissage :

<http://unesdoc.unesco.org/images/0024/002474/247444e.pdf> (2017)

Donner les moyens d'agir pour le climat : Principes directeurs pour accélérer la recherche de solutions par l'éducation, la formation et la sensibilisation :

<http://unesdoc.unesco.org/images/0024/002464/246435e.pdf>

Moyens d'améliorer la mise en œuvre de l'éducation, de la formation, la sensibilisation du public, de la participation du public et de l'accès du public aux informations afin de renforcer les actions entreprises conformément à l'accord de Paris

<https://unfccc.int/sites/default/files/resource/I03a2.pdf?télécharger>

Se préparer au changement climatique : Un guide sur l'action pour le climat à l'intention des écoles :

<http://unesdoc.unesco.org/images/0024/002467/246740e.pdf>

L'action de l'UNESCO en matière d'éducation en vue du développement durable :

<https://en.unesco.org/themes/education-sustainable-development>

ACE CCNUCC – Fournir aux jeunes et au grand public les moyens d'agir pour le climat

<https://unfccc.int/index.php/news/ace-empowering-youth-and-the-public-on-taking-climate-action>

Prêts à apprendre : la promesse de réaliser la cible de l'éducation pré-primaire universelle

Contexte et justification

Dans la vie d'un enfant, les pas les plus importants sont ceux qu'il fait avant même de mettre le pied à l'école primaire. Lorsqu'il fête son cinquième anniversaire, le développement de son cerveau a atteint 90 % et les bases de sa réussite à l'école et dans la vie sont déjà en place.

Offrir des possibilités d'apprentissage précoce de qualité avant l'entrée à l'école procure les mêmes chances à tous, prévient les inégalités de l'apprentissage qui sont exacerbées au cours du parcours scolaire des enfants, améliore les résultats scolaires et renforce les chances de réussite dans la vie. L'investissement dans une éducation préscolaire de qualité renforce aussi l'efficacité des systèmes éducatifs en réduisant les taux de redoublement et d'abandon des enfants.

Défis émergents à la lumière des ODD

L'Objectif de l'ODD 4 réaffirme l'engagement pris au niveau international pour que, d'ici à 2030, toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance, et à une éducation préscolaire qui les préparent à suivre un enseignement primaire (Cible 4.2), y compris à une année minimum d'enseignement préscolaire de qualité gratuit et/ou obligatoire.

Malgré les preuves des nombreux retours sur investissement liés à l'éducation de la petite enfance, le taux de scolarisation brut dans l'enseignement préscolaire n'était en 2016, au niveau mondial, que de 49 % (données ISU), alors même que la scolarisation moyenne des enfants de 3-5 ans dans l'enseignement pré-primaire ou primaire dans les pays de l'OCDE atteignait 85 % (OCDE Regards sur l'éducation 2018). Malgré les progrès accomplis par de nombreux pays, l'écart reste important. Seulement 2 enfants sur 10 dans les pays à revenu faible et 3 sur 10 dans les pays à revenu intermédiaire ont accès à des programmes d'enseignement préscolaire. Même dans les pays à revenu élevé, les enfants défavorisés ont moins de chances d'accéder à des services de qualité par rapport à leurs pairs de milieux favorisés.

Se référant au thème du HLPF 2019 « Autonomiser les personnes et assurer l'inclusion et l'égalité », cet atelier met explicitement l'accent sur l'inclusion et l'équité dans l'éducation de la petite enfance. La discussion mettra aussi en lumière le lien existant entre l'éducation et la protection de la petite enfance et son impact sur la croissance inclusive et sur la participation des parents au marché du travail (Objectif 8), la réduction des inégalités par le soutien à un début solide dans la vie (Objectif 10), l'éducation et la protection des jeunes enfants pour qu'ils deviennent des citoyens contribuant activement à l'avènement d'un monde durable, pacifique et équitable (Objectifs 10 et 13).

Thème de la session

L'atelier proposé constitue une plate-forme visant à rappeler l'urgence et l'importance des investissements dans une éducation préscolaire de qualité comme faisant partie intégrante du continuum d'apprentissage de l'enfant et la base essentielle d'un système éducatif fort et, plus généralement, de sociétés pacifiques et prospères. L'atelier offrira aussi la possibilité de délibérer sur les défis actuels et les possibilités de progrès dans la réalisation de la cible 4.2. de l'ODD, et d'apprendre auprès des pairs et de partager les enseignements dégagés dans les pays à revenu faible, intermédiaire et élevé.

Format de la session

Le format de la séance combinera des exposés des représentants des pays et des experts, et des discussions interactives entre les participants. Elle sera organisée en trois segments :

1. **Le point sur la situation** : une courte vidéo et un exposé introductif de type TED seront suivis d'une activité interactive qui stimulera la réflexion des participants sur le thème
2. **Table ronde** : courts entretiens et interventions d'experts et de représentants des pays sur **l'équité, la qualité et le financement** de l'éducation préscolaire

3. **Commentaire** : Questions-réponses et courts exposés de la salle sur l'importance des partenariats

Organisé par les membres du Comité directeur ODD-Education 2030: UNICEF et OCDE

Modératrice : Jo Bourne, Responsable mondial de l'éducation à l'UNICEF

Intervenants :

- Pauline Rose, professeure, Education internationale, directrice de la recherche pour un accès et un apprentissage équitables (REAL) Centre Faculté d'éducation de l'Université de Cambridge
- M. Nyam-Ochir Tumor-Ochir, Directeur du Département de la politique générale de l'éducation, Ministère de l'éducation, de la culture, des sciences et des sports (MECSS) de Mongolie
- M. Camilo GUTIERREZ, Chef du Bureau des finances et de la planification, Ministère de l'éducation nationale, Colombie
- Mme Mailis Reps, Ministre de l'éducation et de la recherche, Estonie
- M. Ludovic LEVASSEUR, Analyste des politiques éducatives, CONFEMEN

Participants de l'auditoire invités : OEI, OMEP

Questions indicatives

- Quels sont les défis et les enseignements dégagés de l'assurance de l'égalité d'accès de tous les enfants à un enseignement préscolaire de qualité ?
- Comment les parties prenantes nationales et les acteurs internationaux peuvent-ils travailler en partenariat pour mobiliser des ressources et réaliser l'équité et la qualité dans l'éducation préscolaire ?

Messages de politique clés

Afin qu'une éducation préscolaire universelle de qualité devienne la réalité pour tous les enfants :

- Il est urgent de prioriser les politiques et d'accroître de façon significative le financement apporté par les gouvernements, les partenaires et les donateurs à ce sous-secteur, dans le but de porter le niveau de financement à au moins 10 % des budgets consacrés à l'éducation
- Les gouvernements doivent adopter une approche universaliste progressiste à l'expansion des services, la priorité étant accordée à l'accès des enfants les plus marginalisés
- Des investissements stratégiques doivent être réalisés dans l'amélioration de la qualité, y compris par l'assurance de la qualité et du développement de la main d'œuvre et par de robustes possibilités de développement professionnel continu

Références clés

UIL. 2017. *Alphabétisme et numératie dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie*. Note d'orientation de l'UIL n° 7. Hambourg, UIL. Disponible à l'adresse :

<http://unesdoc.unesco.org/images/0024/002470/247094F.pdf>

UNESCO. 2016. *Éducation 2030. Déclaration d'Incheon et Cadre d'action pour la mise en œuvre de l'Objectif de développement durable 4. Assurer à tous une éducation de qualité, équitable et inclusive et promouvoir des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie*. Paris, UNESCO. Disponible à l'adresse :

http://uis.unesco.org/sites/default/files/documents/education-2030-incheon-framework-for-action-implementation-of-sdg4-2016-en_2.pdf

Enseignement et apprentissage du respect de la diversité : diverses approches de la diversité

Contexte et défis émergents

Dans un contexte planétaire marqué par la montée de menaces nouvelles et persistantes à la paix mondiale, la démocratie, la justice et les droits de l'homme, la notion du « respect de la diversité » qu'il faut « enseigner et apprendre » dans un monde complexe et globalisé pose de plus en plus de problèmes à la communauté internationale. Aucune réponse unique ne peut être apportée à cette question, puisque les acteurs nationaux, régionaux et internationaux ne finissent pas d'en débattre en se fondant sur des compréhensions différentes des identités et des intérêts nationaux et régionaux.

Dans son approche à l'éducation à la citoyenneté mondiale, l'UNESCO estime que « le développement d'attitudes d'empathie, de solidarité et de respect des différences et de la diversité »¹⁸ fait partie intégrante de l'expérience d'un citoyen du monde et devrait par conséquent être encouragé et inculqué par l'éducation. Pour le Conseil de l'Europe, le Cadre de référence des compétences nécessaires à une culture de la démocratie (RFCDC)¹⁹ énonce, pour la première fois, les valeurs fondamentales, les compétences, les attitudes et les connaissances, ainsi que la compréhension critique, dont chaque citoyen a besoin pour être actif au sein d'une société démocratique. L'éducation est le principal facteur contribuant au développement de ces compétences chez les élèves et par conséquent au développement d'une culture de la démocratie.

Pour soutenir les efforts des pays dans la réalisation de la Cible 4.7²⁰ de l'ODD 4 « Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité et inclusive, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie », qui met spécifiquement en avant l'importance de promouvoir l'appréciation de la diversité culturelle, le défi consiste à faire en sorte que les engagements politiques pris en faveur de la diversité culturelle s'appuient sur des politiques et des pratiques éducatives qui encouragent la paix, la justice et l'inclusion sociale. Dans cet esprit, l'atelier permettra aux participants de prendre connaissance des différentes approches à l'enseignement et à l'apprentissage du respect de la diversité et d'explorer la possibilité d'identifier une compréhension commune avec des conditions minimales qui pourraient servir à promouvoir l'appréciation de la diversité culturelle selon des modalités allant dans le sens des engagements énoncés dans la Cible 4.7.

Cet atelier devrait permettre aux participants de discuter des réalisations, des lacunes et des défis liés à l'enseignement et à l'apprentissage du respect de la diversité et à la mise en œuvre de la Cible 4.7.

Objectifs

Conformément aux indications des organisateurs du Forum, le but de cet atelier est de présenter une nouvelle réflexion, des informations et des stratégies innovantes susceptibles de contribuer à la mise en œuvre de l'ODD 4 - Éducation 2030, en particulier en ce qui concerne la Cible 4.7. Plus spécifiquement, l'atelier cherche à développer :

1. La prise de conscience des multiples approches à l'enseignement de la diversité culturelle.
2. Une compréhension commune de ce que signifie l'apprentissage du respect de la diversité.

Description de la session

L'atelier qui se déroulera en trois temps sera modéré par Dov Lynch, Chef de la Section de la citoyenneté mondiale et de l'éducation à la paix de l'UNESCO.

- **1^e partie – La diversité culturelle dans les documents de politique éducative.** La séance débutera par une brève présentation sur la façon dont la diversité culturelle et son acceptation sont reflétées dans les programmes d'enseignement nationaux, à partir des résultats de deux études commandées récemment

¹⁸ [Éducation à la citoyenneté mondiale : thèmes et objectifs d'apprentissage](#) (2015).

¹⁹ <https://www.coe.int/en/web/education/competences-for-democratic-culture>

²⁰ « Faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable ».

par l'UNESCO. Elle sera suivie d'une séance de questions/réponses en présence d'une personne ressource (10 minutes).

- **2^e partie – Qu'entend-on par enseigner et apprendre la diversité culturelle ?** Ce volet sera organisé sous la forme d'une émission-débat. À travers une série de questions et de réponses, quatre intervenants échangeront leurs vues sur ce que signifient pour eux l'enseignement et l'apprentissage du respect de la diversité et sur les résultats attendus de telles expériences (30 minutes).
- **3^e partie – Existe-t-il une compréhension commune de l'action requise ?** La séance s'achèvera par un dialogue avec modérateur, entre les participants de l'atelier sur les principaux défis, lacunes, conditions minimales pour garantir la mise en œuvre de la Cible 4.7, en ce qui concerne la promotion du respect de la diversité (35 minutes).

Organisé par les membres du Comité directeur ODD-Education 2030: Conseil de l'Europe et UNESCO

Modérateur: M. Dov Lynch, Chef de la Section Education à la citoyenneté mondiale et à la paix, UNESCO

Intervenants

- Hon. Leonor Briones, Secrétaire à l'éducation, République des Philippines
- Sjur Bergan, Directeur, Département de l'éducation, Conseil de l'Europe
- Dean Brooks, Réseau inter-agences pour l'éducation en situations d'urgence
- Milena Valeva, Huchschule Coburg, Allemagne & Odyssey, Bulgarie

Questions indicatives

1. Qu'entendons-nous par « respect de la diversité » ?
2. Que signifie « enseigner le respect de la diversité » ? Quels sont les différentes approches, ou degrés, d'enseignement du respect de la diversité ?
3. Comment faire en sorte que « l'apprentissage du respect de la diversité » ne signifie pas seulement qu'il faille s'informer sur la diversité, mais aussi apprendre à vivre de façon pacifique et à prospérer dans un monde diversifié, en étant un citoyen démocrate actif ? Pouvons-nous parler de conditions minimales permettant à l'éducation de favoriser une compréhension accrue entre les peuples et la mise en place d'institutions efficaces, transparentes et inclusives à tous les niveaux, garantissant l'inclusion sociale (ODD 16 et ODD 4, Cible 4.7) ?

Messages de politique clés (préliminaires)

- L'enseignement et l'apprentissage du respect de la diversité revêtent selon chaque personne une signification différente, et font appel à une multitude d'expériences d'apprentissage. Pour qu'ils appuient la réalisation de la Cible 4.7 dans toutes ses dimensions, l'éducation devrait offrir aux élèves un accès égal aux valeurs, aux attitudes, aux compétences, aux connaissances et à la compréhension critique dont ils ont besoin pour vivre ensemble en paix et pour participer pleinement, en tant que citoyens au sein d'une société démocratique.
- Dans de nombreux pays et sociétés, des concepts nationaux/locaux/traditionnels mettent en avant des idées qui font écho aux notions de « respect de la diversité », de « solidarité » et de « sens d'une humanité partagée » ; ces concepts sont autant de points de départ pour promouvoir le respect de la diversité par l'éducation.

Références clés et sources

Cadre de référence des compétences nécessaires à une culture de la démocratie du Conseil de l'Europe - <https://www.coe.int/en/web/education/competences-for-democratic-culture>

Conseil de l'Europe et ODD4 - <https://www.coe.int/SDG4>

Initiative « Éducation pour la justice (E4J) » - <https://www.unodc.org/e4j/>

L'action de l'UNESCO en matière d'éducation à la citoyenneté mondiale : <https://en.unesco.org/themes/gced>

Progrès de l'éducation en vue du développement durable et de l'éducation à la citoyenneté mondiale. Conclusions de la 6^{ème} consultation sur la mise en œuvre de la Recommandation sur l'éducation pour la compréhension, la coopération et la paix internationales et l'éducation relative aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales de 1974 (2012 – 2016). UNESCO, 2018.

Recommandation CM/Rec(2012)13 du Comité des Ministres aux États membres en vue d'assurer une éducation de qualité https://search.coe.int/cm/Pages/result_details.aspx?ObjectId=09000016805c94fb

Développement des compétences techniques et professionnelles et emploi des jeunes

Contexte et justification

Grâce à l'ODD4, le rôle de l'EFTP et du développement des compétences bénéficie au niveau mondial d'une reconnaissance sans précédent en tant que mécanismes essentiels de l'apprentissage tout au long de la vie et de l'emploi des jeunes. Les cibles 4.3, 4.4 et 4.7, en particulier, soulignent ces liens et expliquent pourquoi il est nécessaire de mettre en lumière l'importance d'offrir aux jeunes des possibilités d'accès à l'apprentissage afin de faciliter leur transition vers le marché du travail.

Défis émergents à la lumière de l'ODD4

L'atelier traitera des défis, des lacunes et des opportunités dans le domaine de l'EFTP et du développement des compétences au cours de la période s'achevant en 2030. Il se concentrera spécifiquement sur les cibles et les engagements pris dans le cadre des ODD 4 & 8, qui portent sur les compétences pour l'apprentissage tout au long de la vie, le travail décent et l'entrepreneuriat. Il débattera de la question de savoir comment l'EFTP et le développement des compétences peuvent contribuer à réduire les inégalités de revenus et améliorer les revenus grâce au travail décent. L'atelier s'intéressera aussi particulièrement à la situation actuelle du marché du travail pour les jeunes et mettra en lumière les partenariats internationaux existants qui s'efforcent d'éliminer les obstacles et les inégalités liés aux compétences que rencontrent les jeunes à la recherche d'un emploi.

Format de la session

Séance 1 : introduction par le modérateur

Séance 2 : « EFTP & systèmes de développement des compétences – Défis et opportunités à l'horizon 2030 », une présentation de Paul Comyn, Spécialiste Senior des compétences et de l'employabilité à l'OIT, suivie d'une discussion avec modérateur.

Séance 3 : « Les tendances mondiales de l'emploi des jeunes et l'Initiative mondiale pour l'emploi décent des jeunes », présentation de Susana Puerto Gonzales, Spécialiste Recherche et Technique, OIT, suivie d'une discussion avec modérateur.

Séance 4 : discussion plénière qui inclut les contributions de répondants désignés représentant les parties prenantes nationales et les principaux groupes électoraux

Organisé par les membres du Comité directeur ODD-Education 2030: OIT et l'UNESCO

Modérateur : Borhene Chakroun, Responsable de la Section de la jeunesse, de l'alphabétisation et du développement des compétences à l'UNESCO.

Intervenants :

- M. Paul Comyn, Spécialiste principal en compétences et employabilité, BIT
- Mme Susana Puerto Gonzales, spécialiste de la recherche et des techniques, BIT

Questions indicatives

- L'EFTP et les systèmes de développement des compétences sont-ils bien placés pour contribuer à la réalisation des cibles pertinentes de l'ODD4 ?
- Quelles sont les principales pénuries de compétences et les contraintes qui pèsent sur l'employabilité, en ce qui concerne l'emploi des jeunes et la réalisation des cibles relevant de l'ODD4 et de l'ODD8 ?
- Quels types de partenariats et domaines de coordination améliorés sont nécessaires pour appuyer la réalisation des cibles liées aux compétences et à l'employabilité relevant de l'ODD4 et de l'ODD8 ?

Messages de politique clés

- Les gouvernements et les partenaires sociaux doivent renforcer l'engagement politique et financier en faveur de l'EFTP et des systèmes de développement des compétences afin d'atteindre les cibles liées aux compétences et à l'employabilité qui relèvent des ODD.
- L'amélioration de la coordination et l'engagement avec les partenaires sociaux dans les secteurs de l'éducation et de la formation sont le principal levier permettant de renforcer les liens entre l'éducation, la formation et le marché du travail.
- Les partenariats entre les secteurs public et privé qui font appel à l'expertise et aux réseaux d'organisations internationales et régionales offrent un mécanisme efficace pour définir et atteindre les cibles de formation et d'emploi des jeunes.

Références clé et sources

Stratégie de l'UNESCO pour l'EFTP : <http://unesdoc.unesco.org/images/0024/002452/245239f.pdf>

Recommandation de l'UNESCO concernant l'EFTP :
<http://unesdoc.unesco.org/images/0024/002451/245178e.pdf>

Initiative mondiale pour l'emploi décent des jeunes : <https://www.decentjobsforyouth.org/>

OIT, Compétences et employabilité : <https://www.ilo.org/skills/lang--en/index.htm>

Enseignement supérieur, l'apprentissage tout au long de la vie et le monde du travail

Contexte et justification

La séance proposera une discussion sur le lien existant entre un monde du travail qui se transforme rapidement sous l'effet de la révolution numérique, l'évolution de la demande de compétences génériques et techniques, et le rôle changeant des fournisseurs de services éducatifs, l'accent étant mis sur l'apprentissage tout au long de la vie.

Objectives

La séance se fixe pour objectif d'explorer de quelle manière l'enseignement supérieur va être touché par la transformation rapide de l'environnement d'apprentissage et du travail et comment il va y contribuer tout en œuvrant en faveur d'un accès inclusif et de l'égalité des chances de réussite. Elle explorera les bouleversements du monde du travail, comment ces changements se reflètent dans l'évolution de la demande de compétences – en termes de compétences techniques et génériques – et les conséquences de ces phénomènes sur les systèmes et les institutions d'enseignement supérieur. Elle débattrà du rôle croissant des institutions d'enseignement supérieur en tant qu'acteurs au sein des systèmes et des outils de l'apprentissage tout au long de la vie qui sont nécessaires pour permettre ce développement. La discussion sera en lien avec l'objectif de « ne laisser personne de côté » contenu dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. L'accès, l'insertion, la permanence et l'achèvement d'un enseignement supérieur de qualité présentent un grand intérêt pour la société. De plus en plus souvent, le besoin de repenser l'éducation a été reconnu, ainsi que la nécessité de mieux comprendre sa capacité à susciter la transformation, non seulement au niveau individuel mais aussi au niveau sociétal, et de promouvoir un autre modèle plus juste et durable du développement. Si l'inclusion fait l'objet d'une attention accrue, cela contribuera à renforcer le lien entre l'intégration sociale et l'éducation, essentiel aux objectifs de développement, à la démocratie et à la paix. Il est impératif que les pays repensent le développement social et humain afin de concevoir, à partir de là, l'avenir que nous voulons pour tous, y compris la relation entre l'enseignement supérieur et le monde du travail.

Format de la session

L'atelier débutera par une courte introduction du thème, suivie de questions ciblées et de courtes interventions des panélistes. Les interventions seront suivies d'une discussion en table ronde avec modérateur, qui donnera ensuite la parole à la plénière afin d'identifier ensemble les principaux enseignements et mesures de politique à dégager.

Organisé par les membres du Comité directeur ODD-Education 2030: la Banque mondiale et l'UNESCO.

Rôles

Modératrice : Dr. Nina Arnhold, Chef de file mondial pour l'éducation tertiaire, Banque mondiale

Intervenants:

- Dr Harri Ketamo, Fondateur et président, HEADAI, Finlande
- Dr Jamil Salmi, Expert mondial en éducation tertiaire
- M. Francisco Miguens, Directeur de la coopération, ministère de l'Éducation, Argentine
- Dr Hilligje van't Land, Secrétaire générale, AIU

Questions indicatives pour cadrer la discussion :

- Comment le monde du travail évolue-t-il ? Quels sont les moteurs et les composantes clés de cette transformation ? Ces changements se produisent-ils partout au même rythme ?
- Quel est l'impact de l'automatisation et de la transformation du travail sur la demande de compétences techniques et génériques ?
- Qu'est-ce que cela signifie pour les institutions d'enseignement supérieur, pour l'inclusion et pour l'amélioration de l'accès ? Comment évoluent leur rôle et le mode de fourniture, et à quels autres changements pouvons-nous nous attendre dans les années à venir ?

Messages de politique clés :

Les messages de politique qui ont de grandes chances d'être exprimés lors de cette séance sont les suivants :

- Les décideurs politiques et les institutions d'enseignement supérieur doivent prendre conscience de l'évolution rapide de la nature du travail et des changements qui y sont associés en termes de demande de connaissances, de compétences et d'aptitudes. Ils doivent veiller à ce que les systèmes et les institutions d'enseignement supérieur soient réactifs en présence de cette transformation.
- Pour faire en sorte que les systèmes d'enseignement supérieur soient adaptés à l'avenir, tout en assurant l'égalité d'accès et de résultats, non seulement il est nécessaire que les résultats d'apprentissage et les programmes d'enseignement soient le reflet de l'évolution de la société et du marché du travail, mais il faut aussi disposer d'une « trousse à outils » appropriée (passerelles entre les cursus, orientation et conseil aux étudiants, mécanismes de financement appropriés, gouvernance agile, etc.), afin d'assurer la flexibilité et la perméabilité des parcours.
- Les institutions d'enseignement supérieur doivent s'efforcer davantage de repenser leur rôle, en tant que fournisseurs de services d'apprentissage tout au long de la vie, et les gouvernements doivent assumer un nouveau rôle, y compris dans les mécanismes de financement.

Références clés et sources

Il existe un important corpus de littérature sur les thèmes de l'automatisation et de l'évolution du monde du travail ainsi que sur le rôle des universités dans le cadre de l'apprentissage tout au long de la vie. La littérature recommandée inclut :

Banque mondiale, 2019 : *Rapport sur le développement dans le monde 2019 sur la transformation de la nature du travail*. (<http://www.worldbank.org/en/publication/wdr2019>)

UNESCO/UII, 2015 : *Le rôle de l'enseignement supérieur dans la promotion de l'apprentissage tout au long de la vie*. (<http://unesdoc.unesco.org/images/0023/002335/233592e.pdf>)

EUA, 2008 : *Charte des universités européennes pour l'apprentissage tout au long de la vie*. (<https://eua.eu/resources/publications/646:european-universities%E2%80%99-charter-on-lifelong-learning.html>)

Financement de l'éducation de qualité pour tous : stratégies d'investissement pour l'équité dans l'éducation

Justification

L'éducation se caractérise au niveau mondial par un sous-financement critique et il y a une crise de l'apprentissage. Il est donc urgent d'examiner les tendances actuelles du financement du secteur de l'éducation et d'identifier les défis et les possibilités d'investissement pour parvenir à l'équité dans l'éducation.

Défis émergents à la lumière de l'ODD 4

La réalisation de l'ODD4 est essentielle à la réduction des inégalités au sein des pays et entre les pays. Il est donc indispensable, pour achever l'ODD4 et l'agenda complet des Objectifs de développement durable (ODD), d'instaurer des niveaux supérieurs de financement et davantage d'équité dans le financement de l'éducation.

La tendance, pour les ressources nationales, est à la hausse grâce à l'accroissement des recettes fiscales, mais l'éducation n'est pas traitée comme étant prioritaire et les budgets de l'éducation ne parviennent pas à ceux qui en ont le plus besoin. Le coût de l'éducation pour les ménages continue de faire peser une charge disproportionnée sur les plus pauvres qui n'ont pas les moyens d'envoyer leurs enfants à l'école. L'atelier examinera les moyens de mobiliser un volume accru de ressources nationales mais aussi de distribuer, d'utiliser et de gérer ces ressources de façon efficace afin qu'elles contribuent pleinement à la réalisation des objectifs éducatifs des pays. Les pays à revenu élevé doivent faire des progrès encore plus importants dans leurs engagements de dépenses nationales pour l'éducation, en se penchant en particulier sur la qualité des ressources et sur leur utilisation efficace, tout en touchant les plus marginalisés, notamment les populations de migrants.

L'aide au secteur de l'éducation, en termes de volume et de part de l'aide totale, augmente pour atteindre ses niveaux les plus élevés depuis 2002, mais les montants actuels ne suffisent pas à combler le déficit annuel de financement estimé à 39 milliards de dollars pour les pays à revenu faible et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure qui dépendent de l'aide publique au développement (APD) pour atteindre les cibles de l'ODD4. L'aide humanitaire à l'éducation reste inférieure à la cible de 4 pour cent. Les participants de l'atelier examineront ce qu'il convient de faire pour inverser ces tendances, notamment par le biais de mécanismes innovants qui sont à l'étude.

Ainsi que l'a souligné le Programme d'action d'Addis-Abeba, une mobilisation efficace des ressources, tant nationales qu'extérieures, est au cœur de la réalisation de l'agenda des ODD. Les investissements dans l'éducation et les autres ODD qui seront examinés par le Forum politique de haut niveau des Nations Unies sur le développement durable (HLPF) en 2019 peuvent avoir pour effet de renforcer la croissance économique, de réduire les inégalités, de lutter contre le changement climatique et de construire la paix, et se traduire par des effets bénéfiques sur l'ensemble de l'agenda des ODD. De plus, les stratégies visant plus largement à améliorer et à accroître le financement du développement – comme les réformes fiscales et les mécanismes innovants – peuvent présenter un avantage dans le cadre de multiples efforts sectoriels.

Pour parvenir à financer l'ODD4, la communauté internationale devra puiser dans les ressources nationales et extérieures et dans des sources non traditionnelles. Pour obtenir l'impact le plus durable au niveau du système éducatif, il est essentiel que tous les grands financeurs de l'éducation – les gouvernements, les agences d'aide, les organisations philanthropiques et le secteur privé – coopèrent afin d'aligner leur financement avec de solides plans sectoriels nationaux de l'éducation afin d'offrir à tous un enseignement public gratuit et de qualité. En outre les pays peuvent, grâce à l'apprentissage entre pairs concernant la mobilisation des ressources et l'efficacité de leur affectation et de leur utilisation, contribuer largement à l'amélioration des résultats.

Format de la session

Cet atelier offrira une vue d'ensemble des tendances du financement de l'éducation qui visent à obtenir des progrès plus importants dans la réduction des inégalités. Il présentera les tendances actuelles du financement de

l'éducation, notamment les données les plus récentes relatives à l'aide à l'éducation et à la mobilisation et à la dépense des ressources nationales. Dans son examen des tendances, l'atelier recommandera alors des solutions politiques nécessaires pour assurer non seulement un accroissement radical du financement de l'ODD4, mais aussi une affectation et une dépense efficaces de ce financement, dans le but d'atteindre les pays et les populations ayant les plus grands besoins.

Organisé par les membres du Comité directeur ODD-Education 2030: GPE et OCDE

Modérateur : Mme Fanny Benedetti, chef du genre, de l'éducation et de la jeunesse, ministère des Affaires étrangères, France

Intervenants :

- Mme Raphaëlle Martinez, chef d'équipe, GPE
- M. Michael Ward, GPE
- Mme Suzanne Grant Lewis, directrice, Institut international de planification de l'éducation de l'UNESCO (IIEP)
- Dr. Colleta A. Suda, Secrétaire administrative en chef (CAS) et Secrétaire principale, Département d'État pour la formation et la recherche universitaires, Kenya
- Mme Camilla Fossberg, directrice adjointe / chef de l'éducation, Agence norvégienne de coopération pour le développement (NORAD)
- M. Hugh McLean, directeur de programme, Open Society Foundation
- M. David Archer, responsable de la participation et des services publics, ActionAid

Questions indicatives

- i. Comment peut-on accroître les ressources nationales pour l'éducation sans alourdir la charge pesant sur les ménages pauvres ?
- ii. Comment peut-on accroître les ressources internationales pour l'éducation et améliorer les mécanismes de fourniture de l'aide ?
- iii. Comment peut-on rendre l'affectation et l'utilisation des ressources pour l'éducation plus efficaces en termes d'équité ?

Messages de politique clés

- Mobiliser les ressources et accroître les dépenses nationales pour l'éducation – les chefs d'État et les ministres des finances des pays doivent montrer la voie.
- Mobiliser des volumes accrus d'assistance étrangère pour l'éducation – les donateurs doivent honorer leur engagement de cible de 0,7 pour cent en faveur de l'aide et allouer au minimum 10 % de leur coopération au développement à l'éducation.
- Allouer et utiliser efficacement les ressources (nationales et extérieures) pour l'éducation, en ciblant les populations les plus désavantagées.

Références/sources clés

Statistiques du financement du développement, OCDE

<http://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-data/>

Examen des ressources scolaires, OCDE www.oecd.org/education/school/schoolresourcesreview.htm

IIEP [La révolution des données pour mesurer l'équité dans l'éducation](#)

[Brosser le tableau complet du financement de l'éducation – Comptes nationaux de l'éducation](#)

Financement national de l'éducation : un investissement intelligent

<http://unesdoc.unesco.org/images/0026/002619/261963E.pdf>

Dossier de politique : l'action du GPE en faveur du financement intérieur de l'éducation

<https://www.globalpartnership.org/content/policy-brief-gpes-engagement-domestic-financing-education>

Technologie, innovation et avenir de l'apprentissage : les technologies au service de l'accès à l'éducation et de la réduction des inégalités

Contexte et justification

La réalisation de l'ODD4 est essentielle à la réduction des inégalités au sein des pays et d'un pays à l'autre. Cette réalisation, ainsi que l'ensemble de l'agenda des Objectifs de développement durable (ODD), peut bénéficier de l'utilisation des possibilités offertes par la technologie et l'innovation.

Bien que l'innovation ne se limite pas à la technologie, l'innovation technologique est en mesure de résoudre plusieurs des défis liés à l'éducation. Une partie de ce potentiel a été mis en lumière dans la déclaration de Qindao (2015) de l'UNESCO.

De nouvelles formes de technologie de base, comme les systèmes de données longitudinales, permettent aux gouvernements de mettre en place une infrastructure de données offrant une meilleure compréhension des facteurs d'accès et d'inclusion dans l'éducation dans leur pays. Sans l'apport de données de qualité, certains efforts liés aux politiques risquent de ne pas cibler les vraies causes des problèmes. La mise en place d'une bonne infrastructure de données au niveau du système constitue le minimum que l'on puisse entreprendre pour stimuler l'innovation et l'amélioration par la technologie.

La technologie peut aussi contribuer de bien des manières à améliorer l'accès à l'éducation. Lorsque les élèves sont physiquement dans l'impossibilité de fréquenter les institutions éducatives, ils peuvent malgré tout bénéficier de programmes éducatifs – y compris par le biais d'appareils désormais très répandus comme les téléphones mobiles. Quelques exemples récents montrent comment les cours en ligne ouverts et massifs (MOOC) peuvent permettre aux réfugiés d'accéder à l'enseignement supérieur : il serait possible de mettre en œuvre des modèles similaires dans les pays, ciblant les populations les plus vulnérables qui n'ont pas accès aux canaux traditionnels. La possibilité d'accéder aux meilleures ressources du pays ou du monde peut aussi contribuer à améliorer la qualité de l'enseignement scolaire, grâce aux Ressources éducatives libres (REL) qui sont de plus en plus largement disponibles.

De telles ressources contribuent aussi à l'apprentissage tout au long de la vie, car les ressources libres sont habituellement disponibles à tous, y compris pour les élèves qui ont quitté le système éducatif formel.

La qualité de l'éducation dans les écoles ne convient pas toujours aux élèves les plus vulnérables. Certains appareils utilisant les TIC et sous la forme de différents types d'appareils numériques, fonctionnent dans des environnements sans électricité ou WiFi mais peuvent cependant servir à enseigner aux élèves ayant des difficultés d'apprentissage et assister l'enseignant. La technologie peut aussi permettre aux écoles de faire participer les parents d'élèves, quelquefois par le biais d'une technologie mobile simple, afin d'améliorer l'engagement parental qui est essentiel à l'apprentissage.

Enfin, en accord avec des initiatives comme le Prix des « TIC dans l'éducation » de l'UNESCO, ou avec la banque d'innovation pour l'éducation de Results for development (Centre pour les innovations dans l'éducation), les gouvernements et les autres autorités devraient adopter des politiques d'innovation qui célébreront et encourageront les innovateurs à s'attaquer aux défis de l'ODD 4 sous l'angle de l'innovation dans l'éducation.

Format de la session

Cet atelier présentera les tendances et des exemples ambitieux montrant comment l'innovation et l'innovation technologique dans l'éducation en particulier peuvent améliorer l'accès et réduire les inégalités. Il examinera différents domaines d'action : au niveau du système, au sein de l'école et à l'extérieur de l'école. En examinant ces tendances, l'atelier recommandera quelques solutions de politique nécessaires pour que le potentiel de la technologie et de l'innovation reçoive l'attention qui lui est due dans le traitement des défis liés à l'accès et à l'équité de l'ODD 4.

Organisé par les membres du Comité directeur ODD-Education 2030: OCDE et UNESCO

Modérateur : Stéphan Vincent-Lancrin (OCDE), chef suppléant du Centre de l'OCDE pour la recherche et

l'innovation dans l'éducation (CERI)

Intervenants :

- Professeur Mi Lee Ahn, expert en TIC, Université de Hanyang, République de Corée
- Le professeur Tim Unwin, chaire UNESCO en TIC-D et professeur émérite de géographie à Royal Holloway, Université de Londres.
- Mme Ita Sheehy, directrice de l'éducation du HCR

Questions indicatives

1. Quels sont les modèles prometteurs offerts par la technologie numérique dans l'éducation pour améliorer l'accès à l'éducation des populations les plus vulnérables ?
2. Quels sont les modèles prometteurs offerts par la technologie numérique dans l'éducation servant à améliorer la qualité de l'éducation et l'apprentissage des populations exclues ou les plus vulnérables ?
3. Quels nouveaux usages de la technologie pourraient améliorer l'efficacité et la gestion de la fourniture des services éducatifs actuels et appuyer des pratiques innovantes ?
4. Comment s'attaquer aux disparités dans l'accès aux technologies au sein des pays et stimuler d'autres formes d'innovation que l'innovation technologique ?

Messages de politique clés

- Technologie et innovation à l'école : les gouvernements et les autres parties prenantes pertinentes doivent prioriser les politiques et les programmes technologiques présentant le potentiel d'accroître l'accès à l'éducation de qualité pour les groupes les plus vulnérables¹. La technologie pourrait servir à empêcher que ces populations n'abandonnent les études, par la fourniture de ressources d'apprentissage adéquates et par des approches innovantes à la fourniture de services éducatifs. Cela inclut également un réexamen des programmes d'enseignement afin de mieux les aligner avec la transformation numérique qui touche les sociétés et les économies à travers le monde.
- Technologie et innovation au-delà de l'école : les gouvernements doivent appuyer les moyens innovants d'utiliser la technologie pour la reconnaissance et la certification, et permettre d'accéder à des ressources de qualité faisant de l'apprentissage tout au long de la vie, de la reconversion professionnelle et de l'apprentissage informel une réalité. Ceci inclut les programmes basés sur les compétences, les MOOC, les ressources éducatives libres et les autres formes de pédagogie ouverte.
- Technologie et innovation pour améliorer les systèmes : les gouvernements doivent mettre en place des politiques claires en faveur de l'innovation dans l'éducation et bâtir une infrastructure de données moderne sur la base de la technologie, qui permettra aux différentes parties prenantes de prendre des décisions éclairées pour traiter les défis de l'accès, de la qualité et de l'équité dans leur système. Ceci inclut qu'ils doivent porter un regard critique sur leur cadre réglementaire pour parvenir à un équilibre entre d'une part les gains de qualité, d'efficacité et d'équité et d'autre part les préoccupations liées au respect de la vie privée et à l'éthique.

Principales références /sources

IIFE [La révolution des données pour mesurer l'équité dans l'éducation pour les ODD](#)

UNESCO – Consultation sur la Déclaration sur les REL :

<https://www.oercongress.org/wp-content/uploads/2018/04/Draft-OER-Recommendation-Version-Draft-18-April-2018-text-for-online-consultation-ENG.pdf>

OCDE – Ressources éducatives libres : un catalyseur pour l'innovation

<http://www.oecd.org/fr/innovation/open-educational-resources-9789264247543-en.htm>

Déclaration de Qingdao de l'UNESCO : <http://unesdoc.unesco.org/images/0023/002333/233352m.pdf>

OCDE - Étudiants, ordinateurs et apprentissage

<http://www.oecd.org/publications/students-computers-and-learning-9789264239555-en.htm>

OCDE Stratégie d'innovation pour l'éducation et la formation :

<http://www.oecd.org/education/cei/innovationstrategyforeducationandtraining.htm>

Société civile : perspectives, obstacles et possibilités d'action dans la mise en œuvre de l'ODD4

Défis émergents à la lumière de l'ODD 4

Le Cadre d'action Éducation 2030 reconnaît le rôle important joué par les organisations de la société civile (OSC) dans la réalisation de l'ODD4, appelant à impliquer les OSC « à tous les stades, depuis la planification jusqu'au suivi et à l'évaluation », soulignant par ailleurs que « ... par leur participation institutionnalisée et garantie, elles peuvent :

- encourager la mobilisation sociale et sensibiliser le public, en permettant aux citoyens (notamment ceux qui font face à la discrimination) de faire entendre leur voix au stade de l'élaboration des politiques ;
- concevoir des approches innovantes et complémentaires qui permettent de faire progresser le respect du droit à l'éducation, surtout pour les groupes les plus marginalisés ;
- collecter et partager les données issues de la pratique, des évaluations citoyennes et de la recherche pour nourrir une concertation structurée, en tenant les gouvernements responsables de la mise en œuvre, en assurant le suivi des progrès réalisés, en menant des activités de sensibilisation fondées sur des éléments probants, en passant au crible les dépenses et en veillant à ce que la gouvernance et la budgétisation dans le domaine de l'éducation soient transparentes. »

Objectifs

Mettre en évidence les efforts déployés par la société civile en faveur de la réalisation de l'ODD4 et de l'éducation dans l'agenda et l'architecture élargis des ODD, offrir des exemples concrets du travail important accompli par la société civile – par exemple les rapports « pleins feux » entrepris en Asie, en Amérique latine et ailleurs dans le monde dans le cadre des Examens nationaux volontaires (ENV). L'atelier fournira également une analyse des opportunités et des défis afin d'assurer une participation utile de la société civile dans la mise en œuvre et le suivi de l'ODD4 et proposera des recommandations pour assurer une participation significative des OSC dans la planification, la mise en œuvre et le suivi de l'ODD4.

Cette séance fera la démonstration et caractérisera l'expérience de la participation de la société civile dans la promotion de l'ODD4 et de l'éducation au sein de l'agenda élargi des ODD depuis 2016, aux différents niveaux indiqués. Elle se référera à l'architecture qui est actuellement en place, ainsi qu'aux processus essentiels de suivi et d'avancement de l'ODD4, notamment aux Examens nationaux volontaires réalisés dans le contexte du Forum politique de haut niveau, du Groupe des parties prenantes Éducation et Université, du Comité directeur Éducation 2030 et de la CCONG.

Elle offrira une analyse des défis et des opportunités permettant à la société civile de participer utilement aux processus de mise en œuvre et de suivi de l'ODD4, ainsi que des principaux obstacles et possibilités rencontrés à ce jour dans le domaine politique, social et économique. De nombreux changements sont intervenus depuis la création et l'adoption du Cadre d'action E2030 : essor de l'autoritarisme, des fondamentalismes et du militarisme, déclin du multilatéralisme et contraction des espaces démocratiques. L'éducation est également attaquée de bien des manières, notamment par l'affaiblissement des systèmes éducatifs publics, la croissance de la privatisation et de la création de profit dans et par l'éducation, le réductionnisme des programmes scolaires. Cette séance analysera l'impact de ces évolutions sur l'engagement des OSC dans la politique éducative et le suivi des ODD.

Elle vise en outre à décrire et à analyser l'expérience de la participation de la société civile dans le cadre de l'architecture actuelle des ODD (principalement via le HLPF, les ENV et les processus qui s'y rattachent), la façon dont ces processus et recommandations prennent en compte les problèmes et les préoccupations des OSC pour l'avancement de l'ODD4, dans le but de surmonter les obstacles à la participation institutionnalisée et garantie des OSC aux processus ODD-ODD4. Ainsi sera mis en lumière le travail réalisé par la société civile, par le biais des ENV, pour tenir les gouvernements responsables de leur action.

Concernant le suivi de l'ODD4, la participation de la société civile au sein de son architecture spécifique (Comité directeur ODD-Éducation 2030, mécanismes régionaux et nationaux, etc.) sera également décrite et analysée à

partir de l'expérience des OSC engagées au niveau mondial, régional et national, mettant en avant les efforts accomplis par les OSC dans le cadre de ces processus pour faire en sorte que les problèmes d'équité et de non-discrimination soient pris en compte, en particulier les efforts qui permettent de faire entendre la voix des jeunes et d'autres parties prenantes de l'éducation, notamment dans les secteurs marginalisés.

Ces expériences auront aussi un rôle important à jouer en ce qui concerne la réflexion relative à l'ODD 16, en particulier vis-à-vis de la création d'institutions efficaces, responsables et inclusives à tous les niveaux, et leur rôle dans la prise de décision participative et la gouvernance mondiale.

Format de la session

L'atelier sera organisé sous la forme d'un panel comprenant les thèmes suivants :

- Faire avancer l'agenda de l'ODD4 : l'expérience des OSC dans les architectures et les perspectives au niveau mondial
- Faire avancer l'agenda de l'ODD4 : l'expérience des OSC dans les architectures et les perspectives de la région arabe
- OSC – Collaboration gouvernementale en faveur de l'ODD4 -
- Éducation dans les situations d'urgence : réponses et perspectives des OSC -
- Notre vision pour Éducation 2030

Organisé par les membres du Comité directeur ODD-Education 2030: le Groupe de coordination de la consultation collective des ONG-Éducation 2030 (CCNGO)

Modératrice : Ms Maria Khan, ASPBAE

Intervenants:

- Me Marie-Claude Machon-Honoré - Comité de liaison des ONG
- Me Camilla Croso, GCE
- M. Refaat Sabah, ACEA
- M. Md. Sohorab Hossain, Secrétaire, Ministère de l'Éducation, Gouvernement du Bangladesh
- M. Peter Hyll-Larsen-INEE Coordinateur de plaidoyer
- Victoria Ibiwoye, Représentante de jeunes au CD E2030 SC et YCMG

Questions indicatives

1. Quels ont été les principaux obstacles et opportunités politiques, sociaux et économiques rencontrés à ce jour dans la mise en œuvre de l'ODD4 et quels ont été leurs impacts sur l'engagement des OSC dans la politique éducative et le suivi des ODD ?
2. Dans quelle mesure la participation de la société civile a-t-elle été institutionnalisée et garantie dans les processus ODD-ODD4 ?
3. Quels sont certains des éléments d'apprentissage clés issus des rapports « pleins feux » des OSC sur les ENV nationaux ?
4. Quelles sont les recommandations visant à garantir une participation institutionnalisée et utile des OSC dans la planification, la mise en œuvre et le suivi de l'ODD4, susceptibles d'informer également le travail sur l'ODD16, la création d'institutions efficaces, responsables et inclusives à tous les niveaux, y compris la prise de décision participative et la gouvernance mondiale, assurant par là même que les États membres rendent des comptes sur leur action ?

Messages de politique clés

- L'action doit se poursuivre en vue de l'institutionnalisation et de la garantie d'une participation utile de la société civile aux processus ODD-ODD4, notamment par l'organisation de grandes consultations régulières des parties prenantes de l'éducation, OSC incluses, permettant une participation utile des OSC au développement des ENV.
- Les données recueillies et les rapports élaborés par les OSC, qui informent les processus ENV et HLPF, doivent bénéficier d'une reconnaissance et d'un statut officiels, notamment dans le cadre de la séance d'examen du HLPF et du système de rapports ENV prévus pour l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2019.

Apprentissage tout au long de la vie et par de multiples voies

Contexte et justification

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 offre l'occasion de progresser vers une compréhension plus holistique de l'apprentissage tout au long de la vie, en démontrant que sa valeur ne réside pas seulement dans les résultats économiques, mais aussi dans les impacts sociaux, environnementaux, culturels et démocratiques. À cet égard, le renforcement des capacités des personnes est crucial pour l'avènement de sociétés prospères, sûres et durables. L'offre de possibilités d'apprentissage tout au long de la vie exige l'adoption d'une approche intégrée, incluant des parcours d'apprentissage flexibles, pour permettre aux apprenants de naviguer sans heurts entre les possibilités d'apprentissage formel et non-formel et de pouvoir faire reconnaître leurs aptitudes et leurs compétences, quel que soit le contexte de leur acquisition. La reconnaissance et la valorisation des acquis de l'apprentissage des individus peuvent améliorer de façon significative leur estime de soi et renforcer leurs possibilités sur le marché du travail, tout en contribuant à intégrer des pans plus larges de la population dans un système d'éducation et de formation ouvert et flexible, et à l'avènement de sociétés inclusives.

Contexte et défis émergents à la lumière des ODD :

Inclus expressément dans l'Objectif de développement durable (ODD) 4, l'apprentissage tout au long de la vie est au cœur du développement durable et constitue un moteur essentiel de l'Agenda 2030 des Nations Unies. Il représente un moyen efficace et potentiellement transformationnel de s'attaquer à certains des défis émergents auxquels sont confrontés les pays au vingt-et-unième siècle. Si ceux-ci parviennent à exploiter le potentiel que présente l'apprentissage tout au long de la vie en tant que principe directeur de la promotion et de l'accomplissement du développement durable, ils seront davantage en mesure de progresser non seulement vers la réalisation de l'ODD 4, mais aussi des 17 ODD. La communauté politique mondiale reconnaît de plus en plus que l'investissement dans l'apprentissage tout au long de la vie est facteur de flexibilité, de créativité et de productivité des travailleurs, qu'il améliore la santé et le bien-être des individus, rend les familles et les communautés plus résilientes et favorise la citoyenneté démocratique.

Thème de la session

La nature profonde des changements auxquels sont confrontés les États membres et les populations exige la mise en place de nouveaux types de politiques et de cadres institutionnels pour le développement des connaissances et des aptitudes dans un cadre d'apprentissage tout au long de la vie holistique, transsectoriel et décentralisé. Les sociétés d'aujourd'hui ne pourront pas relever les défis environnementaux, économiques, sociaux et culturels qui se posent actuellement sans créer des parcours d'apprentissage tout au long de la vie, dans des contextes et des cadres variés. Dorénavant, l'avènement de sociétés apprenantes va de pair avec la promotion du développement durable.

Cette séance discutera de l'apprentissage tout au long de la vie d'un point de vue holistique : comme principe essentiel de la transformation des systèmes éducatifs, comme fondement de l'autonomisation des personnes, comme impératif pour développer les compétences du vingt-et-unième siècle et comme facteur critique du développement durable.

L'apprentissage tout au long de la vie comme principe d'organisation des politiques éducatives

Différentes approches ont été adoptées par les pays à travers le monde, pour mettre en œuvre l'apprentissage tout au long de la vie et pour l'utiliser comme principe directeur dans la prise de décision politique dans le secteur de l'éducation. Il n'existe pas un mode universel de développement et de mise en œuvre de l'apprentissage tout au long de la vie dans les pays et les priorités spécifiques sont déterminées par le contexte politique, socio-économique et éducatif de chaque pays. La transformation des systèmes éducatifs, appliquant les principes holistiques de l'apprentissage tout au long de la vie, repose sur une approche transsectorielle qui fait intervenir un éventail de parties prenantes à différents niveaux. Les gouvernements nationaux jouent un rôle essentiel dans l'assurance d'une plus grande coordination au sein de leurs départements et entre eux, ainsi que dans la création des conditions d'une meilleure synergie entre le gouvernement et les partenaires de différents secteurs. Il est important par ailleurs que la coopération s'affranchisse des limites de l'apprentissage formel, non-formel et informel et qu'elle englobe aussi le secteur privé et la société civile. Cela permettra d'exploiter correctement les différents lieux et espaces où s'effectue l'apprentissage et de mobiliser pleinement les

ressources nécessaires pour permettre aux femmes et aux hommes de développer les capacités et les compétences nécessaires à leur survie et à leur prospérité dans un monde marqué par des changements technologiques, environnementaux, sociaux et économiques rapides.

L'alphabétisation et les compétences de base comme fondement de l'apprentissage tout au long de la vie

Au travers de l'Agenda 2030, l'alphabétisation et les compétences de base ont été reconnues comme formant la base de l'apprentissage tout au long de la vie et du développement. Elles sont indispensables non seulement à l'accomplissement de l'ODD 4 et de ses 10 cibles, mais aussi à la réalisation des 16 autres ODD. Toutefois, le potentiel de transformation du monde qu'offrent la lecture, l'écriture et le calcul n'est mobilisable qu'au travers d'une perspective intégrée de l'apprentissage tout au long de la vie, reposant sur des approches multisectorielles qui mettent l'accent non plus sur l'offre, mais sur la demande. Au vu de l'évolution rapide de la société actuelle, chacun doit posséder un large éventail de connaissances, de compétences et d'aptitudes, en particulier la capacité de lire, écrire et compter, ce qui – dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie – doit s'entendre comme faisant partie intégrante d'un ensemble complexe de compétences de base exigeant un apprentissage réactualisé en continu.

L'apprentissage tout au long de la vie pour le développement des compétences

Les changements technologiques, et en particulier la révolution numérique, ont fait de l'apprentissage tout au long de la vie un impératif économique au vingt-et-unième siècle qui exige de la part des travailleurs et des citoyens l'acquisition de nouvelles compétences. Les développements naissants dans le domaine de l'intelligence artificielle et de la robotique transforment des secteurs tout entiers et rendent obsolètes de nombreuses tâches que seuls des humains pouvaient réaliser jusqu'à une date récente. Cette tendance transforme déjà certaines industries comme la production de téléphones où des robots intelligents effectuent le travail des humains, et d'autres changeront aussi prochainement. L'automatisation bouleversera radicalement de nombreux métiers et des millions de travailleurs vont devoir adapter leurs compétences. Bien que l'impact de ce changement soit difficile à prédire, sa nature laisse entendre qu'une reconversion professionnelle ou le perfectionnement des compétences des travailleurs ne suffiront pas, mais qu'il sera plutôt nécessaire de renforcer la capacité des individus à être créatifs et à apprendre en permanence tout au long de leur vie.

Des villes apprenantes comme approche à la mise en œuvre des ODD au niveau local

Bien que la responsabilité de la réalisation des ODD incombe en priorité aux pays, la mise en œuvre ne fait pas exclusivement partie des attributions des gouvernements nationaux. Pour atteindre la vision ambitieuse de l'Agenda 2030, il sera crucial de collaborer avec tous les secteurs et à des niveaux multiples. Proches des besoins de leurs concitoyens, les administrations locales sont les mieux placées pour faire le lien entre les objectifs mondiaux et les communautés locales et elles sont particulièrement encouragées à créer des cadres de vie verts, sains, équitables et inclusifs offrant assez d'opportunités de travail décent et d'entrepreneuriat. La construction de villes apprenantes s'est avéré être un moyen efficace d'améliorer l'accès et la participation à l'apprentissage tout au long de la vie, contribuant à la création de cadres de vie plus durables. Le concept de la ville apprenante est une approche axée sur les personnes et focalisée sur l'apprentissage, qui offre un cadre collaboratif fondé sur l'action permettant de travailler sur les différents défis auxquels les villes sont de plus en plus confrontées.

Organisé par les membres du Comité directeur ODD-Education 2030: Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL)

Modérateur : M. David Atchoarena, Directeur, Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie

Intervenants :

- M. Serigne Mbaye Thiam, Ministre de l'Éducation nationale, Sénégal (à confirmer)
- M. Kwango Kim, Secrétaire général, Commission nationale coréenne pour l'UNESCO
- M. Camilo Gutierrez, Directeur des finances et de la planification, Ministère de l'Éducation, Colombie (à confirmer)
- Mme Katarina Popovic, Secrétaire générale, Conseil international pour la formation des adultes (ICAE)
- M. Paul Comyn, Spécialiste senior, Compétences et employabilité, Organisation internationale du travail (OIT)

Questions indicatives:

1. Comment les gouvernements peuvent-ils adopter et appliquer une approche holistique aux politiques d'apprentissage tout au long de la vie, à la promotion de parcours d'apprentissage flexibles, au soutien de l'employabilité et à l'assurance de l'accès à l'apprentissage tout au long de la vie ?
2. Comment le concept de l'alphabétisation évolue-t-il ? Que signifie pour l'alphabétisation l'adoption d'une perspective d'apprentissage tout au long de la vie ?
3. Quel est le rôle des administrations locales dans la réalisation de l'apprentissage tout au long de la vie pour tous et comment le concept des villes apprenantes peut-il aider à créer des cadres de vie plus durables ?

Messages de politique clés :

- Les systèmes éducatifs reposant sur les principes holistiques de l'apprentissage tout au long de la vie doivent adopter des parcours d'apprentissage flexibles, offrir une articulation forte de l'éducation formelle et non-formelle et introduire des cadres et mécanismes opérationnels de reconnaissance, validation et accréditation des acquis de l'apprentissage non-formels et informels.
- De nouvelles formes de gouvernance sont nécessaires pour profiter pleinement des bénéfices de l'apprentissage tout au long de la vie. Celui-ci nécessite une gouvernance transsectorielle, collaborative et décentralisée, transcendant les ministères de l'Éducation et de la formation professionnelle pour impliquer d'autres ministères et agences gouvernementales, à tous les niveaux de la gouvernance publique, ainsi que les villes, le secteur privé et la société civile, pour aboutir à une prise de décision politique et une gestion intégrées et intersectorielles.
- Il est indispensable de comprendre l'alphabétisation et les compétences de base comme formant un continuum de niveaux de compétence et le fondement de l'apprentissage tout au long de la vie. Cela devrait se refléter dans des politiques, une programmation et un financement adéquats au niveau national et local et exige un niveau de financement accru de la part de la communauté internationale, insistant tout particulièrement sur l'alphabétisation des jeunes et des adultes.

Références clés

UIL. 2017. *Alphabétisme et numératie dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie*. Note d'orientation de l'UIL n° 7. Hambourg, UIL. Disponible à l'adresse : <http://unesdoc.unesco.org/images/0024/002470/247094F.pdf>

UNESCO. 2016. *Éducation 2030. Déclaration d'Incheon et Cadre d'action pour la mise en œuvre de l'Objectif de développement durable 4. Assurer à tous une éducation de qualité, équitable et inclusive et promouvoir des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie*. Paris, UNESCO. Disponible à : http://uis.unesco.org/sites/default/files/documents/education-2030-incheon-framework-for-action-implementation-of-sdg4-2016-en_2.pdf

Événement parallèle - L'Alliance mondiale pour l'alphabétisation dans le cadre de l'apprentissage tout au long de la vie (GAL)

Organisé par l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL), lundi 3 décembre, 18h30

Dans le cadre de l'ODD4 et plus largement de l'agenda du développement durable, l'alphabétisation demeure l'une des composantes les plus importantes du bien-être de nos sociétés. Le mois dernier (6 novembre 2018), l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté une résolution intitulée « L'alphabétisation, enjeu vital : définir les futurs programmes d'action » qui souligne l'importance de l'alphabétisation en tant que fondement de l'apprentissage tout au long de la vie, composante de la réalisation des droits de l'homme et des libertés fondamentales et moteur du développement durable. Le texte appelle les gouvernements à renforcer leurs programmes d'alphabétisation pour tous.

L'Assemblée générale a expressément demandé à l'UNESCO de poursuivre son rôle de coordonnateur de l'Alliance mondiale pour l'alphabétisation et de soutenir les États membres dans leurs efforts pour réaliser la cible 4.6 concernant l'alphabétisation des jeunes et des adultes, en lien avec les autres cibles portant sur l'alphabétisation. Cela renforce l'importance de la cible 4.6 dont le rôle est de faire en sorte que d'ici à 2030, tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter, tout en reconnaissant que l'alphabétisation constitue un continuum de niveaux de compétences différents qui se développent tout au long de la vie et dans différents contextes de vie.

Pour parvenir à de meilleurs résultats, les États membres de l'Alliance ont adopté le mois dernier, à l'occasion d'une réunion organisée par le Mexique, une approche recentrée et ciblée sur les 20 pays dont le taux d'alphabétisation est inférieur à 50 %, ainsi que sur les pays E9 qui concentrent le plus grand nombre de personnes analphabètes. Suite à cette décision, un Forum politique de l'Alliance a examiné à Mexico les moyens d'aller plus loin et d'innover en matière de politiques, de plans et de programmes d'alphabétisation, convenant d'un ensemble d'initiatives de suivi qui visent à :

- mieux comprendre les dernières évolutions en matière de politiques et de programmes d'alphabétisation dans les pays de l'Alliance ;
- évaluer le coût de la réalisation de la cible 4.6 dans les pays de l'Alliance ;
- mieux articuler l'agenda de l'alphabétisation dans le processus d'ensemble de l'ODD4 ;
- renforcer les efforts de plaidoyer visant les pays et les partenaires de développement pour faire en sorte que l'alphabétisation des jeunes et des adultes ne devienne pas le parent pauvre de l'aide dans le programme de l'ODD 4.

L'événement parallèle organisé par l'Alliance mondiale pour l'alphabétisation lors de la Réunion GEM sera l'occasion de présenter les preuves de l'engagement des pays en faveur de l'agenda de l'alphabétisation, de partager les points de vue des parties prenantes sur les meilleurs moyens d'intégrer les stratégies d'alphabétisation dans les politiques publiques en général, de débattre d'idées pour mieux promouvoir l'agenda de l'alphabétisation dans le cadre de l'ODD4 et par le biais de l'Alliance mondiale pour l'alphabétisation, de discuter de la voie à suivre, en termes de plaidoyer, de partenariat et de financement.

Programme provisoire: 3 décembre 2018 - 18h30-19h30

- **L'Alliance mondiale pour l'alphabétisation dans le cadre de l'apprentissage tout au long de la vie (GAL) : un nouvel élan**
 - M. David Atchoarena, Directeur de l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL)
- **Politiques nationales de promotion de l'alphabétisation**
 - M. Salimane Karimou, Ministre des enseignements maternel et primaire, Bénin
 - M. Serigne Mbaye Thiam, Ministre de l'Éducation nationale, Sénégal
- **La coopération Sud/Sud : un levier pour l'alphabétisation**
 - M. Yao Sun, **Vice-Ministre** de l'Éducation, République populaire de Chine
- **L'alphabétisation en milieu professionnel :**

- M. Paul Comyn, Spécialiste des compétences et de l'employabilité, Organisation internationale du travail (OIT)

- **L'alphabétisation et la construction de la citoyenneté**

- Mme Rasheda K. Choudhury, Directrice exécutive, Campagne pour une éducation populaire (CAMPE)

Cocktail : 19h30

Note conceptuelle de la table ronde sur l'Éducation et l'Agenda 2030

Contexte

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 est universel, holistique et indivisible et doit par ailleurs répondre à l'impératif particulier de « ne laisser personne de côté ». Les ODD sont interdépendants et ne sont réalisables que tous ensemble, car ils se renforcent mutuellement. Le souci de développement durable, que tous partagent dans le monde, nécessite un agenda universel pertinent pour toutes les sociétés, quel que soit leur stade de développement. À ce titre, il est essentiel de bien comprendre les articulations entre les différents objectifs et cibles, ainsi que les modes d'interaction et d'influence réciproques pour assurer la réussite générale de la mise en œuvre de l'Agenda.

Bien que l'éducation fasse explicitement l'objet d'un objectif autonome (ODD4) au sein du Programme de développement durable à l'horizon 2030, celui-ci inclut dans d'autres objectifs de développement durable un certain nombre de cibles et/ou indicateurs en rapport avec l'éducation, à savoir la santé et le bien-être [Cible 3.7], l'égalité des sexes [Cible 5.6], le travail décent [Cible 8.6], la consommation et la croissance responsables [Cible 12.8] et les mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques [Cible 13.3]

C'est l'ensemble formé par l'ODD4 et les cibles et indicateurs en rapport avec l'éducation dans d'autres objectifs de développement que l'on peut appeler « Éducation 2030 ».

Dans le cadre de l'Agenda du développement durable, la réalisation de l'objectif de l'éducation est considérée comme la clé des progrès de tous les autres ODD. Nous savons également que les investissements réalisés dans l'éducation qui ne sont pas accompagnés d'un progrès simultané dans d'autres aspects du bien-être humain ne permettront pas à tous de réaliser la plénitude de leurs potentialités dans la vie.

En tant que principale plate-forme des Nations Unies sur le développement durable, le Forum politique de haut niveau (HLPF) joue un rôle central dans le suivi et l'examen mondiaux des Objectifs de développement durable de 2030 (ODD). Chaque année, le HLPF examine un ensemble d'objectifs, ainsi que leurs liens bilatéraux et réciproques. En 2019, le HLPF sera consacré au thème « *Autonomiser les personnes et assurer l'inclusion et l'égalité* » et effectuera un examen approfondi de l'ODD 4 ainsi que des objectifs suivants :

- ODD 8 sur le travail décent et la croissance économique
- ODD 10 sur les inégalités réduites
- ODD 13 sur les mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
- ODD 16 sur la paix, la justice et les institutions efficaces

Thème de la table ronde

Les intervenants de la table ronde et les participants à la Réunion mondiale seront mis au défi de transcender leurs domaines de travail respectifs pour explorer les interactions critiques entre l'ODD 4 et le reste de l'Agenda 2030, y compris les objectifs et les cibles faisant l'objet de l'examen du HLPF de 2019, d'explorer des moyens d'exploiter les progrès accomplis dans des domaines multiples, de développer une compréhension commune des défis et des approches partagées pour atteindre les résultats attendus des ODD dans leur ensemble et de produire des recommandations sur des moyens nouveaux et innovants permettant à des acteurs multiples et divers de collaborer dans ce sens.

Questions indicatives

- Quels sont les liens réciproques les plus significatifs – sur la base de la réflexion et des éléments probants les plus récents – entre l'ODD 4 et le reste de l'Agenda ? En particulier, de quelle façon l'assurance d'une éducation de qualité et de l'égalité des chances dans l'apprentissage est-elle propice au travail décent et à la croissance économique, aux inégalités réduites, aux mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques et à la paix, à la justice et aux institutions efficaces ?
- Comment la nature de ces liens réciproques varie-t-elle en fonction de la situation des pays, ou impacte-t-elle de façon différente des groupes de population spécifiques ?

- Étant donné les liens réciproques et l'interdépendance des Objectifs de développement durable, quels moyens concrets permettent d'aller au-delà d'une approche compartimentée et d'assurer une meilleure articulation du secteur de l'éducation avec d'autres secteurs du développement ? Comment peut-on assurer la cohérence des politiques entre les secteurs ? Quels moyens concrets peuvent permettre aux décideurs politiques et aux partenariats multipartites d'exploiter ces articulations pour parvenir à une action efficace au niveau infranational, national, régional et mondial ?
- Quels seraient des exemples de domaines clés, par ex. disponibilité de données ; science, technologie et innovation ; financement ; et développement des capacités, dans lesquels il serait possible d'investir pour accélérer la réalisation des ODD ?

Messages de politique clés

- Tous les ODD sont interdépendants et ne peuvent être réalisés que s'ils sont mis en œuvre ensemble. Dans la mesure où l'éducation ne fait pas seulement partie intégrante du développement durable, mais qu'elle en est l'un des moteurs principaux, elle doit être intégrée aux plans de développement national et aux stratégies de réalisation de l'ensemble des ODD.
- Alors que l'éducation est indispensable au développement durable, les avancées du secteur exigent des améliorations simultanées dans d'autres aspects du bien-être afin d'en réaliser pleinement l'impact. Les progrès de la réalisation d'autres ODD peuvent être une condition préalable à la réalisation de certaines des cibles de l'éducation, et inversement.
- Étant donné l'importance des connaissances/intelligence collective nécessaires pour traiter des questions intersectorielles complexes, l'éducation et la recherche sont la clé de la production et de la diffusion des connaissances et doivent être prioritaires dans les politiques et stratégies de développement.

Modalité

De courtes présentations sur ces liens réciproques serviront à entamer un débat interactif lors de la table ronde.

Panel 1 - Autonomiser les personnes : assurer l'inclusion et l'égalité des sexes

Contexte et justification

L'inclusion et l'égalité des sexes dans et par l'éducation sont la pierre angulaire d'un agenda transformationnel de l'éducation. Cela signifie que chaque individu bénéficie d'une égalité des chances pour progresser grâce à l'éducation. Cela signifie aussi que nous capitalisons sur la diversité pour offrir à chaque fille et à chaque garçon, à chaque femme et à chaque homme, une chance de forger le destin de la société.

Le monde est pourtant bien loin de garantir à chacun le droit à une éducation de qualité. Des progrès ont été constatés à travers le monde – mais ils restent insuffisants. On compte aujourd'hui 264 millions d'enfants en âge d'être scolarisés dans le primaire et le secondaire et de jeunes qui ne vont pas à l'école. D'importantes inégalités qui se renforcent souvent mutuellement sont aussi bien visibles dans les pays, notamment celles qui sont liées à la situation géographique des ruraux/urbains, à la situation de fortune des ménages, au genre, au statut de migrant, au handicap et à l'ethnicité.

Nous voyons aussi des inégalités criantes en matière de pauvreté, que ce soit à l'intérieur des pays ou d'un pays à l'autre. Les enfants des ménages les plus pauvres ont cinq fois moins de chances d'aller au bout du cycle scolaire que les enfants des ménages les plus riches. Les filles et les femmes portent le fardeau le plus lourd et dans les pays à revenu faible seulement 1 % des jeunes femmes pauvres rurales achèvent l'école secondaire. Il y a 758 millions d'adultes analphabètes – dont deux tiers sont des femmes, un chiffre qui n'a pas évolué depuis 2000.

Les inégalités dans l'éducation se manifestent à travers tous les aspects du processus éducatif (accès, rétention, achèvement, traitement, résultats de l'apprentissage, ainsi que dans les choix éducatifs et professionnels), touchant les filles et les femmes de façon disproportionnée, en particulier celles qui se trouvent en situation de conflit et d'instabilité.

Une paix et un développement durables seront irréalisables tant que ces niveaux d'inégalité persisteront, sans parler de l'énorme coût économique de notre incapacité à assurer que les enfants, les jeunes et les adultes bénéficient d'une éducation de qualité leur permettant de développer les compétences nécessaires à une vie digne et au travail décent.

Il est donc important d'accélérer les efforts, en se focalisant sur les élèves qui sont le plus en risque d'exclusion ou d'obtenir de mauvais résultats scolaires. Une éducation de mauvaise qualité touche essentiellement les élèves les plus défavorisés et elle est particulièrement courante dans les pays en développement. S'agissant des apprenants, elle se traduit par des taux élevés de redoublement et d'abandon, par l'incapacité d'acquérir des compétences utiles et par des possibilités limitées de poursuivre des études et d'améliorer sa qualité de vie. Une éducation médiocre a d'immenses répercussions sur le développement des pays, en particulier une utilisation inefficace de ressources financières limitées, le gaspillage d'un potentiel humain et l'incapacité à bénéficier des avantages socio-économiques offerts par l'éducation.

Le message au cœur de l'inclusion et de l'égalité des sexes est donc simple : *chaque élève compte et compte à égalité*. La mise en pratique de ce message génère cependant de la complexité. Elle oblige à un changement de réflexion et de pratique à tous les niveaux du système éducatif : depuis l'enseignant dans sa salle de classe et ceux qui fournissent directement des expériences éducatives, jusqu'aux responsables de la politique éducative nationale.

Thème de la discussion

Le thème de la table ronde portera sur les défis et les stratégies pour tenter de surmonter les obstacles persistants pour les groupes vulnérables et marginalisés qui sont exclus de l'égalité des chances éducatives en raison de leur genre, de leur ethnicité, de leur handicap, de leur statut socio-économique ou d'autres caractéristiques. Il explorera les causes profondes des inégalités, des disparités et des diverses formes d'exclusion et de discrimination touchant les enfants et les jeunes, ainsi que les politiques et stratégies pour accroître l'accès, réduire les taux d'abandon scolaire, de redoublement et d'échec et éliminer les inégalités de genre dans l'éducation. La table ronde a pour but de mettre en évidence des politiques et des stratégies

éducatives innovantes et prometteuses pour tous les apprenants, dans le respect de leurs besoins, de leurs capacités et de leurs caractéristiques diverses, et d'éliminer toutes les formes de discrimination existant dans l'environnement d'apprentissage.

Questions indicatives

- Quels sont les principaux défis et opportunités dans la mise en œuvre de politiques éducatives inclusives et sensibles à la dimension genre ?
- Quelles sont les stratégies et les partenariats efficaces qui existent (ex. transsectoriels, publics-privés, écoles de parents, Sud-Sud et Nord-Sud) pour assurer l'égalité des chances éducatives et promouvoir l'inclusion et l'égalité des sexes ?

Messages de politique clés

- Les gouvernements doivent renforcer, et les partenaires doivent appuyer, les politiques et plans de développement trans-sectoriels conformes au Programme de développement durable à l'horizon 2030, pour éliminer les barrières sociales, culturelles et économiques qui privent les plus vulnérables et les plus marginalisés de leur droit à une éducation de qualité.
- Les gouvernements doivent garantir une allocation plus équitable des financements publics aux secteurs sociaux, notamment à l'éducation, par l'adoption d'approches sensibles à la dimension genre et mettant l'accent sur les groupes de la population les plus marginalisés et les plus vulnérables.
- Les gouvernements doivent mettre en place des stratégies pour éliminer ou réduire les obstacles liés aux attitudes et aux environnements qui s'opposent à la pleine participation de chacun à l'éducation et promouvoir des environnements d'apprentissage sûrs et inclusifs, propices au développement des connaissances, des compétences, des attitudes et des comportements des apprenants.

Panel 2 - Migration, déplacements forcés et éducation

Contexte et justification

« Ne laisser personne de côté » est l'un des engagements pris au niveau mondial, dans le cadre de l'Agenda de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies, qui est le plus ambitieux et le plus fréquemment mentionné. La migration et les déplacements forcés constituent deux défis mondiaux auquel l'agenda devra s'attaquer pour réaliser les 17 Objectifs de développement durable (ODD), et en particulier l'ODD 4 : « Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ». La migration et les déplacements forcés ont de nombreux liens réciproques avec l'éducation, ainsi que le démontre l'édition 2019 du Rapport mondial de suivi sur l'éducation (GEM) de l'UNESCO.

Les personnes concernées sont celles qui se déplacent ou qui restent sur place ou qui accueillent des migrants, des réfugiés ou d'autres populations déplacées. La migration intérieure est problématique dans de nombreux pays à revenu intermédiaire, où l'urbanisation est rapide et où de nombreux enfants des campagnes sont laissés sur place par leurs parents qui émigrent, ou qui sont très mal desservis en matière d'éducation et d'autres services sociaux lorsqu'ils accompagnent leurs parents. La migration internationale est beaucoup plus visible dans les pays à revenu élevé où les migrants représentent des effectifs importants dans les salles de classe. Mais elle touche aussi les pays d'origine qui voient émigrer une bonne partie de leurs ressortissants qualifiés. Les déplacements sont particulièrement problématiques dans les pays à revenu faible qui abritent 10 % de la population mondiale, mais 20 % des réfugiés à l'échelle mondiale, souvent dans les régions de ces pays qui sont les plus mal desservies en termes d'éducation. Plus de la moitié des personnes déplacées de force ont moins de 18 ans. À cause des conflits, les personnes déplacées à l'intérieur des pays représentent 60 % de plus que les réfugiés.

La migration et les déplacements ont un impact sur l'éducation. Ils touchent les systèmes éducatifs, aussi bien en termes de politique et de planification que d'infrastructures, et en termes de financement que de contenu des programmes d'enseignement et de pratiques d'enseignement et d'apprentissage. Ils obligent les systèmes à accueillir les personnes déplacées et celles qui restent en arrière. Les pays sont mis au défi d'honorer leur engagement international de respecter le droit à l'éducation pour tous. Ils doivent souvent agir vite, sous le coup de contraintes majeures, ou composer avec l'opposition de certains groupes. Ils doivent répondre aux besoins de ceux qui s'entassent dans des bidonvilles, qui ont un mode de vie nomade ou qui sont dans l'attente d'un statut de réfugié. Les enseignants sont confrontés à des groupes d'élèves divers, multilingues, et aux traumatismes qui touchent les élèves déplacés, en ne bénéficiant le plus souvent que d'une préparation ou d'un accompagnement minimes, voire inexistant. Il est indispensable de reconnaître les qualifications et les acquis de l'apprentissage des migrants et des réfugiés afin de tirer le meilleur parti de leurs compétences.

L'éducation a elle aussi un effet sur la migration et les déplacements. Elle constitue un facteur majeur de la décision d'émigrer. Elle touche non seulement les attitudes, les aspirations et les convictions des migrants, mais aussi celles de leurs hôtes. La plus grande diversité dans les salles de classe présente des défis, mais aussi des possibilités de s'instruire sur les autres cultures et expériences. Un contenu éducatif approprié peut aider les citoyens à analyser les informations de façon critique et à promouvoir des sociétés solidaires ; un contenu inapproprié peut propager des notions négatives, incomplètes, propices à l'exclusion ou au dénigrement des migrants et des réfugiés.

Thème de discussion du panel

Les pays intègrent les migrants et les réfugiés dans leurs systèmes éducatifs nationaux. Les gouvernements ont pris des mesures de plus en plus audacieuses pour assumer dans le secteur de l'éducation des responsabilités qui n'étaient jusqu'alors prévues que par des accords internationaux. Les pratiques d'exclusion sont en train d'être abandonnées, au profit de décisions axées sur l'avenir, le pragmatisme politique et la solidarité internationale. Les pays parties au Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières et au Pacte mondial sur les réfugiés de 2018, qui comportent de nombreuses références à l'éducation, reconnaissent que celle-ci représente une opportunité. La table ronde débattera de recommandations clés et réfléchira sur les opportunités et les défis liés à l'inclusion des enfants et des jeunes migrants et déplacés dans les systèmes éducatifs nationaux.

Questions indicatives

- Quelles sont les mesures prises par votre gouvernement/ organisation en faveur de l'inclusion des migrants, des réfugiés et d'autres populations déplacées dans les systèmes éducatifs nationaux ?
- Quels sont les principaux défis que rencontre votre gouvernement/ organisation pour assurer l'inclusion des migrants, des réfugiés et d'autres populations déplacées dans les systèmes éducatifs nationaux ? Quel rôle peuvent jouer les deux pactes mondiaux ?

Messages de politique clés

- Assurer le droit à l'éducation pour les migrants, les réfugiés et d'autres populations déplacées
- Inclure les migrants, les réfugiés et d'autres populations déplacées dans les systèmes éducatifs nationaux

Modalité

Débutant par une courte vidéo et une présentation des principales conclusions du Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2019 de l'UNESCO, sur la migration et le déplacement pour cadrer la discussion, un panel de haut niveau partagera ses perspectives sur le thème, suivi d'un échange interactif avec les participants.

Rétrospective et prospective : Examen des progrès accomplis – perspectives des différents pays

Selon les termes du Cadre d'action Éducation 2030, les Réunions mondiales sur l'éducation alignées sur le planning de réunions du HLPF ont pour **but** d' « examiner les progrès accomplis au regard de l'agenda ODD 4 - Éducation 2030 et de partager les résultats avec l'ensemble des mécanismes mondiaux d'évaluation et de suivi des ODD appropriés. » (§95). La présente séance remplit les deux objectifs, faisant intervenir les trois entités au service de la communauté éducative internationale dans ce domaine :

- l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU), qui est « la source officielle de données transnationales comparables sur l'éducation », l'agence chargée de 9 indicateurs mondiaux qui conduit le développement méthodologique des indicateurs (§100) et fournit « un soutien direct et ciblé aux États membres afin de renforcer les capacités nécessaires en matière de mesure et de suivi (§98) ;
- le Rapport mondial de suivi sur l'éducation (GEM) qui est « le mécanisme qui permettra d'assurer le suivi et d'établissement des rapports sur l'ODD 4 et sur les aspects relatifs à l'éducation des autres ODD et
- le Comité directeur ODD-Éducation 2030 (CD ODD-Éducation 2030) dont le but est de « fournir des orientations stratégiques, de passer en revue les progrès accomplis sur la base du Rapport mondial de suivi sur l'éducation, et de formuler des recommandations à l'intention de la communauté éducative sur les priorités essentielles et les actions clés à mettre en place pour réaliser le nouvel agenda ; il assure le suivi et le plaidoyer en faveur de financements adéquats, et encourage l'harmonisation et la coordination des activités des partenaires ».

Les trois entités s'acquittent de leurs responsabilités dans le cadre du suivi et de l'examen général des ODD.

La séance présentera brièvement le cadre de suivi de l'ODD 4 et les institutions qui ont été mises en place pour développer et affiner ce cadre. Elle examinera ensuite les dernières **données** issues de la publication ISU de septembre 2018 portant sur les 11 indicateurs mondiaux de l'ODD4 et sur une sélection d'indicateurs thématiques, cible par cible. Quelques-unes des questions en suspens seront présentées sous la forme de recommandations : développement supplémentaire d'une sélection d'indicateurs, financement amélioré de la collecte de données, appui renforcé aux mécanismes de coordination internationaux et définition de critères de référence nationaux.

Elle identifiera également quelques-uns des domaines où les progrès de la réalisation des cibles de l'ODD 4 sont lents, ce qui conduira à discuter de la formulation des messages de **politique** clés en fonction du premier examen de l'ODD 4 par le HLPF de 2019. La communauté internationale doit, sur la base de la présente réunion, définir dans les mois à venir la nature des progrès à réaliser d'ici à 2030 : quels sont les politiques et les programmes susceptibles de contribuer à l'accélération de la réalisation de l'ODD 4. Sous les auspices du Comité directeur, une publication spéciale est en cours d'élaboration par le Rapport GEM afin de contribuer aux efforts dans ce sens. Les deux contributions à cette publication, l'analyse des dimensions éducatives des Examens nationaux volontaires et les réponses à un questionnaire administré à tous les pays, seront présentées.

Plus de 70 % des pays participant à la Réunion mondiale sur l'éducation ont réalisé au moins un Examen national volontaire (ENV) entre 2016 et 2018. Dans certains pays, cet examen met explicitement l'accent sur l'ODD4 en tant que priorité nationale, tandis que beaucoup d'autres ont fourni des analyses, objectif par objectif. L'éducation est également mentionnée du point de vue de ses liens réciproques avec les autres objectifs, bien que ces liens puissent être mis en avant de façon plus explicite. L'aspect de l'Agenda 2030 le plus couvert est le principe de ne laisser personne de côté, bien que dans ce domaine également il soit possible de faire mieux pour présenter une analyse de la situation de l'inclusion et des autres stratégies nationales du point de vue de l'éducation.

La présentation servira d'introduction aux débats des deux tables rondes ministérielles qui suivront, offrant la possibilité aux pays de partager leur expérience du renforcement des systèmes éducatifs afin d'honorer les engagements du Programme de développement durable à l'horizon 2030, sur la base des questions indicatives suivantes :

- Quelles sont les nouvelles politiques ou stratégies qui reflètent le mieux les engagements pris par les pays en faveur de l'ODD4-Éducation 2030 ?

- Quelles sont les possibilités de renforcer encore davantage l’alignement des politiques et des plans éducatifs avec l’ODD4 et plus généralement avec l’ensemble du Programme de développement durable à l’horizon 2030 ?

Suite aux deux présentations, les co-présidents du Comité directeur ODD- Éducation 2030 présenteront le projet de **Déclaration finale** qui contiendra les projets de recommandations sur les priorités clés présentées par la communauté éducative internationale à l’examen de l’ODD 4 par le HLPF de 2019.

La parole sera ensuite donnée à la salle pour les questions posées par les participants.

Les trois parties de la séance prépareront le terrain pour les tables rondes ministérielles.

Éducation 2030 (ODD4) à travers une approche axée sur le développement de la jeunesse.

Réseau inter-agences sur le développement de la jeunesse

Le terme «Jeunesse» présente l'avantage d'être l'un des rares concepts à double sens en politique, recherche et pratique. Il est attribué non seulement à une étape dans la vie de chaque individu, mais aussi à un groupe d'individus présentant des caractéristiques spécifiques, ainsi qu'à une évolution et une force démographiques considérables. Par conséquent, l'examen de l'ODD4 à travers une approche axée sur le développement de la jeunesse suggère une double reconnaissance :

- Le développement de la jeunesse est autant un domaine qu'un objectif politique avec lequel les objectifs de l'ODD4 interagissent et sont étroitement liés ;
- Les jeunes sont, de droit, un groupe de parties prenantes légitime dans tout effort de développement (y compris l'effort de réalisation de l'ODD4) qui aspire à être pertinent, efficace et inclusif.

Considérer l'ODD 4 à travers une approche axée sur le développement de la jeunesse présente des avantages importants :

- **Du point de vue du cycle-de-vie**, cela permet de comprendre et de renforcer l'influence formatrice et transformatrice que l'éducation peut avoir au cours de cette étape cruciale de la vie d'une personne. La jeunesse est globalement reconnue comme le stade de vie où les normes sociales, le concept de soi et l'efficacité personnelle se forment et où les individus effectuent une série de transitions basées sur des décisions qui affecteront leurs vies et leurs communautés. Ces choix sont directement influencés par la qualité et la pertinence des connaissances, aptitudes et compétences que l'on possède à ce moment précis, ainsi que par les informations, les conseils, le soutien et les opportunités fournis. Ceci indique que les perspectives de développement des jeunes sont liées aux cibles de l'ODD4 et sont influencées par la manière dont ces cibles sont poursuivies, ainsi que par leur niveau de réalisation. Et, à son tour, cette corrélation entre les perspectives de développement des jeunes et l'éducation peut influencer d'éventuelles décisions en matière d'apprentissage tout au long de la vie.
- **Du point de vue de l'éducation**, cela permet une exploration plus approfondie des besoins et des caractéristiques spécifiques des différentes catégories d'âge au sein de la cohorte de jeunes (10-14 ans, 15-19 ans, 20-24 ans) qui sont concernés différemment par les cibles de l'ODD4. Il en va de même pour les différentes intersections au sein de la cohorte de jeunes, en particulier celles fondées sur le sexe, l'origine, les conditions/milieus politiques et socioéconomiques.
- **Du point de vue des parties prenantes**, considérer l'ODD 4 à travers une approche axée sur le développement de la jeunesse permet de mobiliser et d'engager l'expertise, la pensée innovatrice et l'expérience d'un groupe directement concerné par l'ODD4 et prêt à contribuer de manière significative à sa réalisation. Une telle approche examinerait comment les jeunes s'engagent dans la réalisation de l'ODD4 à différents niveaux, à la fois en tant que parties prenantes contribuant à la gouvernance des systèmes éducatifs, ainsi qu'en tant que prestataires d'éducation (jeunes enseignants, formateurs et pairs éducateurs) à travers leurs différentes manières de s'organiser, de créer des espaces et d'agir.

Une compréhension plus claire des différents niveaux d'influence, d'interaction et de corrélation entre l'éducation et le développement des jeunes contribuerait à rendre les actions pour la réalisation de l'ODD4 plus pertinentes et influencerait également la réalisation des autres ODD avec lesquels l'ODD4 est lié. En d'autres termes, lorsqu'on considère l'ODD 4 à travers une approche axée sur le développement de la jeunesse, ceci le transforme en un puissant catalyseur pour les autres ODD.

Compte tenu de ce qui précède, un certain nombre d'indicateurs au titre de l'ODD 4 sont particulièrement pertinents pour le développement des jeunes et les jeunes eux-mêmes, à savoir :

- **Cible 4.3 et cible 4.4**, sur un enseignement et une formation techniques et professionnels (EFTP) abordables et de qualité, ainsi que sur les compétences nécessaires pour l'emploi décent et

l'entrepreneuriat. Les jeunes sont les principaux utilisateurs et parties prenantes des réformes sectorielles, ainsi que des efforts visant à atteindre la parité entre les sexes et à un accès accru à l'éducation. Pour que l'enseignement de l'EFTP se traduise par une augmentation de l'emploi décent chez les jeunes, une communication étroite entre les décideurs en matière d'éducation et les jeunes est essentielle.

- **Cible 4.7**, sur l'acquisition de connaissances et de compétences pour promouvoir le développement durable - telles que celles liées l'égalité des genres, les modes de vie durables et la citoyenneté mondiale. Les jeunes ne sont pas seulement bénéficiaires de ce type d'éducation, mais ont également la capacité de contribuer concrètement aux efforts visant à réaliser l'ODD4. Les organisations dirigées par des jeunes jouent un rôle central en fournissant une éducation non formelle et une expérience concrète sur ces compétences particulières, ainsi qu'en influençant les politiques et les pratiques d'éducation formelle.
- **Cible 4a**, sur des cadres d'apprentissage sûrs, non violents, inclusifs et efficaces. Les jeunes sont des acteurs clés dans la promotion de l'inclusion et de la diversité au sein des espaces d'apprentissage. En outre, les jeunes jouent un rôle essentiel dans la définition des moyens d'efficacité des cadres d'apprentissage, y compris par le biais de services et d'installations pouvant être à la fois infrastructurels et technologiques.
- **Cible 4c**, qui demande une augmentation substantielle de l'offre d'enseignants qualifiés, est directement liée aux jeunes, car ce sont eux qui vont éventuellement devenir des enseignants pour la génération suivante. En ce sens, les jeunes doivent jouer un rôle actif pour s'assurer qu'ils acquièrent toutes les connaissances et compétences nécessaires (pensée critique, résolution de problèmes, travail d'équipe, santé, égalité des genres, production et consommation responsables, éducation financière, etc.) pour avoir un impact positif sur l'autonomisation de la génération suivante.
- Selon une perspective transversale cruciale dans tous les ODD, et en particulier l'ODD4 et sa cible 4.5, il est essentiel de se rappeler que des groupes marginalisés tels que les réfugiés, les migrants et minorités, et notamment les filles et jeunes femmes en situation vulnérable, font face à des défis particuliers en matière d'accès à une éducation et à une formation de qualité. Par conséquent, les besoins spécifiques des jeunes marginalisés doivent être examinés de plus près et une attention accrue doit être accordée à ces groupes en ce qui concerne la consolidation des connaissances et des données, ainsi que les changements en matière de politique et de suivi.

Recommandations stratégiques en vue du processus d'examen de l'ODD4:

- Investir dans la collecte et l'analyse de données qualitatives et quantitatives désagrégées, ainsi que dans la consolidation de connaissances sur la relation entre le développement de la jeunesse et l'éducation;
- Traduire la recherche et les connaissances de pointe disponibles en recommandations politiques concrètes qui traitent, du point de vue du développement de la jeunesse, de chacun des objectifs de l'ODD4 susmentionnés ;
- Encourager la création et la coproduction de connaissances par les jeunes dans ce domaine.

Étapes suivantes :

À la lumière de cela et en tant que contribution à l'examen de la mise en œuvre de l'ODD4, le Réseau inter-agences pour le développement de la jeunesse propose d'étudier plus en détail les liens entre l'ODD4 et le développement des jeunes afin de fournir des recommandations substantives et fondées sur les connaissances, sur les domaines ci-dessus, pour un éventuel examen par toutes les parties prenantes concernées. En les préparant, le Réseau collaborera avec des experts compétents tels que des membres du secteur académique, des spécialistes en matière des politiques, des praticiens, des organisations de la société civile, y compris des organisations de jeunes, etc. Les résultats et recommandations seront consolidés au cours du premier trimestre de 2019 et seront ensuite affinés et partagés avec le processus de révision de l'ODD4, y compris avec le Forum Politique de Haut Niveau et la session de l'Assemblée Générale des Nations Unies en 2019.

Panel 3 - Enseignants et éducateurs dans un paysage en pleine évolution

Contexte et justification

La réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 exige l'accroissement de l'offre d'enseignants ayant reçu une formation, qualifiés, motivés et soutenus ainsi que le demande la Cible 4.c de l'ODD. En effet, les enseignants représentent l'une des plus puissantes forces pour assurer à tous une éducation de qualité inclusive et équitable et promouvoir des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie. Les progrès ont cependant été lents et les projections indiquent qu'il faudra recruter près de 69 millions de nouveaux enseignants d'ici à 2030 si l'on souhaite réaliser l'éducation primaire et secondaire universelle.²¹

Bien que l'importance des enseignants soit largement reconnue pour sa contribution à la réussite des générations futures, les gouvernements des pays en développement et développés sont confrontés aux mêmes défis pour recruter et retenir les enseignants. Dans de nombreux pays, leurs salaires ne sont pas comparables à ceux des professionnels possédant un niveau d'éducation et de formation similaire, leur charge de travail s'est accrue, leurs conditions de travail se sont dégradées et les enseignants sont de plus en plus engagés sur la base de contrats précaires qui ne leur donnent pas accès à des possibilités de développement professionnel.²² La situation des enseignants en EFTP est encore pire, car les dépenses publiques sont réduites, les salaires sont plus bas et les possibilités de développement professionnel quasi inexistantes.²³ Dans certains pays, de nombreuses salles de classe sont confiées à des personnels enseignants non qualifiés ou n'ayant pas reçu de formation pédagogique, en particulier dans le secteur pré-primaire.²⁴ Ces problèmes sont au cœur de la « crise de l'apprentissage » qui touche de façon disproportionnée les groupes les plus vulnérables, avec d'importantes disparités au sein des pays et d'un pays à l'autre. Dans les pays à revenu faible, l'élève moyen obtient des résultats inférieurs à ceux de 95 % des élèves des pays à revenu élevé, ce qui amplifie encore les inégalités.²⁵

Il est d'autant plus difficile d'honorer les engagements d'Éducation 2030 qu'émergent des bouleversements sociétaux comme les avancées technologiques, la mondialisation, l'évolution démographique et la migration qui modifient le paysage éducatif et créent de nouveaux défis dans le travail des enseignants. Que ce soit en raison de migrations forcées ou volontaires, les salles de classe sont de plus en plus diverses au plan ethnique et linguistique, nécessitant le recours à de nouvelles pédagogies. La nécessité d'atteindre les 262 millions d'enfants et de jeunes non scolarisés et d'accroître les taux d'alphabétisation et de numératie des adultes a ouvert de nouveaux parcours éducatifs informels et non formels qui nécessitent des approches pédagogiques spécialisées.²⁶ L'essor rapide de la technologie sur le lieu de travail et l'émergence de la « Quatrième Révolution industrielle » bouleversent la nature du travail et créent une demande de nouvelles compétences et de renforcement des compétences de la main-d'œuvre actuelle.²⁷ Les enseignants et éducateurs d'EFTP qui travaillent dans les secteurs informel et non-formel auront un rôle particulier à jouer pour préparer les élèves à ce nouvel avenir, l'accent étant mis sur l'établissement de passerelles entre l'apprentissage adapté aux besoins du marché du travail, l'enseignement en salle de classe et dans des contextes professionnels, en présentiel et en ligne, la modernisation des compétences ou l'enseignement des premières connaissances et le travail avec des groupes d'apprenants divers, d'âges et de capacités variables.²⁸

Répondre à ces défis exige que l'on repense le rôle des enseignants et des éducateurs dans ce nouveau paysage éducatif ainsi que leur formation, leur recrutement et leur déploiement. À l'échelle mondiale, la formation des

²¹ <http://uis.unesco.org/sites/default/files/documents/fs39-the-world-needs-almost-69-million-new-teachers-to-reach-the-2030-education-goals-2016-en.pdf>.

²² Dembelé, M. Shugar, A. & Niang, F. (en préparation). Examen de l'utilisation des enseignants sous contrat en Afrique subsaharienne. Synthèse comparative.

²³ Rawkins, C. (2018). Vue d'ensemble de l'enseignement et l'apprentissage EFTP : Problèmes actuels, tendances et recommandations. Rapport soumis à la 13^{ème} session du CEART.

²⁴ UNESCO. (2017). Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2017/8. Rendre des comptes en matière d'éducation : Tenir nos engagements. <http://unesdoc.unesco.org/images/0025/002593/259338e.pdf>.

²⁵ Banque mondiale (2018) Rapport sur le développement dans le monde 2018. Apprendre pour réaliser la promesse de l'éducation.

²⁶ <http://uis.unesco.org/en/topic/out-school-children-and-youth>.

²⁷ Banque mondiale (2019). Rapport sur le développement dans le monde 2019 sur la transformation de la nature du travail.

²⁸ Équipe spéciale sur les enseignants pour Éducation 2030. « Préparer les enseignants à l'avenir que nous voulons. » Déclaration finale du 11^{ème} forum de concertation, Montego Bay, Jamaïque, 9 novembre 2018

enseignants n'a pas suivi le même rythme pour préparer les enseignants à un marché du travail évoluant rapidement et l'on constate en général une inadéquation entre la politique éducative et les programmes de formation des enseignants.²⁹ L'absence d'innovation dans la formation des enseignants signifie que la responsabilité de leur formation, y compris en termes de financement, est revenue à des prestataires de services de formation initiale, éparpillés et souvent privatisés, ce qui a un impact négatif en termes de qualité des enseignants et accroît encore les inégalités. L'enseignement continue d'être une profession peu attractive, alors même que l'importance de l'apprentissage tout au long de la vie et dans tous les domaines signifie que les enseignants, dans les différents secteurs, continueront de jouer un rôle essentiel dans la réalisation d'une éducation de qualité inclusive et équitable pour tous.

Thème de discussion du panel

Ce panel discutera et réfléchira sur le rôle changeant des enseignants pour répondre aux défis nouveaux et émergents de la société et du marché du travail, sur la réforme possible de la formation des enseignants afin de mieux préparer les élèves à relever les défis futurs, et sur ce que les pays peuvent faire pour qu'à l'échelle mondiale l'offre d'enseignants qualifiés dans tous les secteurs de la main-d'œuvre enseignante soit augmentée. Il identifiera des mesures politiques prospectives et prometteuses, pouvant aller dans le sens d'une réforme durable et d'un financement de la formation des enseignants, l'accent étant mis spécifiquement sur les pays à revenu faible où le manque d'enseignants de qualité est le plus flagrant.

Questions indicatives

Pour réfléchir et répondre à ces questions, il convient de prendre en compte la nature changeante de la fourniture des services éducatifs dans une perspective tout au long de la vie et dans tous les domaines, en notant l'évolution du rôle des enseignants et des éducateurs dans tous les secteurs formel, non formel et informel, depuis le développement de la petite enfance jusqu'à l'enseignement supérieur.

1. Il apparaît clairement que la formation des enseignants n'a pas suivi le rythme des défis actuels et émergents au niveau national et mondial. Quels sont les principaux défis et opportunités liés à la réforme de la formation des enseignants, qui prennent en compte les nouvelles demandes imposées aux enseignants, à l'enseignement et à l'apprentissage ? Pouvez-vous décrire quelques exemples prometteurs, y compris en termes de modalités de financement, où les gouvernements, les partenaires de développement ou les prestataires privés ont mis en œuvre des réformes durables de la formation des enseignants ?
2. Bien qu'il soit largement reconnu que les enseignants sont importants pour contribuer à la réussite des générations futures et de l'apprentissage tout au long de la vie, les gouvernements des pays en développement et développés sont confrontés aux mêmes défis de recrutement et de rétention des enseignants. À partir de votre expérience, pouvez-vous expliquer comment nous pourrions attirer et retenir les enseignants dans la profession ? Les mêmes stratégies sont-elles applicables à l'amélioration du statut des enseignants EFTP ?
3. Quelles sont, dans votre contexte national, les priorités clés pour l'avenir de l'enseignement et de l'apprentissage ? Quelles actions votre pays (ou votre organisation) a-t-il (elle) prises (ou prendra) afin d'assurer une offre adéquate d'enseignants formés et qualifiés pour répondre aux besoins futurs de l'éducation, du marché du travail et de la société ?

²⁹ UNESCO. (2017). Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2017/8. Rendre des comptes en matière d'éducation : Tenir nos engagements. <http://unesdoc.unesco.org/images/0025/002593/259338e.pdf>.

Messages de politique clés

- Le futur marché du travail et les tendances émergentes comme les avancées technologiques, la mondialisation et la migration exigent une réforme de la formation des enseignants pour mieux les préparer à répondre aux nouveaux défis éducatifs, dans un contexte de diversification croissante de l'offre de services éducatifs et de possibilités de formation, et de leurs résultats. Les programmes de formation des enseignants doivent être mieux alignés sur les politiques éducatives et sociales du pays afin que les enseignants à tous les niveaux de l'éducation, y compris les enseignants et éducateurs EFTP qui travaillent dans les secteurs informel et non formel, puissent mieux préparer les élèves aux besoins de marché du travail actuels et futurs et aux défis sociétaux.
- Les gouvernements devraient garantir un financement adéquat pour le recrutement, la formation et le soutien d'une offre adéquate d'enseignants et d'éducateurs pour tous les secteurs de la main-d'œuvre enseignante, depuis la première enfance jusqu'à l'enseignement supérieur, par la mise à disposition d'une éducation formelle et non formelle. Cela devrait être réalisé essentiellement par la mobilisation de ressources nationales, par des politiques enseignantes efficaces et efficaces, par le recrutement et les pratiques de déploiement, développé avec la pleine participation des enseignants et de leurs organisations et en mettant l'accent en continu sur la mobilisation de ressources externes en complément des ressources nationales.
- Les gouvernements, les enseignants et leurs organisations, les partenaires internationaux doivent renforcer leurs efforts de revalorisation du statut social de la profession enseignante en veillant à ce que la formation des enseignants soit convenablement réglementée et dispensée par des institutions accréditées de l'enseignement supérieur, par des formateurs d'enseignants qualifiés. La profession enseignante doit être régie par des normes professionnelles des pratiques et par un code de conduite et s'inspirer continuellement d'un corpus scientifique de connaissances et de pratiques fondées sur des données factuelles.

Modalité

Le thème de la table ronde sera introduit par le modérateur qui présentera ensuite brièvement les panélistes, demandant à chacun d'intervenir pendant environ 3-5 minutes, en se focalisant sur les principaux défis de la formation des enseignants dans le contexte de l'ODD4 – Éducation 2030. Le modérateur s'appuiera sur les questions clés pour la conduite de la discussion, tant entre les panélistes qu'avec l'auditoire.

Panel 4 - Qualification et requalification pour la vie et le travail

Contexte et justification

Le monde actuel est marqué par un rythme accéléré de transformation sans précédent. La mondialisation, les nouvelles technologies, la migration, la transformation du marché du travail et les défis transnationaux environnementaux et politiques vont requérir au vingt-et-unième siècle de nouvelles compétences et connaissances pour le travail, la citoyenneté et la vie.

Le développement technologique, en particulier la digitalisation, mérite à lui seul notre attention, émergeant de toute évidence comme le principal moteur de l'économie d'aujourd'hui. L'automatisation et la polarisation du marché du travail se traduisent par des changements rapides de la demande et de l'offre de compétences, suscitant des inquiétudes quant au déséquilibre structurel des marchés du travail. L'automatisation fait naître de nouvelles professions tandis que d'autres ne sont plus très recherchées. Dans le même temps, les 2 milliards de personnes qui travaillent pour le secteur informel voient leur accès aux technologies très limité. L'économie numérique quant à elle apporte aussi de nouveaux types d'informalité et de vulnérabilité.

Il sera nécessaire, pour prospérer dans l'économie numérique, de posséder un large éventail de compétences, qui iront des compétences de base aux compétences numériques, des compétences socio-émotionnelles pour le travail en collaboration et la flexibilité, aux compétences vertes. Les compétences du vingt-et-unième siècle, notamment la créativité, le fait d'apprendre à apprendre, ainsi que les compétences entrepreneuriales et transférables, sont au sommet des attentes des employeurs vis-à-vis des travailleurs. Les personnes qui ne sont encore au travail et celles qui occupent un emploi actuellement ont besoin d'acquérir un ensemble complet de compétences non seulement pour tirer parti des avantages qu'offrent les économies numériques, mais aussi pour apprendre à être flexibles et adaptables aux nouvelles situations et à la transformation rapide du marché du travail.

Alors même que des millions d'individus auront besoin des compétences nécessaires pour le travail et la vie, tous les pays se trouvent confrontés au défi de développer et de mettre en œuvre un enseignement efficace, l'apprentissage tout au long de la vie et des politiques de formation qui tiennent compte de l'importance de la reconversion professionnelle et du renforcement des compétences. Il peut s'agir d'efforts pour accroître et améliorer la qualité des systèmes éducatifs, le soutien à une formation continue financée par les employeurs, le renforcement de l'apprentissage sur le lieu de travail par le biais de stages, d'apprentissages et de modèles d'alternance et l'aide à l'apprentissage en ligne. Il est également essentiel que toutes les formes d'apprentissage soient reconnues et valorisées, notamment par la validation des programmes d'apprentissage précédemment suivis, ainsi que par la mise en place de points d'entrée et de parcours multiples pour l'apprentissage tout au long de la vie, les connaissances, les compétences et les aptitudes.

Les systèmes d'enseignement et de formation – qu'il s'agisse d'enseigner à la génération suivante ou de renforcer en continu les compétences de la main-d'œuvre actuelle – devront être plus agiles pour pouvoir relever les défis de la vie et de l'évolution du marché du travail et pour accélérer le passage des travailleurs d'un emploi à l'autre. Il faut pour cela que les pays soient en mesure d'anticiper et d'évaluer l'évolution de la demande de compétences et de réorienter leurs systèmes d'enseignement et de formation en conséquence.

Thème de discussion du panel

Cette table ronde s'intéresse à l'impact spécifique de l'évolution du marché du travail sur les emplois et sur la demande de compétences. Elle discutera donc des mesures politiques et des solutions susceptibles d'équiper simultanément la génération actuelle et la prochaine génération de travailleurs des compétences requises pour un avenir qui reste à imaginer. Elle explorera spécifiquement la façon dont les États membres peuvent relever les défis de la transformation du marché du travail et d'autres tendances mondiales, en termes de compétences, et comment les pays en développement peuvent se servir des technologies numériques pour atteindre les objectifs de développement durable, notamment la croissance inclusive, le travail décent et l'entrepreneuriat. En particulier, elle offrira la possibilité de réfléchir collectivement à la façon dont les forces mondiales interagissent avec les réalités locales, l'effet de cette interaction sur le besoin de compétences et la façon dont les gouvernements, les entreprises, les partenaires sociaux, la société civile, les institutions de recherche, les communautés et les fournisseurs de services d'enseignement et de formation doivent collaborer pour gérer le

changement et mobiliser les ressources requises.

On constate un large accord sur le fait que l'éducation du futur devra faire en sorte que les personnes acquièrent quatre grandes compétences : communication, collaboration, créativité et pensée critique. Pour ce faire, en parallèle aux compétences telles que l'alphabétisation et l'aptitude au calcul, il s'agira d'acquérir les compétences numériques de base qui les sous-tendent. Les individus doivent aussi comprendre la transformation rapide du monde dans lequel ils vivent et leurs rôles et responsabilités en tant que citoyens de ce monde. L'éducation ne se résume pas à la transmission de compétences et de connaissances nécessaires au travail, elle doit aussi créer un cadre qui permette de mener des vies diverses, enrichies et épanouies. Les personnes de tous âges devraient avoir la possibilité de découvrir leur propre culture, dans leur propre langue et dans leur propre contexte.

La table ronde identifiera des mesures de politiques prospectives et prometteuses pour assurer la reconversion et le renforcement des compétences de la génération actuelle et de la suivante, et faire en sorte que personne ne soit laissé de côté et que des mécanismes de gouvernance et de financement durables soient mis en place dans ce but.

Question indicative

1. Quels sont les éléments démontrant l'impact de l'automatisation sur les emplois et dans quel contexte ? Quelles sont les opportunités et les risques pour le travail décent et l'entrepreneuriat ? Comment les pays en développement peuvent-ils se servir de l'économie numérique ? Dans les pays développés également, les enfants, les jeunes et les adultes marginalisés et vulnérables risquent d'être laissés de côté. Comment s'attaquer à ce défi dans le contexte des pays à revenu élevé et intermédiaire ?
2. Quelles sont les mesures relatives aux politiques de l'enseignement et de la formation qui sont prometteuses pour assurer la reconversion et le renforcement des compétences des jeunes et des adultes afin de répondre à l'évolution des demandes du marché du travail ? Quels sont les dispositifs de gouvernance qui devraient étayer ces mesures politiques, y compris l'assurance d'un financement adéquat et de la prise en compte de l'équité et de la qualité ?
3. L'informalité s'est maintenue à un niveau remarquablement stable malgré la digitalisation, la croissance économique ou la transformation de la nature du travail. Quelles sont les mesures politiques appropriées, susceptibles de répondre aux besoins de compétences des travailleurs du secteur informel ?

Messages de politique clés

- Pour aider les jeunes et les adultes à récolter les avantages des nouvelles technologies, il est nécessaire de promouvoir la coordination entre différents domaines de politique, notamment l'éducation, l'emploi, l'industrialisation et d'autres, afin de développer des stratégies de compétences complètes et inclusives pour la reconversion et le renforcement des compétences dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie.
- Prenant note des transformations accélérées dans le domaine social, technologique et économique, et des pénuries et inadéquations de compétences qui s'y rapportent, il est urgent de procéder à des changements de grande envergure dans la planification et la fourniture de systèmes d'enseignement, d'apprentissage tout au long de la vie et de formation continue, sans lesquels les systèmes éducatifs risquent d'être de plus en plus dépassés. À cet égard, il est nécessaire de soutenir les stratégies de compétences par des dispositifs appropriés de gouvernance et de financement, en fonction des situations nationales. La contribution des fédérations d'employeurs et des syndicats de travailleurs est essentielle.
- On constate dans de nombreuses sociétés les preuves d'une fracture des compétences. Bien trop souvent, l'accès aux compétences est inégal, perpétuant et exacerbant le désavantage souvent lié au fait de travailler dans le secteur informel ou, dans un contexte d'emploi régulier, d'être pauvre, d'être une femme ou d'appartenir à un groupe social marginalisé. Des politiques plus audacieuses sont nécessaires pour maximiser les bénéfices et atténuer les risques pour les groupes défavorisés

Modalité

Le thème de la table ronde sera présenté par un modérateur qui présentera ensuite brièvement les panélistes et demandera à chacun de faire un exposé de cinq minutes sur la façon dont l'avenir des compétences est impacté par les transformations du monde du travail, et d'indiquer les mesures politiques prometteuses visant à relever le défi de la reconversion et du renforcement des compétences des jeunes et des adultes. Le modérateur utilisera les questions clés pour structurer la discussion entre les panélistes et la salle.